

Ville en sant Commission Gatineau

Pour des milieux de vie plus sécuritaires à Gatineau

Diagnostic de la criminalité







Dans le cadre du projet pilote

Stratégies locales en prévention de la criminalité en partenariat avec les organismes du milieu

Janvier 2009





Remerciements

Ce diagnostic a mobilisé plusieurs personnes. Nous tenons à remercier les partenaires et le personnel municipal qui ont contribué à la réalisation de ce document.

Merci au ministère de la Sécurité publique qui a offert son appui financier. Merci au Réseau québécois de Villes et Villages en santé et à l'organisme L'Alternative Outaouais pour leur précieuse collaboration.

Module de la culture et des loisirs

Louis-Paul Guindon, directeur

Division de la qualité de vie et du développement communautaire

Agathe Lalande, chef de division

Coordination du projet

Linda Sabourin (2003-2007) Anick Fortin (2007-2009)

Rédaction

Natalie Chantigny Maiorino, consultante Anick Fortin, agente à la Commission Gatineau, Ville en santé Sylvie Mantha, criminologue, Service de police de la Ville de Gatineau Linda Sabourin, Ville de Gatineau

Membres du comité aviseur

Linda Sabourin, chargée de projets à la Commission Gatineau, Ville en santé Sylvie Mantha, Service de police de la Ville de Gatineau Gilles Strasbourg, Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais Lucie Lafleur, commissions scolaires de Gatineau Marie-Claude Sirois, Centre jeunesse de l'Outaouais Pierre Philion, conseiller municipal Denis Mathieu, CDEC de Gatineau Agathe Lalande, Division de la qualité de vie et du développement communautaire Réjean Piché, Corporation de développement économique de Gatineau Geneviève Tardif, Université du Québec en Outaouais Michel Côté. L'Alternative Outaouais

Catherine Desroches, chargée de projets pour L'Alternative Outaouais

Partenaires de la Commission Gatineau, Ville en santé

Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais

Cégep de l'Outaouais

Centraide Outaouais

Centre de santé et des services sociaux de Gatineau

Centre de santé et des services sociaux de Papineau

Commissions scolaires de Gatineau

Conseillers municipaux

Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais

Service de police

Table de concertation des aînés et des retraités de l'Outaouais

Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Université du Québec en Outaouais

Conception graphique et mise en pages

Chantal Mongeon

Révision linguistique

Lise Careau

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	10
DÉFINITION DE LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ	11
SECTION 1 Perception, attentes et besoins des citoyens et citoyennes de la ville de Gatineau en matière de sécurité	12
1.1 Synthèse de la démarche 1.2 Résultats de la démarche 1.2.1 Mesure de la perception du crime dans la ville de Gatineau et ses quartiers 1.2.2 Mesure du sentiment de sécurité dans la ville de Gatineau et ses quartiers 1.2.3 Préoccupations des citoyens au sujet de leur quartier 1.2.4 Problèmes à prioriser par le Service de police selon les citoyens 1.2.5 Priorités en matière de sécurité routière	12 13 13
SECTION 2 Portrait statistique de la criminalité et de la population à Gatineau	15
2.1 Synthèse de la démarche 2.2 Synthèse des résultats 2.2.1 Évolution de la criminalité 2.2.2 Caractéristiques de la population des secteurs de police 2.2.3 Données sur la criminalité des secteurs de police 2.2.4 Données sociodémographiques en lien avec les données de la criminalité	15 15 18
SECTION 3 Perception et besoins des jeunes et du personnel en milieu scolaire en matière de sécurité et de prévention	23
3.1 Synthèse de la démarche 3.2 Résultats des entrevues auprès des écoliers du primaire 3.2.1 Sentiment de bien-être 3.2.2 Connaissance des personnes-ressources	24
3.3 Résultats des questionnaires administrés aux élèves du secondaire 3.3.1 Sentiment de sécurité en milieu scolaire	25 25

3.4 Résultats des entrevues auprès du personnel enseign	gnant
et non enseignant	25
3.4.1 Au primaire	25
3.4.2 Au secondaire	26
SECTION 4	
Constats et recommandations	27
4.1 Constats	
4.2 Recommandations	28
CONCLUSION	29
DÉFÉDENCES	20

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1	.31
Sondage d'opinion publique 2006, réalisé par le Service de police de la Ville de Gatineau.	
ANNEXE 2 Résumé du rapport traitant d'une analyse stratégique des facteurs démographiques, économiques et sociaux qui façonnent l'environnement du Service de police de la Ville de Gatineau, réalisé par Vanie	
ANNEXE 3 Carte géographique des secteurs de police.	105
ANNEXE 4	113
ANNEXE 5 Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant des écoles primaires et secondaires en lien avec les facteurs de risque et de protection.	185

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 Préoccupations des citoyens dans leur quartier	13
TABLEAU 2 Description de la population	19
TABLEAU 3	20
TABLEAU 4 Rang des 17 secteurs de police en fonction des caractéristiques sociodémographiques et des statistiques d'infractions déclarées aux services de police	22

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1	
FIGURE 2	14
Crimes contre la personne, 2002 à 2006 (taux par 100 000 habitants)	10
FIGURE 3 Crimes contre la propriété, 2002 à 2006 (taux par 100 000 habitants)	17
FIGURE 4 Autres infractions au Code criminel, 2002 à 2006 (taux par 100 000 habitants	

INTRODUCTION

C'est en novembre 2001 que le ministère de la Sécurité publique (MSP) déposait sa politique ministérielle en prévention de la criminalité « Pour des milieux de vie plus sécuritaires ». Cette politique vise à mieux encadrer les activités de prévention réalisées sur le terrain afin d'en accroître les retombées concrètes et permanentes. Les objectifs poursuivis sont de contribuer à la réduction de la criminalité réelle au Québec et de bâtir des milieux de vie plus sécuritaires pour les citoyens et citoyennes. À cette fin, le MSP propose six orientations dont la première concerne spécifiquement les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités, et se lit comme suit :

« Dans le but d'implanter l'approche intégrée de la prévention de la criminalité qu'il préconise, le ministère de la Sécurité publique entend confier aux MRC et aux municipalités la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies locales de prévention pour leur communauté, en concertation avec les différents partenaires du milieu. »¹

C'est donc en avril 2003, que le MSP, dans le cadre d'une entente, a confié au Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) la responsabilité de coordonner des projets dans deux sites pilotes, soit la ville de Gatineau via la Commission Gatineau, Ville en santé (CGVS) et la MRC de La Mitis. Ces dernières ont le mandat de coordonner et d'initier une première phase d'implantation d'une stratégie locale, soit celle d'établir un diagnostic.

Au même moment, en 2003, la Ville de Gatineau procédait à une consultation publique dans le cadre de l'élaboration de sa politique familiale. Les résultats nous indiquaient que, pour la majorité des familles, la sécurité est un des indicateurs de qualité de vie parmi les plus importants. Par conséquent, en agissant sur le sentiment de sécurité des familles, le bien-être de celles-ci est influencé. Ces résultats appuyaient la nécessité de poser un diagnostic sur la sécurité dans nos milieux de vie.

Dans le cadre de cette démarche, la première étape consistait à mobiliser les intervenants autour d'une stratégie locale en prévention de la criminalité, ce qui fut réalisé en mandatant un comité aviseur pour harmoniser et encadrer cette démarche. Ensuite, il s'agissait d'établir un diagnostic local de la criminalité et de la sécurité pour le territoire de Gatineau (année 2) et, enfin, de rédiger un rapport final portant sur ce diagnostic (année 3). Maintenant rendue à cette dernière étape, la Commission Gatineau, Ville en santé veut, à partir du diagnostic, proposer des recommandations.

Le contenu du diagnostic repose sur trois aspects essentiels en lien avec la sécurité et la prévention du crime, soit :

- La perception, les attentes et les besoins des citoyens et citoyennes de Gatineau en matière de sécurité:
- Le portrait statistique de la criminalité et de la population de Gatineau;
- La perception et les besoins des jeunes et du personnel en milieu scolaire, en matière de sécurité et de prévention.

En dernier lieu, ce document présente les constats et dresse une liste de recommandations qui permettront de mieux prioriser les interventions afin de bâtir des milieux de vie plus sécuritaires pour les citoyens et citoyennes de la ville de Gatineau.

¹ Ministère de la Sécurité publique. *Politique ministérielle en prévention de la criminalité : Pour des milieux de vie plus sécuritaires*. Québec. Novembre 2001.

DÉFINITION DE LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Le ministère de la Sécurité publique définit la prévention de la criminalité comme suit :

« ...des mesures proactives et non pénales qui ont pour but spécifique de réduire la criminalité en agissant sur les facteurs qui la déterminent, soit sur les circonstances et l'environnement dans lesquels sont commis les délits ou encore sur les facteurs contemporains qui prédisposent à la criminalité... »²

En s'inspirant de cette définition, le comité aviseur souhaitait examiner les facteurs de risque et de protection qui influent sur la prévention du crime tant dans la prévention situationnelle que dans la prévention par le développement social. C'est dans cet ordre d'idée que les trois études suivantes ont été retenues afin d'alimenter le présent diagnostic :

- Sondage d'opinion publique (Service de police de la Ville de Gatineau, 2006)
- Analyse stratégique des facteurs démographiques, économiques et sociaux qui façonnent l'environnement du Service de police de la Ville de Gatineau (Vanier, 2007)
- Les écoles de Gatineau : un milieu de vie où le jeune se développe en toute sécurité. Une action concertée dans les écoles primaires et secondaires de la Ville de Gatineau (Desroches et Vallée, 2007).

² Ministère de la Sécurité publique. *Politique ministérielle en prévention de la criminalité : Pour des milieux de vie plus sécuritaires*. Québec. Novembre 2001.

SECTION 1

Perception, attentes et besoins des citoyens et citoyennes de la ville de Gatineau en matière de sécurité

Afin d'obtenir la perception des citoyens, deux études similaires ont été consultées. D'abord, une enquête qualitative portant sur le sentiment de sécurité réalisée dans le cadre de la consultation publique pour la politique familiale de la Ville de Gatineau; ensuite, un sondage d'opinion publique fait par le Service de police de la Ville de Gatineau, en 2006 (le rapport est disponible en annexe A). Pour les besoins du diagnostic, nous avons choisi de présenter les résultats de l'étude effectuée par le Service de police, considérant que ces données sont les plus récentes. Cette étude, portant entre autres sur le sentiment de sécurité, a permis d'évaluer la perception du sentiment de sécurité de la population, ses besoins et ses attentes ainsi que son niveau de satisfaction à l'égard des services offerts par le Service de police de la Ville de Gatineau.

1.1 Synthèse de la démarche

Le sondage d'opinion publique a été réalisé par le Service de police de Gatineau entre le 11 décembre 2006 et le 8 janvier 2007. Le questionnaire était divisé en trois sections, toutes reliées directement avec les objectifs stratégiques de l'enquête. Ce questionnaire a été envoyé par la poste à 4500 familles et a connu un taux de réponse de 38 %. L'objectif poursuivi par le plan était de s'assurer une bonne représentativité par zone cible. Ainsi, le territoire de la Ville de Gatineau a été divisé en 4 zones. Ces zones sont représentées par code postal. Sondages Ad Valorem (SAV) Inc a appuyé le Service de police dans sa démarche pour assurer une riqueur méthodologique.

1.2 Résultats de la démarche

1.2.1 Mesure de la perception du crime dans la ville de Gatineau et ses quartiers

Les résultats indiquent qu'au cours des trois dernières années, 43 % des citoyens considèrent que le crime est demeuré stable dans l'ensemble de la ville. Toutefois, 29,5 % considèrent que le crime a augmenté, alors que 22,9 % d'entre eux ne peuvent exprimer une opinion. En comparaison, lorsqu'il est question de la perception du crime dans leur quartier, 51,3 % des citoyens considèrent que le crime est demeuré stable, alors que 18,7 % des citoyens croient que le crime a augmenté. Cette comparaison permet de constater que les citoyens ont la perception que le crime augmente dans la ville sans nécessairement augmenter dans leur quartier. Cela se confirme par le fait que 47,3 % des citoyens considèrent qu'il y a moins de crimes dans leur quartier que dans les autres quartiers de la ville.

1.2.2 Mesure du sentiment de sécurité dans la ville de Gatineau et ses quartiers

Les citoyens affirment que l'heure de la journée (distinction entre le jour et le soir) nuance leur sentiment de sécurité. En effet, 84,1 % des citoyens déclarent qu'ils se sentent en sécurité lorsqu'ils marchent seuls le jour, contre 48,2 % d'entre eux qui marchent seuls le soir. Leur sentiment de sécurité est également affecté lorsqu'ils sont à l'intérieur de leur domicile. Ainsi, 90,3 % des citoyens s'y sentent en sécurité le jour, contre 74,8 % d'entre eux le soir. Également, 52,3 % des citoyens considèrent que leurs enfants sont en sécurité le jour versus 31,3 % le soir.

Ces résultats démontrent que le sentiment de sécurité des citoyens est influencé le soir. De plus, les femmes sont davantage portées à se sentir moins en sécurité que les hommes dans leurs activités le soir, principalement en ce qui a trait à marcher seules.

De plus, certains individus expriment une plus grande crainte de fréquenter des lieux publics. Par crainte ou par peur, 27,1 % des citoyens s'empêchent de sortir dans certains endroits publics tels que les parcs, les rues et les sentiers le jour. Cette situation est davantage vécue par les femmes et les personnes aînées.

1.2.3 Préoccupations des citoyens au sujet de leur quartier

Des 31 préoccupations présentées aux citoyens, les cinq plus grandes font référence à ce qui affecte leur qualité de vie au quotidien, tel que le code de la route, les crimes contre la propriété et les bandes de jeunes qui flânent (voir tableau 1).

Tableau 1 : Préoccupations des citoyens dans leur quartier

Excès de vitesse en voiture	68,7 %
Bruit causé par les véhicules (automobile et moto)	55 %
Vandalisme contre la propriété	43,4 %
Vol avec effraction/cambriolage	43,4 %
Bandes de jeunes qui flânent	43,1 %

1.2.4 Problèmes à prioriser par le Service de police selon les citoyens

Malgré ce qui préoccupe les citoyens au quotidien, ces derniers considèrent que le Service de police doit accorder davantage de priorité aux crimes contre la personne, principalement aux agressions sexuelles à 89,3 %, à la violence faite aux femmes à 86,1 % et aux meurtres et homicides à 84,2 %. D'autres préoccupations concernent les jeunes, telles que la criminalité et la violence chez les jeunes à 83,8 % et le phénomène de gang de rue à 81 %. Au sein de cette liste de priorités, nous retrouvons en moindre importance les vols divers à 47,4 %, la prostitution à 45 %, le vandalisme et les graffitis à 39,4 % et les bruits et désordre à 38,3 %.

En somme, les citoyens priorisent les interventions qui permettent de diminuer les crimes contre la personne, la violence chez les jeunes et les stupéfiants. Cependant, il importe de noter que, dans la réalité, un citoyen a davantage de chances d'être victime d'un crime contre la propriété que d'un crime contre la personne.

1.2.5 Priorités en matière de sécurité routière

Les principales préoccupations en matière de sécurité routière pour les citoyens sont la conduite en état d'ébriété à 92,7 %, la vitesse dans les quartiers à 85,6 % et la rage au volant à 84,2 %.

SECTION 2 Portrait statistique de la criminalité et de la population à Gatineau

Le portrait des statistiques criminelles vise à aider le Service de police à orienter ses actions en tenant compte des caractéristiques des résidents et des secteurs de police, du volume des divers types de crimes ainsi que des caractéristiques des suspects. Trois sources principales d'information ont été utilisées afin de tracer le portrait statistique de la criminalité à Gatineau. Cette section a été réalisée en s'inspirant des bases de données du Service de police, par Bernard (2006), de Statistique Canada (2001) ainsi que de l'analyse effectuée par Vanier (2007). Un résumé du rapport est disponible en annexe B.

2.1 Synthèse de la démarche

Tout d'abord, l'étude de Vanier (2007) a été effectuée dans le cadre d'un stage de l'Université de Montréal et elle s'inspire de celle menée par Marc Ouimet et Pierre Tremblay en 1996 pour le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Cette étude dresse un portrait détaillé de la criminalité et des caractéristiques sociodémographiques en fonction des 17 secteurs de police de la Ville de Gatineau (voir annexe C), tout en faisant des liens avec des facteurs qui influent sur la criminalité.

Ensuite, Mélanie Bernard, analyste pour le Service de police de la Ville de Gatineau, s'est servi d'outils cartographiques afin d'agréger les données du recensement de Statistique Canada (2001) sur la base des 17 secteurs de police de la Ville de Gatineau (Bernard, 2006). D'autre part, des données ont été codifiées à partir de cartes de la ville (par exemple, les parcs), de bottins téléphoniques (par exemple, les débits de boisson), de listes de la Ville (par exemple, les écoles secondaires), des sondages de déplacements du TRANS, etc. Chacune de ces informations a été ramenée sur la base des secteurs de police.

En plus des données sur les caractéristiques des secteurs et de la population, les données provenant du Versadex (base de données du SPVG) ont été analysées pour les années 2004 à 2006. De plus, les données du Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) ont été utilisées afin de comparer les tendances de Gatineau en matière de criminalité avec celles de villes similaires telles que Longueuil et Laval au cours des années 1985 à 2006.

2.2 Synthèse des résultats

2.2.1 Évolution de la criminalité

Considérant que la criminalité varie au cours des années, il s'avère intéressant de se pencher sur l'évolution du crime (les formes de crime qui augmentent versus celles qui diminuent). De plus, il est important de bien situer la criminalité de la ville de Gatineau. Pour ce faire, la section qui suit compare les statistiques au niveau de la criminalité pour la ville de Gatineau avec la moyenne provinciale ainsi qu'avec la moyenne de villes similaires, soit les villes de Laval et de Longueuil entre 2002 et 2006. Cette comparaison permettra également de mieux évaluer la criminalité réelle dans la ville de Gatineau ainsi que de statuer sur le niveau de criminalité dans la municipalité.

Les quatre figures³ qui suivent présentent tous les types d'infractions (figure 1), les crimes contre la personne (figure 2), les crimes contre la propriété (figure 3) ainsi que les autres infractions au Code criminel (figure 4). Notons que les statistiques affichées représentent le nombre de crimes par 100 000 habitants.

³ Les données proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada (2001).

Figure 1

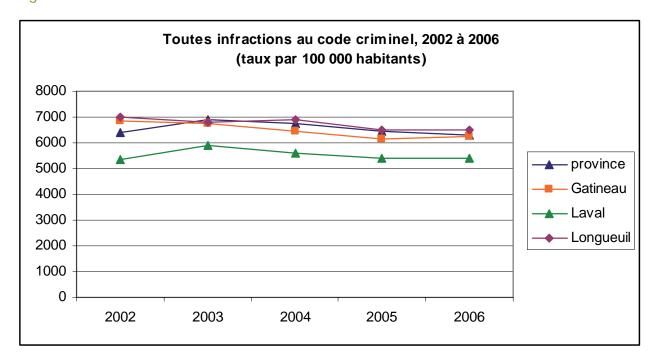


Figure 2

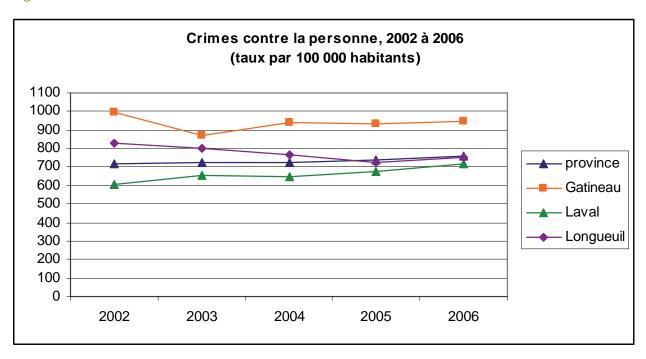


Figure 3

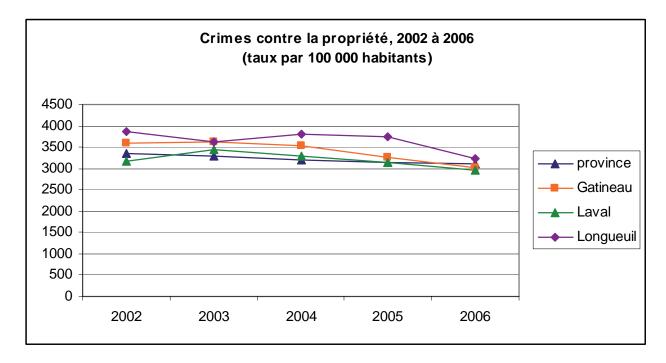
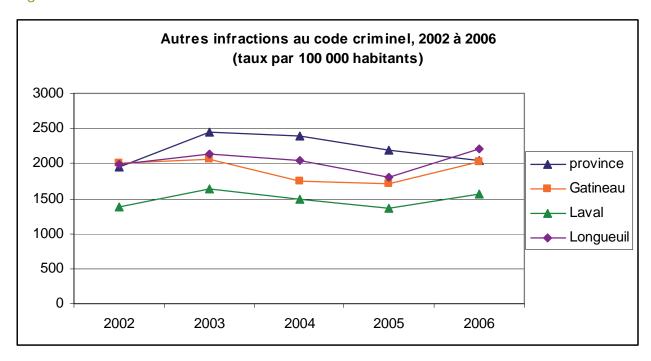


Figure 4



Ces quatre figures montrent clairement qu'il existe une certaine uniformité dans l'évolution de la criminalité pour les villes comparées dans les cinq dernières années. La ville de Gatineau se situe dans la moyenne en ce qui concerne tous les types d'infractions, les crimes contre la propriété et les autres infractions au Code criminel. Cependant, la figure 2 indique que Gatineau connaît un plus grand nombre de crimes contre la personne entre 2002 et 2006. Il est à noter qu'au Québec, comme à Gatineau, la criminalité n'a pas connu de hausse, alors que 30 % des citoyens croient que le crime a augmenté.

2.2.2 Caractéristiques de la population des secteurs de police

La section qui suit présente les données sociodémographiques et les données de la criminalité en fonction des 17 secteurs de police de la Ville de Gatineau. Les données présentées sont tirées de l'enquête réalisée par Vanier (2007) qui a permis de tracer une analyse statistique de la criminalité et de la population de Gatineau.

Le tableau 2 de la page suivante présente **différentes variables** qui permettent de décrire la population des 17 secteurs de police. Nous estimons à 224 290 la **population** qui résidait à Gatineau en 2001⁴. Il est important de souligner que certains secteurs ont un taux élevé de population flottante, c'est-à-dire des gens qui travaillent ou visitent le secteur en question pour la journée, ce qui peut occasionner une augmentation du taux de criminalité.

Le pourcentage estimé de **jeunes** dans la population pourrait être une variable en lien avec la criminalité étant donné que les jeunes sont habituellement responsables d'un nombre important de crimes. Par ailleurs, le pourcentage estimé de personnes aînées peut avoir une influence sur la peur du crime, sur l'insécurité ainsi que sur le nombre de crimes.

Bon nombre de recherches en criminologie ont constaté que les quartiers où l'on retrouve plus de **locataires** que de propriétaires et où les résidents **déménagent** souvent montrent des signes de désorganisation sociale. La principale conséquence de la désorganisation sociale est le faible niveau de contrôle social informel exercé par les résidents des secteurs en question. Ainsi, les habitants de tels secteurs vivent dans l'anonymat et n'exercent pas de surveillance mutuelle, ce qui favorise l'éclosion de la criminalité.

D'autre part, le pourcentage de **familles monoparentales**, le **revenu médian** et le **taux de chômage** sont d'autres variables importantes qui sont ici considérées.

Certains secteurs sont principalement touchés par les variables qui influencent le taux de criminalité. Pour les secteurs 7 et 8, on observe une combinaison de variables qui prédispose à la criminalité. Ces secteurs connaissent un taux de chômage élevé, un revenu médian faible, un fort taux de familles monoparentales, un pourcentage de locataires élevé, etc.

⁴ Il est important de noter que, depuis le recensement de 2001, le Service d'urbanisme de la Ville de Gatineau a observé une croissance significative de la population de 245 000 résidents en 2006.

Tableau 2 : Description de la population

1 16 100 10,65 9,12 31,00 43,19 20,89 53,450 5,51 2 8 803 12,49 4,85 8,95 32,9 11,35 82 154 3,63 3 13 230 10,07 9,73 18,39 39,5 14,34 61731 4,88 4 14 237 6,76 6,39 33,32 58,48 20,21 67 022 3,21 5 21 460 6,98 16,69 52,55 44,53 20,19 43,34 5,73 6 13 665 6,65 14,03 71,82 57,31 20,19 43,334 5,73 7 7 885 6,66 14,03 71,82 57,31 20,17 55,335 5,39 9 13 010 10,95 6,44 16,13 34,14 13,12 79,98 7,71 10 13 20 10,09 13,12 40,60 44,53 23,34 40,090 7,21 11 14	Secteurs de police	Population estimée en 2001	% estimé de 12 à 17 ans en 2001	% estimé de 65 ans et plus en 2001	% estimé de locataires en 2001	% de résidents ayant déménagé depuis 5 ans	% de familles monoparentales en 2001	Revenu médian des ménages en 2001	Taux de chômage
8 803 12,49 4,85 8,95 32,9 11,35 82154 113 230 10,07 9,73 18,39 39,5 14,34 61731 114 237 6,76 6,39 18,39 39,5 14,34 61731 21 460 6,98 18,69 52,55 44,53 20,21 67022 13 085 8,66 6,65 114,03 71,82 44,53 20,17 55 335 13 085 8,66 14,03 71,82 57,31 26,17 55 335 18 010 10,95 6,64 16,13 34,14 13,12 79 128 18 010 10,95 6,44 16,13 34,14 13,12 79 128 18 010 10,95 6,44 16,13 34,14 13,12 79 128 18 010 10,00 7,55 29,39 49,22 21,37 56,964 14 488 7,76 19,08 51,66 47,72 25,25 38 130 11 50	-	16 100	10,65	9,12	31,00	43,19	20,89	53 450	5,51
13 230 10,07 9,73 18,39 39,5 14,34 61731 14 237 6,76 6,39 33,32 58,48 20,21 67022 21 460 6,98 118,69 52,55 44,53 21,99 43334 13 085 8,66 6,65 14,03 71,82 44,53 26,17 55 335 18 010 10,95 6,61 13,66 78,28 58,84 23,79 43,334 18 010 10,95 6,44 16,13 34,14 13,12 79,128 18 010 10,06 7,55 29,39 44,53 23,33 40,099 18 912 10,00 7,55 29,39 44,53 25,25 38 130 14 220 8,96 6,36 51,66 47,72 25,25 38 130 11 510 10,76 6,36 25,50 42,04 15,75 51 100 21 133 10,26 6,36 25,50 42,04 15,75 51 100	2	8 803	12,49	4,85	8,95	32,9	11,35	82 154	3,63
14 237 6.39 33.32 58,48 20,21 67022 21 460 6,98 18,69 52,55 44,53 21,99 43.334 13 085 8,66 6,65 57,18 57,31 26,17 55.35 13 085 6,62 14,03 71,82 44,53 23,77 29,987 18 010 10,95 6,44 16,13 34,14 13,12 79,128 18 010 10,95 6,44 16,13 34,14 13,12 79,128 18 912 10,00 7,55 29,39 44,53 23,39 40,09 18 912 10,00 7,55 29,39 44,53 55,25 38,130 11 4220 8,96 9,31 33,64 40,53 18,74 59,100 11 500 9,75 9,31 33,64 40,53 18,81 53,17 11 500 9,75 6,49 24,03 46,34 15,55 51,209 11 500 9,75 11,91	æ	13 230	10,07	9,73	18,39	39,5	14,34	61 731	4,88
21 460 6,98 18,69 52,55 44,53 21,99 43.334 13 085 8,66 6,62 14,03 71,182 55,31 26,17 55 335 18 010 6,61 13,66 71,82 58,84 23,79 29,87 18 010 10,05 6,44 16,13 34,14 13,12 79,128 18 012 10,00 7,55 29,39 44,53 23,33 40,099 18 912 10,00 7,55 29,39 40,32 21,37 56,964 4 448 7,76 19,08 51,66 47,72 25,25 38,130 2 1 133 10,26 6,36 51,66 42,04 18,74 59,100 2 1 1420 8,96 9,31 33,64 40,53 18,81 53,175 60,27 1 1 500 9,75 6,49 24,13 15,52 51,209 51,209 1 1 500 9,75 11,91 36,12 41,85 19,34 45,863 51,	4	14 237	92'9	68'9	33,32	58,48	20,21	67 022	3,21
13 085 8,66 6,65 57,18 57,31 26,17 55 335 7 885 6,61 14,03 71,82 44,53 23,77 29 987 18 010 10,95 6,44 16,13 34,14 13,12 79 128 18 912 10,00 13,12 49,60 44,53 23,33 40 099 18 912 10,00 7,55 29,39 49,32 21,37 56 044 4 448 7,76 19,08 51,66 47,72 25,25 38 130 2 1 133 10,26 6,36 25,50 42,04 18,74 59 100 14 220 8,96 9,31 33,64 40,53 18,81 53 137 11 510 10,79 4,54 24,13 34,74 15,75 51 209 11 500 9,72 6,49 24,13 34,74 15,75 51 209 11 500 9,72 11,91 36,12 44,33 19,34 45 863 13 193,53 9,05 <td>5</td> <td>21 460</td> <td>86'9</td> <td>18,69</td> <td>52,55</td> <td>44,53</td> <td>21,99</td> <td>43 334</td> <td>5,72</td>	5	21 460	86'9	18,69	52,55	44,53	21,99	43 334	5,72
5 935 6,61 14,03 71,828 58,84 23,79 31 112 18 010 10,95 6,44 16,13 34,14 13,12 79 128 18 010 10,95 6,44 16,13 34,14 13,12 79 128 18 912 10,00 7,55 29,39 44,53 21,37 56,964 4 448 7,76 19,08 51,66 47,72 25,25 38 130 11 4220 8,96 9,31 33,64 40,53 18,14 59 100 11 610 10,79 4,54 24,13 34,74 15,75 60 727 9 795 8,57 6,49 24,03 46,34 15,75 51 209 11 500 9,72 11,91 36,12 41,85 19,34 45 863 13 193,53 9,05 9,88 37,75 44,73 19,63 53 442	9	13 085	99'8	9,65	57,18	57,31	26,17	55 335	5,39
5 935 6,61 13,66 78,28 58,84 23,79 31112 18 010 10,95 6,44 16,13 34,14 13,12 79 128 13 927 8,00 13,12 49,60 44,53 23,33 40099 18 912 10,00 7,55 29,39 49,32 21,37 56 964 4 448 7,76 19,08 51,66 47,72 25,25 38 130 21 133 10,26 6,36 25,50 42,04 18,74 59 100 14 220 8,96 9,31 33,64 40,53 18,81 53 177 11 610 10,79 4,54 24,13 34,74 15,75 61209 9 795 8,57 6,49 24,03 46,34 15,52 51 209 11 500 9,72 11,91 36,12 46,34 15,34 45 863 13 19,53 9,05 9,88 37,75 44,73 19,63 53 442	7	7 885	6,62	14,03	71,82	44,53	23,77	29 987	7,19
18 010 10,95 6,44 16,13 34,14 13,12 79 128 79 128 13 927 8,00 13,12 49,60 44,53 23,33 40 099 70 00 18 912 10,00 7,55 29,39 49,32 21,37 56 964 70 00 4 448 7,76 19,08 51,66 47,72 25,25 38 130 70 00 1 14 220 8,96 9,31 33,64 40,53 18,81 59 100 70 00 1 16 10 10,79 4,54 24,13 46,34 15,75 60 727 70 00 1 15 50 9,75 11,91 36,12 41,85 19,34 45 863 71 00 1 31 93,53 9,05 9,88 37,75 44,73 19,63 53 442	8	5 935	6,61	13,66	78,28	58,84	23,79	31 112	76'8
13 927 8,00 13,12 49,60 44,53 23,33 40099 40,00 18 912 10,00 7,55 29,39 49,32 21,37 56 964 56 964 4 448 7,76 19,08 51,66 47,72 25,25 38 130 59 100 21 133 10,26 6,36 25,50 42,04 18,74 59 100 59 100 11 50 8,96 9,31 33,64 40,53 18,81 53 177 53 177 9 795 8,57 6,49 24,03 46,34 15,75 60 727 51 209 11 500 9,72 11,91 36,12 41,85 19,34 45 863 53 442	6	18 010	10,95	6,44	16,13	34,14	13,12	79 128	3,50
18 912 10,00 7,55 29,39 49,32 21,37 56 964 4 448 7,76 19,08 51,66 47,72 25,25 38 130 21 133 10,26 6,36 25,50 42,04 18,74 59 100 14 220 8,96 9,31 33,64 40,53 18,81 53 177 11 610 10,79 4,54 24,13 34,74 15,75 60 727 9 795 8,57 6,49 24,03 46,34 15,52 51 209 11 500 9,72 11,91 36,12 41,85 19,34 45 863 13 193,53 9,05 9,88 37,75 44,73 19,63 53 442	10	13 927	8,00	13,12	49,60	44,53	23,33	40 099	7,21
4448 7,76 19,08 51,66 47,72 25,25 38 130 21 133 10,26 6,36 25,50 42,04 18,74 59 100 14 220 8,96 9,31 33,64 40,53 18,81 53 177 11 610 10,79 4,54 24,13 34,74 15,75 60 727 9 795 8,57 6,49 24,03 46,34 15,52 51 209 11 500 9,72 11,91 36,12 41,85 19,34 45 863 13 193,53 9,05 9,88 37,75 44,73 19,63 53 442	11	18 912	10,00	7,55	29,39	49,32	21,37	56 964	4,43
21 133 10,26 6,36 25,50 42,04 18,74 59 100 14 220 8,96 9,31 33,64 40,53 18,81 53 177 11 610 10,79 4,54 24,13 34,74 15,75 60 727 9 795 8,57 6,49 24,03 46,34 15,52 51 209 11 500 9,72 11,91 36,12 41,85 19,34 45 863 13 193,53 9,05 9,88 37,75 44,73 19,63 53 442	12	4 448	7,76	19,08	51,66	47,72	25,25	38 130	8,47
14 220 8,96 9,31 33,64 40,53 18,81 53 177 11 610 10,79 4,54 24,13 34,74 15,75 60 727 9 795 8,57 6,49 24,03 46,34 15,52 51 209 11 500 9,72 11,91 36,12 41,85 19,34 45 863 13 193,53 9,05 9,88 37,75 44,73 19,63 53 442	13	21 133	10,26	98'9	25,50	42,04	18,74	59 100	4,20
11 610 10,79 4,54 24,13 34,74 15,75 60 727 9 795 8,57 6,49 24,03 46,34 15,52 51 209 11 500 9,72 11,91 36,12 41,85 19,34 45 863 13 193,53 9,05 9,88 37,75 44,73 19,63 53 442	14	14 220	96'8	9,31	33,64	40,53	18,81	53 177	5,31
9 795 8,57 6,49 24,03 46,34 15,52 51 209 11 500 9,72 11,91 36,12 41,85 19,34 45 863 13 193,53 9,05 9,88 37,75 44,73 19,63 53 442	15	11 610	10,79	4,54	24,13	34,74	15,75	60 727	3,56
11 500 9,72 11,91 36,12 41,85 19,34 45 863 13 193,53 9,05 9,88 37,75 44,73 19,63 53 442	16	9 795	8,57	6,49	24,03	46,34	15,52	51 209	4,61
13 193,53 9,05 9,88 37,75 44,73 19,63 53 442	17	11 500	9,72	11,91	36,12	41,85	19,34	45 863	8,00
	Moyenne	13 193,53	6,05	88'6	37,75	44,73	19,63	53 442	5,52

Secteurs à risque de la criminalité

2.2.3 Données sur la criminalité des secteurs de la police

Comme on le sait, le crime ne se distribue pas de façon aléatoire sur un territoire donné. Certains secteurs de police ont un volume de crimes plus élevé que d'autres. Le tableau 3 présente les différents indicateurs de criminalité, et ceci, par 1 000 habitants.

Tableau 3 : Taux de criminalité par secteurs de police

Secteurs de police	Total d'infractions au Code criminel par 1 000 habitants (2006)	Total de crimes contre la personne par 1 000 habitants (2006)	Total de crimes contre la propriété par 1 000 habitants (2006)	Total d'autres infractions au Code criminel par 1 000 habitants (2006)
1	67,89	15,47	43,42	9,01
2	57,14	9,32	40,78	7,04
3	36,89	7,03	25,40	4,46
4	56,47	10,18	38,35	7,94
5	88,91	15,24	61,42	12,26
6	76,04	13,14	46,69	16,20
7	198,99	32,85	93,85	72,29
8	133,28	26,79	79,02	27,46
9	33,04	6,83	23,15	3,05
10	145,83	26,78	90,97	28,07
11	64,51	14,96	41,09	8,46
12	103,87	25,18	61,15	17,54
13	37,48	9,80	23,00	4,68
14	53,73	14,56	33,40	5,77
15	37,81	7,75	26,36	3,70
16	47,68	11,43	31,14	5,10
17	59,13	14,00	40,17	4,96
Moyenne	76,39	15,37	47,02	14,00

[■] Secteurs problématiques

Ce tableau nous permet de constater que les secteurs 7, 8 et 10 sont les plus touchés par tous les types de crimes; que ce soit les crimes contre la personne, les crimes contre la propriété ou toutes autres infractions au Code criminel. On constate que le secteur 7 semble particulièrement touché par les autres infractions au Code criminel comparativement aux deux autres. Inversement, les deux secteurs les plus paisibles sont les secteurs 3 et 9.

2.2.4 Données sociodémographiques en lien avec les données de la criminalité

Pour cette partie, nous avons choisi de présenter les données sociodémographiques et les données de la criminalité en fonction des rangs qu'elles occupent par rapport aux autres. Cet exercice nous permet de faire des liens, d'avoir un portrait plus précis de la situation et de mieux cibler les secteurs problématiques ainsi que de prioriser nos interventions.

Le tableau 4 de la page suivante dresse une synthèse du portrait sociodémographique⁵ et les statistiques d'infractions déclarées des 17 secteurs de police de la Ville de Gatineau (Vanier, 2007). Les données indiquent le rang (1 à 17) où se situe chacun des secteurs en lien avec 8 variables, telles que l'âge, le revenu, le taux de chômage, etc. qui influent sur la criminalité. De plus, ce tableau présente les informations sur l'ensemble de la criminalité rapportée au Service de police en 2004, 2005 et 2006 dans les 17 secteurs de police. Ces dernières permettent de comparer l'ampleur et la structure des différents secteurs de police de la Ville de Gatineau⁶.

En se référant au tableau 4, on observe que la criminalité est faible dans huit secteurs (voir les secteurs surlignés en vert : 2, 3, 4, 9, 13, 14, 15 et 16). De façon générale, les revenus y sont parmi les plus élevés et les taux de chômage y sont parmi les plus faibles.

Dans cinq secteurs (voir les secteurs surlignés en jaune : 1, 5, 6, 11 et 17), une intervention est nécessaire. Par exemple, dans les secteurs 5 et 17 : les jeunes et les personnes aînées sont en grand nombre; le taux de chômage est élevé; le revenu moyen est faible et le taux de criminalité est moyennement élevé. Dans le secteur 6, la majorité des résidents sont locataires; il y a beaucoup plus de déménagements; le revenu est faible; plusieurs familles monoparentales y habitent et la criminalité est assez élevée. Les caractéristiques de ces cinq secteurs démontrent qu'une intervention est nécessaire pour prévenir et diminuer le taux de criminalité, mais il faudrait d'abord explorer davantage ces secteurs afin de mieux en comprendre les problématiques.

Quatre secteurs (voir les secteurs surlignés en rouge : 7, 8, 10 et 12) se démarquent par un taux très élevé de criminalité. Il est donc urgent d'y intervenir. On peut observer un profil similaire dans ces secteurs très défavorisés : les pourcentages de jeunes et d'aînés sont élevés; il y a beaucoup de familles monoparentales et le taux de chômage est très élevé. Le taux très élevé de criminalité dans ces quatre secteurs indique une situation urgente où il est important de bien comprendre l'interaction des différentes variables afin de bien cibler les futures interventions.

Les secteurs de police dont les indicateurs socioéconomiques sont les plus favorables sont ceux où il y a une forte proportion de jeunes, soit les secteurs 1, 2, 3, 9, 11, 13 et 15.

⁵ Statistique Canada, 2001.

⁶ En vous référant à la légende du tableau 4 de la page suivante, les secteurs en vert indiquent un taux de criminalité bas, ceux en jaune indiquent un taux de criminalité moyen et ceux en rouge, un taux de criminalité élevé.

Tableau 4 : Rang* des 17 secteurs de police en fontion des caractéristiques sociodémographiques et des statistiques d'infractions déclarées aux services de police

Facteurs influant sur la criminalité		Population	lation		Proge	Logements	Familles	Situs	Situation économique	an C	Infractions au Code criminel en	s inel	=	nfractions au en 2 (Taux,	Infractions au Code criminel en 2006 (Taux/1 000)	ā
Secteurs de police	Pop. totale	% de 12 à 17 ans	% de 15 à 34 ans	% de 65 ans et plus	% de locataires	% ayant déménagé depuis 5 ans	Mono- parentales	Revenu médian ménages	Taux de chômage	2004	2005	2006	Total en 2006	Crimes contre la personne	Crimes contre la propriété	Autres
.	2	14	11	6	10	6	8	6	7	2	2	2	7	5	7	7
2	14	17	13	16	17	16	17	-	14	13	14	13	10	14	6	10
8	6	12	14	7	15	13	15	4	10	12	13	14	16	16	15	15
4	9	8	4	14	6	2	6	3	17	7	6	7	11	12	11	6
5	_	4	6	2	4	8	9	13	9	2	2	2	2	9	4	9
9	10	8	3	11	3	3	1	8	8	11	7	9	9	10	9	5
7	15	2	2	3	2	8	4	17	5	3	8	3	-	1	1	1
œ	16	1	1	4	1	1	3	16	1	8	10	6	3	2	3	3
6	4	16	16	13	16	15	16	2	16	14	12	12	17	17	16	17
10	œ	9	6	5	9	7	5	14	4	7-	-	<u></u>	2	3	2	2
11	3	11	8	10	11	4	7	L	12	4	4	4	8	7	8	8
12	17	5	15	_	5	5	2	15	2	15	17	16	4	4	5	4
13	2	13	10	15	12	10	12	9	13	10	8	8	15	13	17	14
14	7	6	9	8	8	12	11	10	6	9	9	10	12	8	12	11
15	11	15	7	17	13	14	13	2	15	17	16	17	14	15	14	16
16	13	7	5	12	14	9	14	11	11	16	15	15	13	11	13	12
17	12	10	12	9	7	11	10	12	3	6	11	11	6	6	10	13
7													-			

^{*} Les rangs 1 à 17 permettent de situer le secteur par rapport aux autres. À titre d'exemple, le taux de criminalité le plus élevé se retrouve dans le secteur 7 (rang 1) ainsi que le revenu médian le plus faible (rang 17).

Secteurs dans lesquels le taux de criminalité est moyen.

Secteurs dans lesquels le taux de criminalité est élevé = intervention urgente requise.

SECTION 3

Perception et besoins des jeunes et du personnel en milieu scolaire en matière de sécurité et de prévention

Pour le comité aviseur, il était essentiel de faire une démarche auprès des jeunes dans le cadre de l'application de la politique ministérielle sur la prévention du crime pour connaître les besoins des jeunes ainsi que les besoins de ceux qui interviennent auprès de cette clientèle. Étant donné que cette clientèle est généralement la cible des mesures de prévention, les résultats de cette recherche ont une grande importance car les membres sont d'avis que le volet prévention devra d'abord s'adresser aux jeunes Gatinois. À cet effet, les données de la recherche-action : « Les écoles de Gatineau : un milieu de vie où le jeune se développe en toute sécurité », réalisée par L'Alternative Outaouais (2007), seront présentées. Mandaté par la Commission Gatineau, Ville en santé et subventionné par la Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC), L'Alternative Outaouais a effectué une recherche dans des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et de la Commission scolaire des Draveurs (voir le rapport en annexe D).

La Ville de Gatineau regroupe un nombre élevé d'organismes communautaires. Parmi ces derniers, au moins 50 interviennent dans les écoles en matière de prévention de la criminalité, avec peu ou pas de concertation. Voulant répondre aux besoins criants des jeunes, certains organismes font principalement des offres de services en fonction des fonds et des programmes disponibles. Ce contexte entraı̂ne généralement une improvisation dans les actions. De plus, le personnel des écoles primaires et secondaires n'est pas toujours bien préparé pour choisir parmi les différents programmes qui s'offrent à eux.

Bref, force est de constater que la prévention de la criminalité dans les écoles du territoire de la Ville de Gatineau est dans un état de désorganisation peu souhaitable pour le bien des jeunes qui les fréquentent. Ce constat fait d'ailleurs écho à celui du ministère de la Sécurité publique qui, dans sa Politique ministérielle en prévention de la criminalité, conclut : « La majorité des activités et des actions en prévention de la criminalité ne sont pas intégrées dans une planification nationale, ni même régionale ou locale. Ainsi, les multiples actions réalisées s'avèrent peu structurées dans le temps et dans l'espace, et leurs résultats sont souvent éphémères. »⁷

Cette partie du diagnostic présente la perception de la sécurité en milieu scolaire qu'ont les jeunes et le personnel enseignant et non enseignant.

Ministère de la Sécurité publique (2001). Politique ministérielle en prévention de la criminalité. Pour des milieux de vie plus sécuritaires. Québec. P.16

3.1 Synthèse de la démarche

Au total, 20 écoles primaires et 6 écoles secondaires ont accepté de participer au projet de recherche. En tout, 480 enfants ont été rencontrés dans les écoles primaires au cours de 42 ateliers. Un questionnaire a été distribué à 766 élèves des écoles secondaires, et des entrevues ont été réalisées auprès de 189 membres du personnel enseignant et non enseignant dans les écoles primaires et secondaires.

Les instruments d'évaluation ont été conçus en tenant compte des facteurs de risque et de protection associés à la criminalité chez les jeunes, tels que définis dans la littérature. Voici ces différents facteurs :

Facteurs de risque

- 1. motivation scolaire et échec scolaire;
- 2. déficit d'attention avec ou sans hyperactivité;
- 3. consommation d'alcool ou de drogues;
- 4. violence et intimidation;
- 5. environnement familial (identifié seulement au niveau des écoles primaires).

Facteurs de protection

- 1. activité physique;
- 2. santé.

3.2 Résultats des entrevues auprès des écoliers du primaire

3.2.1 Sentiment de bien-être

Les résultats démontrent que les enfants se sentent généralement bien à l'intérieur et à l'extérieur de leur école. Plus précisément, chez les plus jeunes enfants⁸, il est observé que :

- ➤ 62 % ressentent un sentiment de bien-être à l'intérieur de l'école;
- 23 % y sont indifférents;
- > 76 % ressentent un sentiment de bien-être à l'extérieur de l'école.

Chez les enfants plus âgés⁹, le sentiment de bien-être est également plus élevé à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'école :

- > 62 % se sentent bien à l'intérieur;
- > 76 % se sentent bien à l'extérieur.

3.2.2 Connaissance des personnes-ressources

Lors des ateliers, les enfants ont identifié les personnes vers lesquelles ils se dirigeraient en fonction de situations spécifiques telles que : situations de peur, de peine et de conflits. Les résultats indiquent que le professeur demeure la principale personne de référence pour l'enfant, suivi par les techniciens en éducation spécialisée (TES), la direction et les amis. Dans l'ensemble des situations, les enfants plus jeunes font davantage appel à leur professeur. Quant aux élèves plus âgés, eux se réfèrent beaucoup plus à leurs amis. De façon générale, les enfants connaissent les ressources autour d'eux et les utilisent lorsqu'ils en ressentent le besoin.

- ⁸ Les élèves du premier cycle et de la première année du deuxième cycle.
- ⁹ Les élèves de 2^e année du deuxième cycle et ceux du troisième cycle.

3.3 Résultats des questionnaires administrés auprès des élèves du secondaire

3.3.1 Sentiment de sécurité en milieu scolaire

Le résultat des questionnaires administrés aux élèves démontre que ceux-ci se sentent majoritairement en sécurité. Un pourcentage non négligeable d'élèves se sentent parfois (environ 9 %) ou jamais (environ 9 %) en sécurité. Dans le même ordre d'idée, bon nombre de jeunes craignent certaines situations telles que la bousculade, les insultes, le vol, le taxage et la violence physique, malgré que ces situations se concrétisent rarement.

3.3.2 Perception de l'environnement social

Les élèves ont généralement une perception positive de l'environnement social de leur école. À titre d'exemple, les élèves se sentent acceptés comme ils sont par leurs pairs, ils se sentent bien à l'école et ont l'impression que le personnel de l'école applique le code de vie à l'ensemble des élèves. Cependant, les résultats démontrent aussi que les élèves perçoivent qu'ils n'ont pas la possibilité de s'impliquer dans le choix des règlements de l'école; qu'ils ne se sentent pas importants aux yeux du personnel de l'école; et qu'il n'y a pas de respect entre les élèves.

3.4 Résultats des entrevues auprès du personnel enseignant et non enseignant

3.4.1 Au primaire

De façon générale, les membres du personnel au niveau primaire sont grandement préoccupés par le bienêtre de leurs élèves. Les répondants considèrent qu'il existe un contrôle satisfaisant de la sécurité dans l'école.

Les membres du personnel sont satisfaits des efforts déployés. Toutefois, ils aimeraient offrir un plus grand nombre d'ateliers et d'activités préventives aux élèves afin de jouer un rôle accru en prévention.

Les personnes rencontrées identifient aussi que les élèves qui vivent des problèmes au niveau de la motivation scolaire ou encore des TDAH (troubles d'apprentissage et hyperactivité) ont besoin d'attention plus particulière et individualisée. De plus, le personnel des écoles primaires affirme que leur plan d'action doit encourager une plus grande participation des élèves aux activités scolaires et parascolaires ainsi qu'une plus grande participation des parents à la vie scolaire des enfants. Le personnel reconnaît aussi qu'il doit être mieux informé quant aux ressources externes disponibles pour les élèves.

Enfin, le personnel rencontré mentionne trois besoins prioritaires¹⁰ concernant :

- 1. la sensibilisation et la prévention liées aux impacts de la violence et de l'intimidation;
- 2. une intervention organisée pour assurer la motivation scolaire et la prévention du décrochage scolaire;
- 3. un plus grand accès à des ressources internes et à de la formation sur les différentes problématiques rencontrées.

¹⁰ Pour obtenir davantage d'information, veuillez consulter l'annexe B.

3.4.2 Au secondaire

Le personnel souligne certains éléments positifs ayant un impact sur le sentiment de sécurité, tels que la présence de gardiens de sécurité dans les corridors, une implication du personnel auprès de la clientèle et une grande diversité d'activités. Les participants considèrent qu'il y a un manque de cohérence dans l'application des conséquences et l'application des mesures de sécurité. Ils notent aussi que l'offre d'activités de prévention et de sensibilisation ainsi que le soutien offert aux élèves sont insuffisants.

Le personnel considère qu'il doit davantage s'adapter aux besoins particuliers de l'élève, être à son écoute et lui offrir une intervention et un suivi individualisés. Les deux plus grands besoins en matière de prévention exprimés par le personnel des écoles secondaires sont :

- 1. la sensibilisation et la prévention de la toxicomanie, de la violence et de l'intimidation;
- 2. le développement du sentiment d'appartenance chez les élèves (voir l'annexe E).

SECTION 4 Constats et recommandations

Le but premier du présent diagnostic sur la criminalité est d'identifier des constats et d'élaborer des recommandations. Depuis le début de la démarche, plusieurs actions et programmes ont été mis en place. Certains doivent se poursuivre en s'adaptant aux différents constats et tenir compte des recommandations.

4.1 Constats

L'ensemble de l'information recueillie a permis de présenter un portrait sociodémographique en lien avec la criminalité. Suite à l'analyse de cette information, voici certains constats que nous avons dégagés :

- Les résultats démontrent que l'âge et le sexe des résidents influencent leur **sentiment de sécurité**. De plus, la présence de jeunes dans un quartier joue un rôle important dans le sentiment de sécurité des résidents.
- Nous constatons que ce qui **préoccupe** le plus les citoyens est ce qui les touche au quotidien dans leur environnement immédiat, soit les excès de vitesse, le vandalisme et les introductions par effraction.
- Malgré l'inquiétude et les préoccupations personnelles des citoyens, les résultats indiquent une uniformité au niveau de leurs **priorités générales**. À titre d'exemple, les citoyens de tous les quartiers souhaitent que le Service de police accorde la priorité aux agressions sexuelles, à la violence faite aux femmes ainsi qu'à la criminalité et à la violence chez les jeunes. En matière de sécurité routière, les citoyens sont d'avis que la conduite en état d'ébriété devrait être la priorité du Service de police.
- En matière de **criminalité**, la Ville de Gatineau suit les tendances provinciales à l'exception des crimes contre la personne qui se démarquent considérablement.
- Les résultats indiquent que les résidents des secteurs qui sont les plus touchés par les problèmes de criminalité vivent des difficultés économiques, exercent un faible contrôle social informel et habitent dans des secteurs où l'on retrouve une grande proportion de familles monoparentales. Ces trois indicateurs tels que la pauvreté (sauf le revenu médian pour les crimes contre la propriété), la désorganisation sociale et la désorganisation familiale sont des **indices de criminalité**.
- Selon la perception du personnel dans les écoles secondaires, le pourcentage d'élèves qui ne se sentent pas en sécurité augmente dans les écoles secondaires. De plus, les conséquences ainsi que les mesures de sécurité y sont moins cohérentes qu'au primaire.
- De façon générale, la violence est une **préoccupation** pour le personnel tant au niveau primaire que secondaire.
- Les membres du personnel (primaire et secondaire) constatent qu'ils doivent **s'adapter aux besoins** particuliers de certains élèves et souhaiteraient être davantage capables de leur offrir un soutien individuel.

4.2 Recommandations

Nous souhaitons que les recommandations suivantes contribuent à réduire la criminalité à Gatineau et, ainsi, à bâtir des milieux de vie plus sécuritaires pour les Gatinois et Gatinoises. Voici les recommandations qui se dégagent du présent diagnostic :

- Mettre continuellement à jour les données sociodémographiques en lien avec la criminalité.
- Mettre en œuvre des stratégies locales de prévention de la criminalité en mobilisant les intervenants concernés (justice, santé, milieu communautaire et éducation...) autour d'une même table de concertation afin de consolider et de favoriser le développement de services et de programmes.
- Prioriser les interventions en fonction des différents facteurs de risque qui influent sur la criminalité et prioriser les secteurs problématiques (secteurs de police, écoles) qui ont les plus grands besoins.
- Identifier des indicateurs de performance dès l'implantation de projets ou de programmes et évaluer l'impact de ces derniers.
- Engager la communauté dans un processus d'amélioration de la sécurité afin qu'elle ait plein pouvoir pour regagner son sentiment de sécurité.
- Faire davantage de sensibilisation afin de diminuer les préjugés face aux jeunes et d'augmenter le niveau de tolérance des gens à leur égard.
- Favoriser l'accès à des ressources et à de la formation sur les différentes problématiques en criminalité afin d'outiller davantage les intervenants et le personnel des écoles qui en manifestent le besoin.
- S'assurer que le Service de police se penche sur la problématique des crimes contre la personne afin de mieux la cerner et de cibler les interventions appropriées.
- Faire davantage de promotion des services et assurer une meilleure concertation entre les divers intervenants. Cela semble être une clef importante dans la prévention de la criminalité.

CONCLUSION

Le présent diagnostic fait état de la criminalité à Gatineau et propose des recommandations en prévention de la criminalité aux partenaires impliqués dans ce domaine. De concert avec eux, la Commission Gatineau, Ville en santé souhaite établir des priorités en fonction de ces recommandations, fixer des objectifs communs et identifier des actions concrètes en matière de prévention de la criminalité et ce, afin de réduire la criminalité réelle à Gatineau et de bâtir des milieux de vie plus sécuritaires pour les Gatinois et Gatinoises. Parmi les conditions essentielles de réussite, notons l'engagement des partenaires, la contribution des différents intervenants locaux en prévention de la criminalité, ainsi que celles des partenaires du secteur privé et des différents paliers gouvernementaux. Il s'agit maintenant de se donner les moyens pour réussir.

RÉFÉRENCES

Bernard, M. *Données sociodémographiques et criminalité à Gatineau*. Gatineau : rapport soumis au Service de police de la Ville de Gatineau, 2006.

Centre canadian de la statistique juridique, http://ccjsccsj.statcan.ca/, 2008. Données disponibles seulement pour les organisations policières.

L'Alternative Outaouais, rédigé par Desrochers, C. et Vallée, V. Les écoles de Gatineau : un milieu de vie où le jeune se développe en toute sécurité. Une action concertée dans les écoles primaires et secondaires de la Ville de Gatineau, 2007.

Lévesque, L. Sondages Ad Valorem (SAV) inc. Sondage d'opinion publique 2006; Service de police de la Ville de Gatineau, mars 2007.

Ministère de la Sécurité publique. *Politique ministérielle en prévention de la criminalité. Pour des milieux de vie plus sécuritaires*, Québec, novembre 2001.

Ouimet, M et Tremblay, P. Analyse stratégique des facteurs démographiques, économiques et sociaux qui façonnent l'environnement du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Montréal : École de criminologie, Université de Montréal, 1996.

Vanier, M. Analyse stratégique des facteurs démographiques, économiques et sociaux qui façonnent l'environnement du Service de police de la Ville de Gatineau, 2007.

Ville de Gatineau, Service de police : Données sociodémographiques provenant des données de Statistique Canada, 2001.

Annexe 1

Sondage d'opinion publique 2006, réalisé par le Service de police de la Ville de Gatineau.



Sondage d'opinion publique 2006

Service de police de la Ville de Gatineau



Présenté à : Monsieur John M. Janusz Directeur

Réalisé par :

Luc Lévesque MA Président Sondages Ad Valorem (SAV) inc 729, boul. Saint-Joseph, bureau 209 Gatineau QC J8Y 4B6

Mars 2007

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES FAITS SAILLANTS POUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE DE GATINEAU SOMMAIRE 1. INTRODUCTION		2 3 5			
				1.1. LE COMITÉ DE PILOTAGE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 1.2. LES OBJECTIFS DU SONDAGE	6 6
			2. N	MÉTHODOLOGIE	7
				2.1. L'ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE 2.2. LE PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE 2.3. LES LIMITES DE L'ENQUÊTE	7 7 7
3. A	ANALYSE ET INTERPRÉTATIONS STATISTIQUES	8			
	 3.1. AU SUJET DE VOTRE QUARTIER ET DE LA VILLE DE GATINEAU 3.2. AU SUJET DE VOS ATTENTES PAR RAPPORT AU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE GATINEAU 3.3. AU SUJET DES SERVICES DE LA POLICE DANS VOTRE QUARTIER 3.4. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE 	8 12 15 19			
4. P	PRÉSENTATION SOMMAIRE DES RÉSULTATS PAR ZONE	20			
	4.1. ZONE 1 (J8L – J8M) 4.2. ZONE 2 (J8Y – J8Z – J9A – J9H – J9J) 4.3. ZONE 3 (J8T – J8X) 4.4. ZONE 4 (J8P – J8R – J8V) 4.5. PRINCIPALES COMPARAISONS ENTRE LES ZONES	20 23 26 29 32			
5.	CONCLUSION	36			
6 ANNEXES		37			

FAITS SAILLANTS POUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE DE GATINEAU

- 4500 envois par la poste pour 1726 réponses. Ce qui donne un taux de réponse de 38% pour une marge d'erreur de 2,4%.
- Le taux de réponse varie selon les zones administratives du sondage. La zone 1 (J8L J8M) obtient un taux de réponse de 29,1%. La zone 2 (J8Y J8Z J9A J9J J9H) obtient 38,3% et la zone 3 (J8X J8T) obtient 37,3%. Enfin, la zone 4 (J8P J8R J8V) fait bonne figure avec 48,4%.
- Au cours des trois dernières années, les citoyens considèrent que le crime est demeuré stable dans l'ensemble de la nouvelle ville de Gatineau selon 43% d'entre eux.
- 51,3% des citoyens considèrent que le crime est demeuré stable dans leur quartier versus une augmentation de 18,7%.
- 84,1% des citoyens déclarent qu'ils se sentent en sécurité lorsqu'ils marchent seul le jour contre 48,2% d'entre eux qui marchent seul le soir.
- 90,3% des citoyens se sentent en sécurité le jour dans leur domicile contre 74,8% d'entre eux le soir.
- 52,3% des citoyens considèrent que leurs enfants sont en sécurité le jour versus 31,3% le soir.
- Par crainte ou par peur, 27,1% des citoyens s'empêchent de sortir dans certains endroits publics tels que les parcs, les rues ou les sentiers le jour.
- Les 5 principales préoccupations des citoyens touchant leur quartier sont reliées au code de la route (vitesse 68,7%), aux crimes contre la propriété et les bandes de jeunes.
- Les préoccupations les moins prioritaires pour les citoyens, nous retrouvons les protestations, la prostitution, les mendiants, le harcèlement par la police et des voisins bruyants.
- Les citoyens considèrent que le service de police doit accorder davantage de priorité aux crimes contre la personne, principalement aux agressions sexuelles à 89,3%, à la violence faite aux femmes à 86,1% et au meurtre et homicide à 84,2%.
- Les citoyens considèrent prioritaire de répondre aux appels urgent à 93,7%, d'enquêter et de résoudre les crimes à 85,6%, d'intervenir auprès des jeunes dont la conduite est désordonnée à 82,9% et de surveiller les criminels.
- Les policiers du SPVG obtiennent un bon rendement face à leur conduite sécuritaire ainsi qu'à leur professionnalisme et leur entregent.

- Dans son ensemble (question 14), les citoyens octroient une évaluation du rendement de 87,1% au SPVG lorsqu'il s'agit s'assurer la paix et la sécurité aux citoyens de la ville de Gatineau.
- Les postes de police de la Ville de Gatineau ont été fréquentés par 16,7% des citoyens au cours des 12 derniers mois.
- Pour les valeurs organisationnelles, le respect obtient 65,5%, le bien-être 62,5%, l'engagement et le professionnalisme à 59,7%, l'éthique et justice à 59,0% et l'approche client à 57,6%. Les résultats obtenus indiquent que les valeurs organisationnelles prônées par la Ville de Gatineau sont implantées au sein de son service de police et perçues par la grande majorité des citoyens.
- Dans son ensemble, le service de police de la Ville de Gatineau obtient une note pour le niveau de satisfaction de ses citoyens pour la qualité du service offert dans la ville de Gatineau de 75,2% avec les « ne sait pas ». Toutefois, ce taux grimpe à 81,7% lorsque l'on tient compte uniquement de ceux qui ont exprimé une opinion.
- Dans le profil démographique, nous retrouvons 46% d'hommes et 54% de femmes. La majorité des répondants sont nés entre 1946 et 1965 (46%).
- 84% des citoyens ayant participé au sondage sont propriétaires et 40% des répondants ont au moins un enfant de moins de 18 ans au sein de leur ménage.
- Les répondants habitent dans une maison unifamiliale à 55%.
- 4% des répondants estiment être une personne handicapée et 5,9% des répondants considèrent qu'ils font partis d'une minorité visible.
- 10% des questionnaires ont été complétés en anglais.

SOMMAIRE

Une enquête par questionnaire fût réalisée pendant la période du 11 décembre 2006 jusqu'au 8 janvier 2007. Le questionnaire fût envoyé par la poste à 4500 ménages dans 4 zones administratives. Sur ce, 1726 personnes ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse est de 38% pour une marge d'erreur de 2,4%. Les 4 régions administratives de ce sondage sont la zone 1 (J8L – J8M), la zone 2 (J8Y – J8Z – J9A - J9J - J9H), la zone 3 (J8X – J8T) et la zone 4 (J8P – J8R – J8V).

Dans l'ensemble, les répondants sont satisfaits des services de la police au SPVG. Les citoyens manifestent certaines craintes le soir pour leurs activités diverses extérieures et certains limitent leur sortie le soir. Le sentiment de sécurité passe de 39,1% dans la zone 3 (J8X – J8T) à 47,5% pour la zone 1 (J8L – J8M).

L'enquête fait ressortir une distinction importante entre les zones administratives et les priorités divergent en fonction des besoins spécifiques des quartiers. Toutefois, l'excès de vitesse en voiture est la priorité première pour tous les quartiers de la Ville de Gatineau. Face aux priorités des citoyens pour le service de police face à divers problèmes, nous retrouvons, pour tous les quartiers, les agressions sexuelles, la violence faite aux femmes et la criminalité et la violence chez les jeunes en grande priorité. Les citoyens souhaitent que le SPVG répondre rapidement aux appels urgents et qu'il enquête et résout les crimes. En matière de sécurité routière, la conduite en état d'ébriété est la priorité pour tous les quartiers.

La Ville de Gatineau a mis en place des valeurs organisationnelles. Ces valeurs sont véhiculées au sein de son organisation. Le service de police de la Ville de Gatineau a donc cherché à mesurer l'implantation de ces valeurs au sein de son organisation. L'objectif visé était d'atteindre un taux d'intégration et de reconnaissance de la part des citoyens de 65% par valeur. Ainsi, 5 valeurs organisationnelles sur 6 ont été soumises à une évaluation. Ainsi, le respect obtient 65,5%, le bien-être 62,5%, l'engagement et le professionnalisme à 59,7%, l'éthique et justice à 59,0% et l'approche client à 57,6%.

Dans son ensemble (question 14), les citoyens octroient une évaluation du rendement au SPVG oscillant entre 84,3% et 89,6%. De plus, le niveau de satisfaction globale se situent entre 72,7% et 71,1% selon les zones.

Enfin, en guise de conclusion, il est de notre avis que les informations recueillies lors de ce sondage permettront d'orienter les actions futures du SPVG.

1. INTRODUCTION

Une enquête par questionnaire fût réalisée pendant la période du 2006 jusqu'au 8 janvier 2007. Le questionnaire fût envoyé par la poste à 4500 ménages dans 4 zones administratives. Sur ce, 1726 personnes ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse est de 38% pour une marge d'erreur de 2,4%. Ce document présente les résultats de ce sondage d'opinion. Il est constitué de 5 sections. La première section traite de l'introduction et des objectifs du sondage alors qu'en second, nous abordons la méthodologie de l'enquête. La troisième section aborde les résultats de l'enquête dans sa globalité, soit pour l'ensemble des citoyens alors que dans la quatrième section, nous présentons les principaux résultats par zones. La cinquième section est une brève conclusion.

1.1. LE COMITÉ DE PILOTAGE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Un comité interne au SPVG a été constitué. Ce comité a initié la démarche de ce sondage d'opinion dans le but d'obtenir des données permettant la rédaction d'une planification stratégique. Les membres de ce comité sont :

Sylvie Mantha, criminologue, Dany Montmigny, inspecteur, Jean-Robert Bourguoin, représentant syndical, Ghislain Séguin, capitaine, Hélène Dupéré, conseillère en ressources humaines, Jacinthe Charron, analyste en criminalité.

Le Comité tient à remercier ces personnes pour leur implication et leurs judicieux conseils qui a permis la réalisation de cette importante démarche de réflexion stratégique.

1.2. LES OBJECTIFS DU SONDAGE

Par le biais de cette démarche, le Comité tenait à recueillir des informations auprès de la population de la ville de Gatineau. Un sondage auprès de 4500 ménages par envoi postal a été choisi comme démarche. Le questionnaire a été rédigé afin d'obtenir des informations afin de mesurer ou rencontrer les objectifs suivants :

- Évaluer les sentiments de sécurité des citoyens habitant sur le territoire de Gatineau ;
- Connaître les préoccupations perçues ou vécues par les citoyens ;
- Mesurer la satisfaction du citoyen face au Service de police ;
- Connaître les attentes des citoyens face au travail du policier ;
- Obtenir un taux de réponse de 40%.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. L'ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire est divisé en trois sections, toutes reliées directement avec les objectifs stratégiques de l'enquête. Au fil des discussions le questionnaire a pris forme. Des discussions à l'interne ont permis d'élaborer les points principaux devant être mesurés. Les questions ont été élaborées par l'équipe à l'interne.

Sondages Ad Valorem (SAV) Inc a par la suite effectué des recommandations et des modifications sur les questions, le design du questionnaire et la structure des réponses. Les questionnaires ont été envoyés par la poste régulière à partir du 30 novembre 2006. Les répondants avaient jusqu'au 11 décembre pour y répondre, mais nous avons accepté des questionnaires jusqu'au 8 janvier 2007.

2.2. LE PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

L'élément clé de toute enquête est le plan d'échantillonnage. L'objectif poursuivi par le plan était de s'assurer d'avoir une bonne représentativité par zone cible pour le SPVG. Ainsi, le territoire de la ville de Gatineau a été divisé en 4 zones. Ces zones sont représentées par code postal.

	Total	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Code postal		J8L – J8M	J8Y – J8Z – J9A - J9J - J9H	J8X – J8T	J8P – J8R – J8V
Total de l'envoi	4500	1 100	1 100	1 200	1 100
Questionnaires ¹	1726	320	421	447	532
Taux de réponse	38,3 %	29,1%	38,3%	37,3%	48,4%

Mentionnons qu'un rappel par la poste a permis de stimuler le taux de réponse en incitant les gens à répondre aux questionnaires.

2.3. LES LIMITES DE L'ENQUÊTE

Le présent sondage est basé sur la volonté de répondre des gens. Nous n'avons pas de contrôle sur la qualité des interventions émises. Des éléments de contrôle ont toutefois servi à émettre une validation des réponses, telle que la logique des réponses. Un défi de taille auquel nous avons été confrontés fût le nombre important de « ne sais pas » pour certaines questions. Les analyses tiennent compte de l'absence d'opinion.

_

¹ 6 questionnaires sans identification de code postal.

3. ANALYSE ET INTERPRÉTATIONS STATISTIQUES

3.1. AU SUJET DE VOTRE QUARTIER ET DE LA VILLE DE GATINEAU

Mesure de la perception du crime dans la ville de Gatineau et ses quartiers.

Au cours des trois dernières années, les citoyens considèrent que le crime est demeuré stable dans l'ensemble de la nouvelle ville de Gatineau selon 43% d'entre eux. Toutefois, 29,5% considèrent que le crime a augmenté alors que 22,9% d'entre eux ne pouvaient exprimer une opinion.

En comparaison, 51,3% des citoyens considèrent que le crime est demeuré stable dans leur quartier versus une augmentation de 18,7%. Cette comparaison permet de cerner que les citoyens ont la perception que le crime augmente dans la ville de Gatineau sans nécessairement augmenté dans leur quartier. Ce constat se reflète à la question 3 car 47,3% des citoyens considèrent qu'il y a moins de crimes dans leur quartier que dans les autres quartiers de la ville de Gatineau.

Mesure du sentiment de sécurité dans la ville de Gatineau et ses quartiers.

Nous pouvons observer une nette distinction du sentiment de sécurité entre le jour et la nuit pour les citoyens dans leur quartier. En effet, 84,1% des citoyens déclarent qu'ils se sentent en sécurité lorsqu'ils marchent seul le jour contre 48,2% d'entre eux qui marchent seul le soir.

4. Sur une échelle de 1 à 5, dans quelle mesure vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez	
seul dans votre quartier	
le jour ?	84,1
le soir ?	48,2

Le sentiment de sécurité des citoyens est également affecté lorsqu'ils sont à l'intérieur de leur domicile. 90,3% des citoyens se sentent en sécurité le jour contre 74,8% d'entre eux le soir.

5. Sur une échelle de 1 à 5, dans quelle mesure vous sentez-vous en sécurité lorsque vous êtes à	
l'intérieur de votre domicile	
le jour ?	90,3
le soir?	74,8

Également, 52,3% des citoyens considèrent que leurs enfants sont en sécurité le jour versus 31,3% le soir. Ces résultats doivent certainement démontrer que le comportement des citoyens est influencé le soir. De plus, les femmes sont davantage portées à se sentir moins en sécurité que les hommes dans leurs actions le soir, principalement en ce qui a trait à marcher seule le soir.

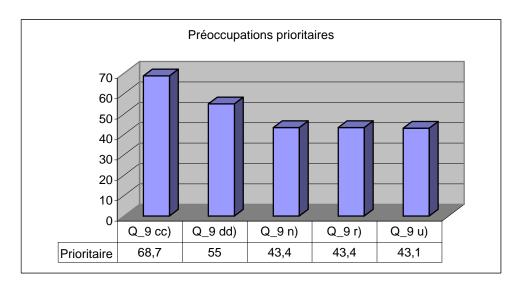
6. Sur une échelle de 1 à 5, dans quelle mesure sentez-vous vos enfants en sécurité dans votre quartier		
le jour?	52,3	
le soir?	31,3	

En somme, par crainte ou par peur, 27,1% des citoyens s'empêchent de sortir dans certains endroits publics tels que les parcs, les rues, les sentiers le jour. Cette situation est davantage vécue par les femmes plutôt que par les hommes. Nous pouvons également observer une distinction entre les zones. La zone 3, soit les codes postaux débutant par J8X et J8P expriment une plus grande crainte de fréquenter des lieux publics.

-9-

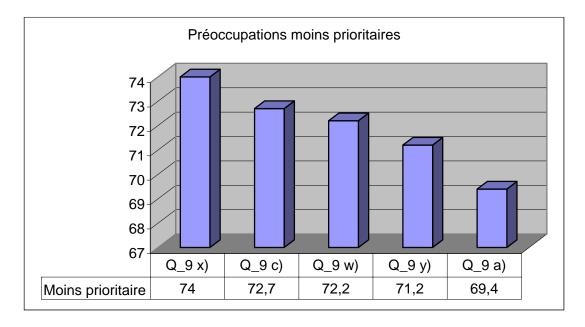
Les préoccupations des citoyens touchant leur quartier

Les principales préoccupations des citoyens ont été sondés à la question 9. Des 31 préoccupations sondées auprès des citoyens, les 5 principales préoccupations sont reliées au code de la route, aux crimes contre la propriété et les bandes de jeunes. Nous pouvons voir un lien avec le sentiment de sécurité dans leur quartier de la part des citoyens tel que présenté précédemment.



Q_9 cc) Excès de vitesse en voiture	68,7
Q_9 dd) Bruit causé par les véhicules (automobile et moto)	55
Q_9 n) Vandalisme contre la propriété	43,4
Q_9 r) Vol avec effraction / cambriolage	43,4
Q_9 u) Bandes de jeunes qui flânent	43,1

Parmi les préoccupations les moins prioritaires pour les citoyens, nous retrouvons les protestations, la prostitution, les mendiants, le harcèlement par la police et des voisins bruyants. Ces préoccupations sont néanmoins différentes selon les zones comme il est possible de l'observer dans l'annexe présentant le rapport de fréquence par zone.



Q_9 x) Protestation et manifestation	74
Q_9 c) Prostitution	72,7
Q_9 w) Harcèlement par la police	72,2
Q_9 y) Sans-abris et mendiants	71,2
Q_9 a) Voisins bruyants, fêtes tardives	69,4

3.2. AU SUJET DE VOS ATTENTES PAR RAPPORT AU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE GATINEAU

Les priorités des citoyens pour le service de police face à divers problèmes

Les citoyens considèrent que le service de police doit accorder davantage de priorité aux crimes contre la personne, principalement aux agressions sexuelles à 89,3%, à la violence faite aux femmes à 86,1% et au meurtre et homicide à 84,2%.

Les priorités que devrait accorder la police face à ces problèmes	Total %		
Forte priorité (80% et plus)			
Q_10 b) Agressions sexuelles	89,3		
Q_10 c) Violence faite aux femmes	86,1		
Q_10 a) Meurtre et homicide	84,2		
Q_10 l) Criminalité et violence chez les jeunes	83,8		
Q_10 k) Gangs de rue	81,0		
Q_10 i) Vente de drogue et stupéfiants	80,6		
Moyenne priorité (50% à 79%) Q_10 d) Harcèlements, intimidation et taxage 79,1			
Q_10 e) Vol par effraction (résidences, commerces et autres)	77,2		
Q_10 j) Consommation de drogue et stupéfiants	67,0		
Q_10 f) Vol de voiture	55,5		
Faible priorité (moins de 50%)			
Q_10 g) Vol divers (vol dans les voitures, bicyclettes, autres)	47,4		
Q_10 n) Prostitution	45,0		
Q_10 h) Vandalisme et graffitis	39,4		
Q_10 m) Bruits et désordres	38,3		

Les préoccupations concernant les jeunes sont également importantes, principalement pour la criminalité et la violence chez les jeunes à 83,8% et le phénomène de gang de rue à 81%. Au sein de cette liste des priorités, nous retrouvons en moindre importance, les vols divers à 47,4%, la prostitution pour 45% des citoyens, le vandalisme et les graffitis à 39,4% et les bruits et désordre à 38,3%.

Les priorités se retrouvent donc être dans les catégories de crimes contre la personne, la violence chez les jeunes et les stupéfiants. Il importe de noter que les crimes contre la propriété sont classés huitième dans cette liste. Ces sortes d'infraction sont les crimes dont les gens sont les plus susceptibles d'être victime. En effet, un citoyen a davantage de chance d'être victime d'un crime contre la propriété que d'un crime contre la personne. Des facteurs environnementaux,

comme la diffusion d'un crime pendant la période du sondage, peuvent avoir exercer une influence sur le sentiment de sécurité des citoyens face à leur personne.

Les priorités que devrait accorder la police face à ces activités

À la question 11, les citoyens étaient invités à se prononcer sur les priorités que devraient accordés le service de police face à diverses activités.

accordes le service de police face à diverses activités.	T . 10/		
Les priorités que devrait accorder la police face à ces activités	Total %		
Forte priorité (80% et plus)			
Q_11 j) Répondre rapidement aux appels urgents	93,7		
Q_11 l) Enquêter et résoudre les crimes	85,6		
Q_11 s) Intervenir face à la conduite désordonnée des jeunes - criminalité chez les jeunes	82,9		
Q_11 m) Surveiller les criminels	81,1		
Moyenne priorité (50% à 79%)			
Q_11 r) Ériger des barrages routiers pour contrer l'alcool au volant	70,8		
Q_11 e) Patrouiller en automobile les quartiers	69,7		
Q_11 p) Référer les victimes de crime aux organismes d'aide	69,6		
Q_11 a) Élaborer des programmes de prévention du crime	67,0		
Q_11 g) Patrouiller les parcs durant la période estivale	63,6		
Q_11 b) Assurer une présence dans les écoles	62,5		
Q_11 f) Patrouiller en vélo les pistes cyclables et les sentiers récréatifs	61,1		
Q_11 o) Assurer la sécurité du public lors de manifestations ou événements spéciaux qui pourraient compromettre la sécurité du public	59,3		
Q_11 c) Travailler avec les résidents des quartiers afin de trouver une solution aux crimes locaux	56,8		
Q_11 n) Émettre des contraventions pour les infractions au Code de la sécurité routière	56,8		
Q_11 d) Traiter les problèmes qui concernent réellement les gens de votre quartier	54,1		
Faible priorité (moins de 50%)			
Q_11 h) Patrouille moto-radar	46,3		
Q_11 q) Patrouiller à pied au centre-ville	38,3		
Q_11 k) Donner suite aux demandes et aux appels non urgents	35,2		
Q_11 i) Patrouille spécialisée (bateau, motoneige, VTT)	25,2		

Suite à cette consultation, nous pouvoir voir que les citoyens considèrent prioritaire de répondre aux appels urgent à 93,7%, d'enquêter et de résoudre les crimes à 85,6%, d'intervenir auprès des jeunes dont la conduite est désordonnée à 82,9% et de surveiller les criminels.

Des activités de prévention ou de surveillance du code de la route se retrouvent en moyenne priorité alors que les appels urgents ou les patrouilles spécialisées se retrouvent en faible priorité.

Les priorités en matière de sécurité routière

Les principales préoccupations en matière de sécurité routière pour les citoyens sont la conduite en état d'ébriété à 92,7%, la vitesse dans les quartiers à 85,6% et la rage au volant à 84,2%.

Les priorités en matière de sécurité routière	Total %	
Forte priorité (80% et plus)		
Q_12 i) Conduite en état d'ébriété	92,7	
Q_12 c) Vitesse dans les quartiers	85,6	
Q_12 h) Rage au volant	84,2	
Moyenne priorité (50% à 79%) Q_12 f) Respect des feux de circulation	76,1	
Q_12 d) Vitesse sur les artères principales	72,6	
Q_12 g) Respect des arrêts obligatoires	71,4	
Q_12 a) Traverse de piétons	54,2	
Q_12 b) Port de la ceinture de sécurité	51,3	
Faible priorité (moins de 50%)		
Q_12 e) Respect des voies réservées au transport en commun et au co-voiturage	48,7	

Dans son ensemble, la vaste majorité des citoyens reconnaît que les crimes contre la personne, les crimes contre la propriété et le respect du code de la route sont des problématiques qui devraient être prises en considération lors de l'élaboration de la planification stratégique.

3.3. AU SUJET DES SERVICES DE LA POLICE DANS VOTRE QUARTIER

L'évaluation du rendement du service de police de la Ville de Gatineau

Les citoyens pouvaient évaluer le rendement du service de la police de la Ville de Gatineau. Ainsi, plusieurs sujets ont été soumis pour fin d'évaluation. Toutefois, plusieurs citoyens n'ont pas exprimé d'opinion sur plusieurs des sujets traités. Le pourcentage n'est donc qu'un indicateur permettant d'établir une comparaison entre les thèmes soumis.

Évaluation du rendement	Total %
Bon rendement	
Q_13 l) Conduite automobile sécuritaire des policiers lors de leurs patrouilles	57,9
Q_13 s) Faire tout leur possible pour aider les gens et leur rendre service	54,1
Q_13 d) Amabilité et disponibilité d'écoute	54
Q_13 p) Faire respecter les limites de vitesse par l'émission de contraventions	50,3
Moyen rendement	
Q_13 k) Visibilité de la police dans les véhicules de patrouille	49,7
Q_13 t) Offre de services en français et en anglais	48,8
Q_13 a) Réponse rapide aux appels d'urgence	46,0
Q_13 r) Assurer la sécurité du public et la sécurité générale lors de protestations et de manifestations publiques Q_13 q) Faire respecter le code de la sécurité routière (autre que vitesse	45,2
excessive)	43,7
Q_13 o) Actions répressives contre l'alcool au volant	41,6
Q_13 g) Traitement équitable des gens	38,0
Q_13 c) Prévention du crime	35,0
Faible rendement	
Q_13 m) Arrestation de criminels	27,2
Q_13 i) Présence de la police dans les écoles locales	27,0
Q_13 h) Rapports avec les différentes communautés culturelles	26,8
Q_13 b) Enquête/résolution de crimes	26,8
Q_13 n) Intervention face à la conduite désordonnée des jeunes et à la criminalité	260
chez les jeunes	26,0
Q_13 e) Collaboration avec les résidents du quartier pour trouver des solutions	24.9
aux crimes locaux	24,8
Q_13 f) Traitement des problèmes qui préoccupent réellement les gens du	23,3
quartier Q_13 j) Présence de la police à pied ou en vélo	23,3
Q_13 J) resence de la ponce a pied ou en velo	∠1,∠

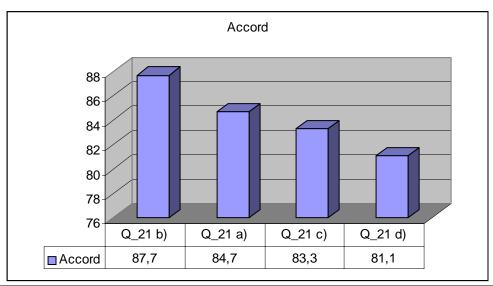
Cette évaluation permet de faire ressortir que les policiers du SPVG obtiennent un bon rendement face à leur conduite sécuritaire ainsi qu'à leur professionnalisme et leur entregent. Les points nécessitant une amélioration sont la présence à vélo des policiers, le traitement de problèmes qui préoccupent réellement les citoyens et la collaboration avec les résident du quartier pour trouver des solutions. Mais dans son ensemble (question 14), les citoyens octroient une évaluation du rendement de 87,1% au SPVG lorsqu'il s'agit s'assurer la paix et la sécurité aux citoyens de la ville de Gatineau.

Il est fort probable que l'évaluation de ce rendement est basée sur les perceptions des citoyens. Nous pouvons remarquer que seulement 46,3% des citoyens ont eu à transiger avec un agent du service de police de la Ville de Gatineau. De ces interactions, 26% étaient pour des actions diverses alors que 22% concernaient des interactions avec un agent du SPVG, il s'agit de demandes d'information de la part de l'agent (question 16). Il importe de souligner que lorsque les citoyens ont eu à interagir avec un agent, 85,4% d'entre eux ont considéré l'agent courtois et agissant de manière professionnelle et 76,8% d'entre eux avaient confiance en la capacité de l'agent de traiter convenablement la situation. Enfin, en ce qui a trait au niveau de satisfaction des citoyens lors d'un entretien avec un agent, 71,4% se déclarent satisfait ou très satisfait de la qualité du service et de l'entretien (question 18).

- 16 -

Les citoyens qui fréquentent les postes de police

Les postes de police de la Ville de Gatineau ont été fréquentés par 16,7% des citoyens au cours des 12 derniers mois. Cette fréquentation est effectuée principalement aux postes des secteurs de Gatineau à 49,7% et du secteur Hull à 30,6%. Lors de cette visite au poste, les citoyens considèrent qu'ils ont été servis de façon courtoise (87,7%) et dans un délai raisonnable (84,7%). De plus, ils considèrent qu'ils ont obtenu l'information nécessaire (83,3%) et se déclarent satisfait des services reçus (81,1%) à leur poste de police.

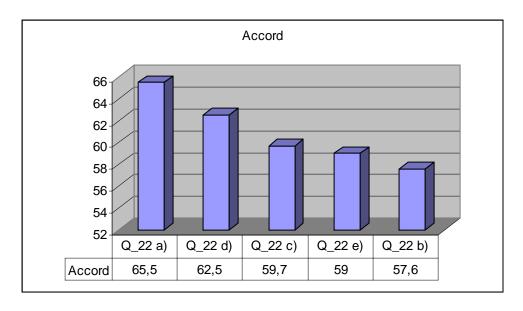


Q_21 b) La personne au poste de police a traité ma demande de façon courtoise et	
professionnelle.	87,7
Q_21 a) J'ai été servi dans un délai raisonnable.	84,7
Q_21 c) J'ai obtenu l'information ou le service dont j'avais besoin.	83,3
Q_21 d) Dans l'ensemble, j'ai été satisfait du service au poste de police.	81,1

Les valeurs organisationnelles

La Ville de Gatineau a mis en place des valeurs organisationnelles. Ces valeurs sont véhiculées au sein de son organisation. Le service de police de la Ville de Gatineau a donc cherché à mesurer l'implantation de ces valeurs au sein de son organisation. L'objectif visé était d'atteindre un taux d'intégration et de reconnaissance de la part des citoyens de 65% par valeur. Ainsi, 5 valeurs organisationnelles sur 6 ont été soumises à une évaluation. Ces 5 valeurs sont le respect, l'approche client, l'engagement, le bien-être et l'éthique et la justice. Seul la valeur de leadership visionnaire n'a pas été soumise à une évaluation en raison de sa difficulté d'interprétation par les citoyens.

- 17 *-*



Q_22 a) Ils agissent avec considération et font preuve d'ouverture (respect)	65,5
Q_22 d) Ils sont orientés vers le bien-être et les besoins de la population afin de	
maximiser leur qualité de vie (bien-être)	62,5
Q_22 c) Ils s'investissent avec enthousiasme dans leur travail (engagement et	
professionnalisme)	59,7
Q_22 e) Ils adoptent une conduite intègre et équitable envers tous (éthique et justice)	59,0
Q_22 b) Ils accordent la priorité à la qualité des services rendus (approche client)	57,6

Suite à ce sondage, nous pouvons observer que le respect obtient 65,5% et se classe en tête de liste des différentes valeurs. L'objectif de 65% ne fut pas atteint pour les autres valeurs organisationnelles. Toutefois, en ne tenant pas compte des non-réponses, ce taux est supérieur à 65% pour les 5 valeurs. Les résultats indiquent donc que les valeurs organisationnelles prônées par la Ville de Gatineau sont implantées au sein de son service de police et perçues par la grande majorité des citoyens.

Le niveau global de satisfaction

Dans son ensemble, le service de police de la Ville de Gatineau obtient une note pour le niveau de satisfaction de ses citoyens pour la qualité du service offert dans la ville de Gatineau de 75,2% avec les « ne sait pas ». Toutefois, ce taux grimpe à 81,7% lorsque l'on tient compte uniquement de ceux qui ont exprimé une opinion.

À titre de comparaison, les différentes enquêtes de satisfaction tiennent compte d'un taux minimal acceptable de 80%. Avec le résultat obtenu, le service de police obtient donc une note de satisfaction supérieure à cette norme. De plus, le taux de satisfaction exprimé par les citoyens pour le service de police d'Ottawa était de 84% en 2006. Le taux de satisfaction obtenu par le service de police de la Ville de Gatineau est donc comparable à d'autres services de police.

3.4. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

Dans le cadre de ce sondage, chaque citoyen avait une chance égale à un autre d'être sélectionné comme participant, la sélection des répondants s'étant effectué au hasard. Dans tout sondage, il importe d'être le plus près possible des moyennes du profil démographique de la population. Les moyennes de ce sondage sont effectivement près des moyennes de l'ensemble de la population de la ville de Gatineau. Nous retrouvons une exception en ce qui a trait aux propriétaires versus les locataires car ces derniers ont tendance à répondre en plus faible nombre à un sondage que les propriétaires. Toutefois, nous n'avons pas effectué de pondération car l'impact serait minime.

Dans le profil démographique², nous retrouvons 46% d'hommes et 54% de femmes. La majorité des répondants sont nés entre 1946 et 1965 (46%). 84% des citoyens ayant participé au sondage sont propriétaires et 40% des répondants ont au moins un enfant de moins de 18 ans au sein de leur ménage. En grande majorité, ils habitent dans une maison unifamiliale à 55%.

À ce sondage, 4% des répondants estiment être une personne handicapée et 5,9% des répondants considèrent qu'ils font partis d'une minorité visible. Enfin, nous avons reçu 10% des questionnaires en anglais.

² Les tableaux de fréquence de chacune des questions du profil démographie se retrouve dans l'annexe intitulé :

[«] Rapport de fréquence du sondage d'opinion 2006 du service de police de la Ville de Gatineau. »

4. PRÉSENTATION SOMMAIRE DES RÉSULTATS PAR ZONE

Une présentation sommaire des résultats par zone permettra au service de police de la Ville de Gatineau d'établir des priorités d'intervention ou de prévention selon les besoins exprimés par les citoyens d'un secteur en particulier. À la section 3, nous avons vu les résultats pour l'ensemble de la ville de Gatineau. Nous allons refaire le même exercice mais pour chacune des zones.

4.1. **ZONE** 1 (J8L – J8M)

Les citoyens dont le code postal débute par J8L et J8M considèrent que le crime est demeuré stable dans la ville de Gatineau selon 47,5% d'entre eux. Seulement 27,2% des citoyens considèrent que le crime a augmenté depuis trois ans. Dans leur secteur respectif, 58,8% des citoyens considèrent que le crime est demeuré stable et 54,1% considèrent que leur secteur renferme moins de crimes que les autres quartiers.

Les citoyens ont le sentiment d'être en sécurité le jour pour prendre des marches seul selon 87,8% d'entre eux. Ce sentiment descend à 53,8% le soir. Ce sentiment de sécurité est également plus accentué, à 94,1% le jour lorsque les citoyens se retrouvent à l'intérieur de leur domicile que le soir à 75,3%. Lorsqu'il s'agit de leurs enfants, les citoyens expriment un niveau de sécurité de 52,2% dans leur quartier le jour contre 35% le soir. Ces résultats viennent effectivement affecter les habitudes des citoyens. Nous retrouvons 19,8% des citoyens de la zone 1 qui s'empêchent de sortir le jour et 58,5% des citoyens qui s'empêchent de sortir en soirée. Ce qui démontre une hausse très importante entre les citoyens qui sortent le jour et ceux qui sortent le soir.

Les préoccupations des citoyens touchant leur quartier

Les principales préoccupations des citoyens ont été sondés à la question 9. Des 31 préoccupations sondées auprès des citoyens, les 5 principales préoccupations sont reliées au code de la route, à l'éclairage des rues et aux crimes contre la propriété.

Q_9 cc) Excès de vitesse en voiture	71,60%
Q_9 dd) Bruit causé par les véhicules (automobile et moto)	53,40%
Q_9 e) Mauvais éclairage des rues	45,90%
Q_9 n) Vandalisme contre la propriété	42,20%
Q_9 bb) Rage au volant	40,60%

Les priorités des citoyens pour le service de police face à divers problèmes

Les priorités des citoyens sont reliées aux crimes contre la personne. Nous retrouvons également une préoccupation importante en ce qui concerne la criminalité chez les jeunes et le phénomène de gangs de rue.

Q_10 b) Agressions sexuelles	88,70%
Q_10 c) Violence faite aux femmes	84,70%
Q_10 l) Criminalité et violence chez les jeunes	84,70%
Q_10 k) Gangs de rue	82,80%
Q_10 a) Meurtre et homicide	82,50%

Les priorités que devrait accorder la police face à ces activités

Le SPVG devrait accorder une forte importance à répondre aux appels urgents. De plus, selon les citoyens de la zone 1, la résolution de crimes est prioritaire de même qu'une intervention auprès des jeunes dont la conduite est désordonnée. Enfin, le service de police devrait accorder de l'importance à surveiller les criminels et ériger des barrages routiers pour contrer l'alcool au volant.

Q_11 j) Répondre rapidement aux appels urgents	96,00%
Q_11 l) Enquêter et résoudre les crimes	86,90%
Q_11 s) Intervenir face à la conduite désordonnée des jeunes - criminalité chez les jeunes	85,90%
Q_11 m) Surveiller les criminels	85,60%
Q_11 r) Ériger des barrages routiers pour contrer l'alcool au volant	78,50%

Les priorités en matière de sécurité routière

En matière de sécurité routière, l'alcool au volant est la priorité en tête de liste suivi de la vitesse dans les quartiers. D'autres notions du code de la route sont jugées prioritaires pour les citoyens soit la rage au volant, le respect des feux de circulation et la vitesse sur les artères principales.

Q_12 i) Conduite en état d'ébriété	94,10%
Q_12 c) Vitesse dans les quartiers	91,50%
Q_12 h) Rage au volant	85,00%
Q_12 f) Respect des feux de circulation	78,80%
Q_12 d) Vitesse sur les artères principales	77,20%

L'évaluation du rendement du service de police de la Ville de Gatineau

Dans son ensemble, les agents du SPVG obtiennent une bonne évaluation de leur rendement. Les principaux items sont la conduite sécuritaire des policiers lors des patrouilles et une bonne visibilité des véhicules de patrouille. Il importe de mentionner que les citoyens reconnaissent les efforts effectués par les agents pour aider les gens et faire respecter les limites de vitesse. Les citoyens reconnaissent également la courtoisie des agents et leur disponibilité.

Q_13 l) Conduite automobile sécuritaire des policiers lors de leurs patrouilles	81,60%
Q_13 k) Visibilité de la police dans les véhicules de patrouille	80,60%
Q_13 s) Faire tout leur possible pour aider les gens et leur rendre service	73,40%
Q_13 p) Faire respecter les limites de vitesse par l'émission de contraventions	73,20%
Q_13 d) Amabilité et disponibilité d'écoute	70,00%

Dans son ensemble (question 14), les citoyens octroient une évaluation du rendement de 89,6% au SPVG lorsqu'il s'agit d'assurer la paix et la sécurité aux citoyens de la ville de Gatineau.

Les valeurs organisationnelles

Les résultats des valeurs organisationnelles perçues par les citoyens de la zone 1 sont supérieures aux résultats de l'ensemble de la ville de Gatineau. Avec ces résultats, nous pouvons entrevoir que les citoyens ont une bonne perception des agents qui patrouillent dans leur secteur.

Q_22 a) Ils agissent avec considération et font preuve d'ouverture (respect)	68,10%
Q_22 d) Ils sont orientés vers le bien-être et les besoins de la population afin de maximiser	
leur qualité de vie (bien-être)	66,90%
Q_22 c) Ils s'investissent avec enthousiasme dans leur travail (engagement et	
professionnalisme)	63,10%
Q_22 b) Ils accordent la priorité à la qualité des services rendus (approche client)	62,50%
Q_22 e) Ils adoptent une conduite intègre et équitable envers tous (éthique et justice)	62,20%

Le niveau global de satisfaction

Dans son ensemble, le service de police de la Ville de Gatineau obtient une note de 76,9% avec les « ne sait pas » pour le niveau de satisfaction de ses citoyens quant à la qualité du service offert dans la ville de Gatineau.

4.2. ZONE 2 (**J8Y** – **J8Z** – **J9A** – **J9H** – **J9J**)

Dans la zone 2, les citoyens considèrent à 41,8%, que le crime est demeuré stable dans la ville de Gatineau. Seulement 5,4% des citoyens considèrent que le crime a diminué depuis trois ans. Dans leur quartier, 50,8% des citoyens considèrent que le crime est demeuré stable, mais 20,2% considèrent que les crimes sont en croissance depuis trois ans. Néanmoins, 50,4% considèrent que leur secteur renferme moins de crimes que les autres quartiers.

86% des citoyens ont le sentiment d'être en sécurité le jour pour prendre des marches seul alors que ce sentiment diminue à 50,8% le soir. Le sentiment de sécurité est également plus accentué le jour lorsque les citoyens se retrouvent à l'intérieur de leur domicile à 90,0% alors que le soir, ce sentiment se situe à 79,1%. Lorsqu'il s'agit de leurs enfants, les citoyens expriment un niveau de sécurité de 49,9% dans leur quartier le jour contre 29,3% le soir. Ces résultats viennent effectivement affecter les habitudes des citoyens car il y a 31,4% des citoyens de la zone 2 qui s'empêchent de sortir le jour et 68,4% des citoyens qui s'empêchent de sortir en soirée.

Les préoccupations des citoyens concernant leur quartier

Les principales préoccupations des citoyens ont été sondées à la question 9. Des 31 préoccupations sondées auprès des citoyens, les 5 principales préoccupations sont reliées au code de la route, aux jeunes et aux crimes contre la propriété.

Q_9 cc) Excès de vitesse en voiture	70,10%
Q_9 dd) Bruit causé par les véhicules (automobile et moto)	57,80%
Q_9 u) Bandes de jeunes qui flânent	46,00%
Q_9 r) Vol avec effraction / cambriolage	43,90%
Q_9 n) Vandalisme contre la propriété	43,80%

Les priorités des citoyens pour le service de police face à divers problèmes

Les problèmes jugés prioritaires par les citoyens de la zone 2 sont les crimes contre la personne, principalement les femmes, et les problématiques touchant les jeunes.

Q_10 b) Agressions sexuelles	87,90%
Q_10 c) Violence faite aux femmes	86,00%
Q_10 a) Meurtre et homicide	83,40%
Q_10 l) Criminalité et violence chez les jeunes	82,40%
Q_10 k) Gangs de rue	80,30%

Les priorités que devrait accorder la police face à ses activités

Dans la zone 2, les citoyens considèrent que le SPVG devrait accorder une forte importance à répondre aux appels urgents. De plus, selon ces citoyens, la résolution de crimes est prioritaire de même qu'une intervention auprès des jeunes dont la conduite est désordonnée. Enfin, le service de police devrait accordée de l'importance à surveiller les criminels et fournir un plus grand soutien aux victimes en les référant aux organismes d'aide.

Q_11 j) Répondre rapidement aux appels urgents	94,30%
Q_11 l) Enquêter et résoudre les crimes	87,40%
Q_11 s) Intervenir face à la conduite désordonnée des jeunes - criminalité chez les jeunes	83,30%
Q_11 m) Surveiller les criminels	80,60%
Q_11 p) Référer les victimes de crimes aux organismes d'aide	72,70%

Les priorités en matière de sécurité routière

En matière de sécurité routière, la conduite en état d'ébriété vient en tête de liste. Nous retrouvons également la rage au volant, la vitesse dans les quartiers, le respect des feux de circulation et des arrêts obligatoires.

Q_12 i) Conduite en état d'ébriété	93,80%
Q_12 h) Rage au volant	85,30%
Q_12 c) Vitesse dans les quartiers	84,30%
Q_12 f) Respect des feux de circulation	76,70%
Q_12 g) Respect des arrêts obligatoires	71,90%

L'évaluation du rendement du service de police de la Ville de Gatineau

Dans ces secteurs, les citoyens reconnaissent également les efforts effectués par les agents du SPVG pour aider les gens et faire respecter les limites de vitesse. Les citoyens reconnaissent également la courtoisie des agents et leur disponibilité.

Q_13 l) Conduite automobile sécuritaire des policiers lors de leurs patrouilles	74,60%
Q_13 p) Faire respecter les limites de vitesse par l'émission de contraventions	72,50%
Q_13 k) Visibilité de la police dans les véhicules de patrouille	71,50%
Q_13 d) Amabilité et disponibilité d'écoute	67,00%
Q_13 s) Faire tout leur possible pour aider les gens et leur rendre service	65,60%

Dans son ensemble (question 14), les citoyens octroient une évaluation du rendement de 86% au SPVG lorsqu'il s'agit d'assurer la paix et la sécurité aux citoyens de la ville de Gatineau.

Les valeurs organisationnelles

Les résultats indiquent que les valeurs organisationnelles prônées par la Ville de Gatineau se retrouvent au sein de son service de police. De plus, ces valeurs sont perçues par la grande majorité des citoyens. Ils sont également dans le même ordre que pour l'ensemble de la ville de Gatineau.

Q_22 a) Ils agissent avec considération et font preuve d'ouverture (respect)	62,70%
Q_22 d) Ils sont orientés vers le bien-être et les besoins de la population afin de maximiser	· ·
leur qualité de vie (bien-être)	60,10%
Q_22 c) Ils s'investissent avec enthousiasme dans leur travail (engagement et	
professionnalisme)	57,90%
Q_22 e) Ils adoptent une conduite intègre et équitable envers tous (éthique et justice)	57,20%
Q_22 b) Ils accordent la priorité à la qualité des services rendus (approche client)	55,80%

Le niveau global de satisfaction

Dans son ensemble, le service de police de la Ville de Gatineau obtient une note de 72,7% avec les « ne sait pas » pour le niveau de satisfaction de ses citoyens quant à la qualité du service offert dans la ville de Gatineau.

4.3. **ZONE 3 (J8T – J8X)**

Dans la zone 3, 39,1% des citoyens considèrent que le crime est demeuré stable dans la ville de Gatineau. Seulement 4,9% des citoyens considèrent que le crime a diminué depuis trois ans. Dans leur quartier, 44,1% des citoyens considèrent que le crime est demeuré stable, 24,6% considèrent que les crimes sont en croissance depuis trois ans et 9,4% croient que les crimes ont baissé. Bien que 25% des citoyens n'avaient pas d'opinion, nous retrouvons 36% des citoyens qui croient qu'il y a moins de crimes dans leur quartier alors que 15% pensent qu'il y a davantage de crimes dans leur quartier.

Une différence importante avec les autres zones est que 77,1% des citoyens ont le sentiment d'être en sécurité le jour pour prendre des marches seul alors que ce sentiment descend à 37,6% le soir. Le sentiment de sécurité est également plus accentué le jour lorsque les citoyens se retrouvent à l'intérieur de leur domicile à 83,7% plutôt que le soir à 68,7%. Lorsqu'il s'agit de leurs enfants, les citoyens expriment un niveau de sécurité de 41,4% dans leur quartier le jour versus 22,8% le soir. Ces résultats sont de loin inférieurs aux autres zones pour les résidents dont le code postal débute par J8T et J8X. Ces résultats viennent effectivement affecter les habitudes des citoyens. En effet, 30,9% des citoyens de cette zone s'empêchent de sortir le jour et 67,3% des citoyens s'empêchent de sortir en soirée.

Les préoccupations des citoyens touchant leur quartier

Les principales préoccupations des citoyens ont été sondés à la question 9. Des préoccupations sondées, les 5 principales préoccupations sont reliées au code de la route, aux crimes contre les voitures et la propriété ainsi qu'au sentiment de sécurité dans les parcs.

Q_9 cc) Excès de vitesse en voiture	67,60%
Q_9 dd) Bruit causé par les véhicules (automobile et moto)	55,20%
Q_9 o) Vols dans les véhicules	55,20%
Q_9 r) Vols avec effraction / cambriolage	49,60%
Q_9 z) Sécurité dans les parcs	47,40%

Les priorités des citoyens pour le service de police face à divers problèmes

Dans la zone 3, les priorités des citoyens sont les mêmes pour les deux premiers, soit les agressions sexuelles et la violence faite aux femmes. Nous retrouvons les meurtres et homicides en troisième position comme problèmes prioritaires pour ces quartiers. La vente de drogues et de stupéfiants est également un problème préoccupant pour ces quartiers ainsi que la criminalité chez les jeunes.

Q_10 b) Agressions sexuelles	89,00%
Q_10 c) Violence faite aux femmes	86,50%
Q_10 a) Meurtres et homicides	84,80%
Q_10 i) Vente de drogue et stupéfiants	81,90%
Q_10 l) Criminalité et violence chez les jeunes	81,20%

Les priorités que devrait accorder la police face à ses activités

En terme de priorité que le SPVG devrait accorder dans la zone 3, nous retrouvons la réponse aux appels urgents et la résolution des crimes. De plus, une surveillance plus accrue des criminels est souhaitée ainsi que des interventions auprès des jeunes face à leur conduite désordonnée. Enfin, les citoyens souhaiteraient un plus grand nombre de patrouilles dans leur quartier.

Q_11 j) Répondre rapidement aux appels urgents	91,50%
Q_11 l) Enquêter et résoudre les crimes	84,10%
Q_11 m) Surveiller les criminels	81,00%
Q_11 s) Intervenir face à la conduite désordonnée des jeunes - criminalité chez les jeunes	80,70%
Q_11 e) Patrouiller en automobile les quartiers	72,80%

Les priorités en matière de sécurité routière

En matière de sécurité routière, les citoyens de la zone 3 jugent prioritaire l'alcool au volant. Cet aspect est la priorité en tête de liste suivi de la vitesse dans ces quartiers. D'autres notions du code de la route sont jugées prioritaires pour les citoyens, soit la rage au volant, le respect des feux de circulation et la vitesse sur les artères principales.

Q_12 i) Conduite en état d'ébriété	90,20%
Q_12 c) Vitesse dans les quartiers	80,30%
Q_12 h) Rage au volant	79,20%
Q_12 f) Respect des feux de circulation	75,40%
Q_12 d) Vitesse sur les artères principales	72,20%

L'évaluation du rendement du service de police de la Ville de Gatineau

Dans ces secteurs, les citoyens reconnaissent les efforts effectués par les agents du SPVG lors de leur conduite en patrouille. Les citoyens reconnaissent que les agents sont là également pour aider les gens et faire respecter les limites de vitesse. Les citoyens reconnaissent aussi la courtoisie des agents et leur disponibilité.

Q_13 l) Conduite automobile sécuritaire des policiers lors de leurs patrouilles	75,60%
Q_13 k) Visibilité de la police dans les véhicules de patrouille	72,30%
Q_13 d) Amabilité et disponibilité d'écoute	68,10%
Q_13 s) Faire tout leur possible pour aider les gens et leur rendre service	67,80%
Q_13 p) Faire respecter les limites de vitesse par l'émission de contraventions	65,60%

Dans son ensemble (question 14), les citoyens octroient une évaluation du rendement de 84,3% au SPVG lorsqu'il s'agit d'assurer la paix et la sécurité aux citoyens de la ville de Gatineau.

Les valeurs organisationnelles

Les résultats indiquent que les valeurs organisationnelles prônées par la Ville de Gatineau se retrouvent au sein de son service de police. De plus, ces valeurs sont perçues par la grande majorité des citoyens. Ils sont également dans le même ordre que pour l'ensemble de la ville de Gatineau.

Q_22 a) Ils agissent avec considération et font preuve d'ouverture (respect)	64,70%
Q_22 d) Ils sont orientés vers le bien-être et les besoins de la population afin de maximiser	
leur qualité de vie (bien-être)	61,50%
Q_22 c) Ils s'investissent avec enthousiasme dans leur travail (engagement et	
professionnalisme)	59,80%
Q_22 e) Ils adoptent une conduite intègre et équitable envers tous (éthique et justice)	58,40%
Q_22 b) Ils accordent la priorité à la qualité des services rendus (approche client)	53,80%

Le niveau global de satisfaction

Dans son ensemble, le service de police de la Ville de Gatineau obtient une note de 74,7% avec les « ne sait pas » pour le niveau de satisfaction de ses citoyens quant à la qualité du service offert dans la ville de Gatineau.

4.4. **ZONE** 4 (J8P – J8R – J8V)

Dans la zone 4, les citoyens considèrent que le crime est demeuré stable dans la ville de Gatineau selon 44,5% d'entre eux. Seulement 3,8% des citoyens considèrent que le crime a diminué depuis trois ans. Dans leur quartier, 53,4% des citoyens considèrent que le crime est demeuré stable, mais 16,5% considèrent que les crimes sont en croissance depuis trois ans. Néanmoins, 50,4% considèrent que leur secteur renferme moins de crimes que les autres quartiers.

86,8% des citoyens ont le sentiment d'être en sécurité le jour pour prendre des marches seul alors que ce sentiment descend à 52,3% le soir. Le sentiment de sécurité est également plus accentué le jour, lorsque les citoyens se retrouvent à l'intérieur de leur domicile, à 90,0% plutôt que le soir à 76,4%. Lorsqu'il s'agit de leurs enfants, les citoyens expriment un niveau de sécurité acceptable de 60,5% dans leur quartier le jour contre 38% le soir. Seulement 25,4% des citoyens de la zone 4 s'empêchent de sortir le jour versus 60,3% des citoyens qui s'empêchent de sortir en soirée.

Les préoccupations des citoyens touchant leur quartier

Les principales préoccupations des citoyens ont été sondées à la question 9. Des 31 préoccupations sondées auprès des citoyens, les 5 principales sont reliées au code de la route, aux jeunes et aux crimes contre la propriété.

Q_9 cc) Excès de vitesse en voiture	67,30%
Q_9 dd) Bruit causé par les véhicules (automobile et moto)	53,80%
Q_9 u) Bandes de jeunes qui flânent	42,00%
Q_9 bb) Rage au volant	40,90%
Q_9 n) Vandalisme contre la propriété	40,80%

Les priorités des citoyens pour le service de police face à divers problèmes

Dans la zone 4, les priorités des citoyens sont les agressions sexuelles et la violence faite aux femmes. Nous retrouvons la criminalité chez les jeunes en troisième position comme problèmes prioritaires pour ces quartiers. Enfin, les meurtres et les homicides sont également un problème préoccupant pour ces quartiers ainsi que le phénomène de gangs de rue.

Q_10 b) Agressions sexuelles	91,40%
Q_10 c) Violence faite aux femmes	87,20%
Q_10 l) Criminalité et violence chez les jeunes	87,10%
Q_10 a) Meurtres et homicides	85,80%
Q_10 k) Gangs de rue	83,70%

Les priorités que devrait accorder la police face à ses activités

Pour les citoyens de la zone 4, le SPVG devrait accorder une forte importance à répondre aux appels urgents. De plus, la résolution de crimes est prioritaire de même qu'une intervention auprès des jeunes dont la conduite est désordonnée. Enfin, le service de police devrait accorder de l'importance à surveiller les criminels et à ériger des barrages routiers pour contrer l'alcool au volant.

Q_11 j) Répondre rapidement aux appels urgents	94,00%
Q_11 l) Enquêter et résoudre les crimes	84,80%
Q_11 s) Intervenir face à la conduite désordonnée des jeunes - criminalité chez les jeunes	82,70%
Q_11 m) Surveiller les criminels	79,20%
Q_11 r) Ériger des barrages routiers pour contrer l'alcool au volant	71,60%

Les priorités en matière de sécurité routière

En ce qui concerne la sécurité routière dans la zone 4, nous retrouvons la conduite en état d'ébriété, la vitesse dans les quartiers et la rage au volant en tête de liste. Le respect des feux de circulation et la vitesse dans les quartiers sont également des priorités pour la sécurité routière.

Q_12 i) Conduite en état d'ébriété	93,50%
Q_12 c) Vitesse dans les quartiers	87,40%
Q_12 h) Rage au volant	87,20%
Q_12 f) Respect des feux de circulation	74,60%
Q_12 d) Vitesse sur les artères principales	71,50%

L'évaluation du rendement du service de police de la Ville de Gatineau

Cette évaluation permet de faire ressortir que les policiers du SPVG obtiennent un bon rendement face à leur conduite sécuritaire, leur visibilité ainsi que le devoir de faire respecter les limites de vitesse. De plus, les citoyens reconnaissent les efforts fournis par les agents du SPVG quant à leur entregent et leur disponibilité.

Q_13 l) Conduite automobile sécuritaire des policiers lors de leurs patrouilles	76,70%
Q_13 k) Visibilité de la police dans les véhicules de patrouille	74,30%
Q_13 p) Faire respecter les limites de vitesse par l'émission de contraventions	72,40%
Q_13 s) Faire tout leur possible pour aider les gens et leur rendre service	67,80%
Q_13 d) Amabilité et disponibilité d'écoute	66,40%

Dans son ensemble (question 14), les citoyens octroient une évaluation du rendement de 89,1% au SPVG lorsqu'il s'agit d'assurer la paix et la sécurité aux citoyens de la ville de Gatineau.

Les valeurs organisationnelles

Les résultats indiquent que les valeurs organisationnelles prônées par la Ville de Gatineau se retrouvent au sein de son service de police. Les résultats de la zone 4 sont différents. Nous pouvons voir que l'approche client obtient un meilleur positionnement pour les autres zones et pour l'ensemble de la ville de Gatineau.

	T
Q_22 a) Ils agissent avec considération et font preuve d'ouverture (respect)	67,10%
Q_22 d) Ils sont orientés vers le bien-être et les besoins de la population afin de maximiser	
leur qualité de vie (bien-être)	63,30%
Q_22 b) Ils accordent la priorité à la qualité des services rendus (approche client)	60,70%
Q_22 c) Ils s'investissent avec enthousiasme dans leur travail (engagement et	
professionnalisme)	59,40%
Q_22 e) Ils adoptent une conduite intègre et équitable envers tous (éthique et justice)	59,30%

Le niveau global de satisfaction

Dans son ensemble, le service de police de la Ville de Gatineau obtient une note de 77,1% avec les « ne sait pas » pour le niveau de satisfaction de ses citoyens quant à la qualité du service offert dans la ville de Gatineau.

4.5. PRINCIPALES COMPARAISONS ENTRE LES ZONES

Sentiment de sécurité

Perception du crime dans l'ensemble de la nouvelle ville				
de Gatineau au cours des trois dernières années.	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Est demeuré stable	47,50%	41,80%	39,10%	44,50%
Perception du crime dans l'ensemble de leur quartier au	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
cours des trois dernières années.	Zone i	Zone z	Zone 3	Zone 4
Est demeuré stable	58,80%	50,80%	44,10%	53,40%
Comparaison de la criminalité entre quartiers.	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Moins de crimes	54,10%	50,40%	36,00%	50,40%
Marcher seul	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Le jour	87,80%	86,00%	77,10%	86,80%
Le soir	53,10%	50,80%	37,60%	52,30%
Sécurité lorsqu'à l'intérieur de votre domicile.	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Le jour	94,10%	90,00%	83,70%	90,00%
Le soir	75,30%	79,10%	68,70%	76,40%
La sécurité de vos enfants dans le quartier.	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Le jour	57,20%	49,90%	41,40%	60,50%
Le soir	35,00%	29,30%	22,80%	38,00%
Vous empêchez – vous de sortir dans certains endroits	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
publics ?	Zone 1	ZOHE Z	Zone 3	Zone 4
Le jour	19,80%	31,40%	30,90%	25,40%
Le soir	58,50%	68,40%	67,80%	60,30%

Les priorités des citoyens pour leur quartier

	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Q_9 cc) Excès de vitesse en voiture	71,60%	70,10%	67,60%	67,30%
Q_9 dd) Bruit causé par les véhicules (automobile et moto)	53,40%	57,80%	55,20%	53,80%
Q_9 e) Mauvais éclairage des rues	45,90%	45,90%	32,80%	38,70%
Q_9 n) Vandalisme contre la propriété	42,20%	43,80%	47,20%	40,80%
Q_9 bb) Rage au volant	40,60%	41,30%	44,50%	40,90%
Q_9 u) Bandes de jeunes qui flânent	39,40%	46,00%	44,70%	42,00%
Q_9 r) Vols avec effraction / cambriolage	39,10%	43,90%	49,60%	40,60%
Q_9 z) Sécurité dans les parcs	36,60%	38,50%	47,40%	38,90%

Les priorités des citoyens pour le service de police face à divers problèmes

	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Q_10 b) Agressions sexuelles	88,70%	87,90%	89,00%	91,40%
Q_10 c) Violence faite aux femmes	84,70%	86,00%	86,50%	87,20%
Q_10 l) Criminalité et violence chez les jeunes	84,70%	82,40%	81,20%	87,10%
Q_10 k) Gangs de rue	82,80%	80,30%	78,10%	83,70%
Q_10 a) Meurtres et homicides	82,50%	83,40%	84,80%	85,80%
Q_10 i) Vente de drogue et stupéfiants	81,60%	77,50%	81,90%	81,60%

Les priorités que devrait accorder la police face à ses activités

	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Q_11 j) Répondre rapidement aux appels urgents	96,00%	94,30%	91,50%	94,00%
Q_11 l) Enquêter et résoudre les crimes	86,90%	87,40%	84,10%	84,80%
Q_11 s) Intervenir face à la conduite désordonnée des jeunes - criminalité chez les jeunes	85,90%	83,30%	80,70%	82,70%
Q_11 m) Surveiller les criminels	85,60%	80,60%	81,00%	79,20%
Q_11 r) Ériger des barrages routiers pour contrer l'alcool au volant	78,50%	66,30%	68,70%	71,60%
Q_11 p) Référer les victimes de crimes aux organismes d'aide	71,50%	72,70%	68,30%	67,30%
Q_11 e) Patrouiller les quartiers en automobile	74,40%	65,60%	72,80%	68,00%

Les priorités en matière de sécurité routière

	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Q_12 i) Conduite en état d'ébriété	94,10%	93,80%	90,20%	93,50%
Q_12 c) Vitesse dans les quartiers	91,50%	84,30%	80,30%	87,40%
Q_12 h) Rage au volant	85,00%	85,30%	79,20%	87,20%
Q_12 f) Respect des feux de circulation	78,80%	76,70%	75,40%	74,60%
Q_12 d) Vitesse sur les artères principales	77,20%	70,80%	72,20%	71,50%
Q_12 g) Respect des arrêts obligatoires	75,30%	71,90%	69,60%	70,10%

L'évaluation du rendement du service de police de la Ville de Gatineau

	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Q_13 l) Conduite automobile sécuritaire des policiers lors de leurs patrouilles	81,60%	74,60%	75,60%	76,70%
Q_13 k) Visibilité de la police dans les véhicules de patrouille	80,60%	71,50%	72,30%	74,30%
Q_13 s) Faire tout leur possible pour aider les gens et leur rendre service	73,40%	65,60%	67,80%	67,80%
Q_13 p) Faire respecter les limites de vitesse par l'émission de contraventions	73,20%	72,50%	65,60%	72,40%
Q_13 d) Amabilité et disponibilité d'écoute	70,00%	67,00%	68,10%	66,40%

L'évaluation du rendement global

	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Dans son ensemble (question 14), les citoyens octroient une évaluation du rendement	89,6%	86%	84,3%	89,1%

Les valeurs organisationnelles

	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Q_22 a) Ils agissent avec considération et font preuve d'ouverture (respect)	68,10%	62,70%	64,70%	67,10%
Q_22 d) Ils sont orientés vers le bien-être et les besoins de la population afin de maximiser leur qualité de vie (bien-être)	66,90%	60,10%	61,50%	63,30%
Q_22 c) Ils s'investissent avec enthousiasme dans leur travail (engagement et professionnalisme)	63,10%	57,90%	59,80%	59,40%
Q_22 b) Ils accordent la priorité à la qualité des services rendus (approche client)	62,50%	55,80%	53,80%	60,70%
Q_22 e) Ils adoptent une conduite intègre et équitable envers tous (éthique et justice)	62,20%	57,20%	58,40%	59,30%

Le niveau global de satisfaction

	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Satisfaction globale	76,90%	72,70%	74,70%	77,10%

5. CONCLUSION

En tant que professionnel du sondage et des consultations publiques, nous sommes d'avis que les informations recueillies permettront au SPVG d'obtenir des informations de qualité. Les informations du sondage permettront d'élaborer les grandes orientations du plan stratégique ou d'aider dans la détermination des priorités des quartiers ou des zones sondées.

Nous tenons à remercier le SPVG afin de nous avoir permis de collaborer à ce processus de recherche dans le but d'obtenir les opinions des citoyens. Nous tenons également à remercier les citoyens qui ont bien voulu accepter se livrer à cet exercice de consultation par le biais d'un sondage postal.

6. ANNEXES

Documents en annexe :

- Questionnaire.
- Rapport de fréquence.Rapport de fréquence par zone.
- Tableaux croisés.

Annexe 2

Résumé du rapport traitant d'une analyse stratégique des facteurs démographiques, économiques et sociaux qui façonnent l'environnement du Service de police de la Ville de Gatineau, réalisé par Vanier.





Analyse stratégique des facteurs démographiques, économiques et sociaux qui façonnent l'environnement du Service de Police de la ville de Gatineau

RAPPORT SYNTHÈSE

Par Mathieu Vanier, B.Sc. Candidat à la maîtrise en criminologie École de criminologie, Université de Montréal

Sous la supervision de Sylvie Mantha, M.A. Criminologue Service de Police de la ville de Gatineau

Et sous la direction de Marc Ouimet, Ph. D. Professeur agrégé École de criminologie, Université de Montréal

Table des matières

Préface	3
Sommaire	4
PARTIE 1: ÉTUDE DES SECTEURS DE POLICE	5
1. Introduction	5
2. Les facteurs qui influent sur la criminalité	5
3. Méthodologie	6
4. Caractéristiques de la population des secteurs de police	7
5. La criminalité des secteurs de police	8
Le nombre de crimes par catégorie	8
Les caractéristiques de la population et des secteurs associés à la criminalité	9
Caractéristiques des suspects des secteurs de police	9
Le lieu de résidence des suspects	10
La mobilité des délinquants dans l'espace	10
PARTIE 2: TENDANCES COMPARÉES	11
FARTIE 2: TENDANCES COMPAREES	11
1. Introduction	11
2. Évalution de la animinalité	10
2. Évolution de la criminalité	
Incidence	
Taux de criminalité	
Traitement des affaires	
Taux de solution	
Taux d'accusation	18
Personnes impliquées	20
Taux de féminité	20
Taux de juvénalité	
DADELE 2. CDOC DI ANCLID I ECCECTELIDO DE DOLICE	24
PARTIE 3: GROS PLAN SUR LES SECTEURS DE POLICE	24
Le secteur de police 10	25
Conclusion	30
Références	32

Préface

La recherche que contient ce rapport a été produite suite à une entente signée avec le Service de Police de la Ville de Gatineau. Cette recherche vise à aider le Service de Police à orienter ces actions en tenant compte des caractéristiques des résidents des secteurs de police, des caractéristiques des secteurs de police, du volume des divers types de crimes des secteurs de police ainsi que des caractéristiques des suspects. Cette recherche s'inspire de celle qui a été effectuée par Marc Ouimet et Pierre Tremblay en 1996 pour le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Ce rapport synthèse est composé de trois parties. La première partie comprend une étude des caractéristiques de la population des 17 secteurs de police ainsi qu'un portrait de la criminalité de chacun des secteurs. La seconde partie consiste en la comparaison des tendances de la criminalité de la ville de Gatineau avec celles de Laval et de Longueuil pour la période de 1985 à 2006. La troisième partie consiste en la présentation d'un profil détaillé de chacun des secteurs de police et de leurs caractéristiques sociodémographiques et criminelles.

Ce travail a été rendu possible grâce à la collaboration d'un certain nombre de personnes. Tout d'abord, Marc Ouimet, professeur agrégé à l'École de Criminologie de l'Université de Montréal, mon directeur de maîtrise, m'a proposé de venir produire ce travail et a collaboré à chacune des étapes de la recherche. Par la suite, Sylvie Mantha, criminologue pour la division Soutien opérationnel du Service de Police de Gatineau, m'a ouvert les portes du Service de Police de la Ville de Gatineau en m'accueillant à bras ouverts et en m'apportant tout le soutien nécessaire à la confection de cette recherche. Mélanie Bernard, analyste à la division soutien opérationnel du Service de Police de Gatineau, m'a fourni les données du recensement 2001 et m'a montré à me servir du Versadex. John Janusz, ancien directeur du Service de Police de Gatineau, pour son ouverture face au travail des civils dans la police. Lise Anctil-Tremblay, commis aux alarmes, pour sa bonne compagnie et sa contagieuse bonne humeur. Toute l'équipe de la division sécurité communautaire pour leur professionnalisme et leur chaleureux accueil. Finalement, j'aimerais remercier Monique et Guy Vanier, mes parents, pour leur appui sans fin ainsi que leur support financier. Sans toutes ces personnes, ce projet n'aurait pu voir le jour.

Sommaire

Ce rapport se veut un court aperçu du rapport final. Dans la première partie de ce rapport, il sera d'abord question des facteurs qui influencent la criminalité. En second lieu, nous traiterons de la méthodologie qui a été employée. D'autre part, il sera question des caractéristiques socio-démographiques décrivant la population de chacun des 17 secteurs de police. Ensuite, nous nous attarderons à la criminalité des secteurs de police. En fait, il sera question du nombre de crimes par catégorie, des liens entre la criminalité et les caractéristiques des résidents et des secteurs, des caractéristiques des suspects, du lieu de résidence des suspects ainsi que de la mobilité des suspects.

La seconde section de ce rapport porte sur la comparaison des tendances de Gatineau, de Longueuil et de Laval en matière de voies de fait et de cambriolages entre 1985 et 2006. En fait, nous traiterons de l'évolution du taux de crimes, du taux de solution, du taux d'accusation, du taux de féminité et du taux de juvénalité. Il est à noter que dans le rapport final, nous traitons aussi des homicides, des agressions sexuelles, des vols qualifiés et des vols de véhicules à moteur.

Enfin, la troisième partie de ce rapport présente le portrait détaillé du secteur de police 10. En fait, il sera question des caractéristiques des résidents et de la criminalité du secteur 10 ainsi que des suspects résidant dans le secteur 10 ou ayant commis un crime dans le secteur 10. Par ailleurs, veuillez prendre note que le rapport final présente le profil détaillé de chacun des 17 secteurs.

PARTIE 1: ÉTUDE DES SECTEURS DE POLICE

1. Introduction

Cette partie du rapport porte sur l'étude des caractéristiques des 17 secteurs de police. Il sera donc question des caractéristiques de la population et des secteurs ainsi que de la criminalité des secteurs. De plus, les relations entre la criminalité des secteurs et les caractéristiques de la population seront analysées.

Par la suite, la première partie de ce rapport traitera de l'âge, du sexe et de l'ethnie des suspects des secteurs de police. Enfin, il sera question de la mobilité des délinquants.

2. Les facteurs qui influent sur la criminalité

La criminalité ne se répartit pas aléatoirement dans l'espace. En effet, plusieurs études ont montré que certains facteurs sont étroitement liés à la présence d'une concentration élevée de crimes dans un quartier. En voici une brève description.

Caractéristiques démographiques de la population

Tout d'abord, les jeunes ont une plus grande propension à commettre des crimes. Selon Farrington (1992), le penchant pour le crime atteindrait son sommet entre le commencement de l'adolescence et le début de la vingtaine. Ainsi, plus on retrouve de jeunes dans un secteur, plus le nombre de crimes sera élevé. À l'inverse, plus un quartier aura une proportion d'aînés importante, moins il y aura de crimes. De plus, plus la population d'un secteur est grande, plus le nombre de délinquants sera élevé (Ouimet et Tremblay, 1996).

Caractéristiques reliées aux logements

En 1942, Shaw et McKay, deux chercheurs de l'École de Chicago, ont publié Juvenile Delinquency and Urban Areas. Dans ce grand classique, les auteurs indiquent qu'ils ont trouvé une forte relation entre le nombre de délinquants qui habitent un secteur, le pourcentage de locataires et la mobilité résidentielle (déménagements fréquents). Depuis ce temps, on associe ces variables à la théorie de la désorganisation qui stipule que les quartiers où l'on retrouve un grand nombre de locataires et où la mobilité résidentielle est élevée présentent un contrôle social informel inférieur aux autres secteurs. Ainsi, les résidents de ces secteurs n'ont que très peu de liens entre eux et n'exercent que très peu de surveillance les uns sur les autres ce qui favorise la criminalité (Ouimet, 2005). On devrait donc observer des taux de criminalité plus élevés dans les secteurs où la mobilité résidentielle et le pourcentage de locataires sont élevés.

Caractéristiques des familles

La famille est un des facteurs qui façonnent le plus fortement l'individu. Par le fait même, la séparation des parents s'avère un important facteur de risque à la délinquance (Wells et Rankin, 1991). En effet, les parents des familles monoparentales ont souvent moins de temps à consacrer à leurs enfants et vivent souvent dans la pauvreté. Le lien entre familles monoparentales et le taux de délinquance d'un quartier a mainte fois été établi (e.g. Ouimet, 2000). C'est pourquoi, on doit s'attendre à ce que les secteurs qui présentent de la désorganisation familiale (forte proportion de familles monoparentales) possèdent des taux de criminalité élevés.

Situation économique

Les communautés les plus touchées par la pauvreté sont aussi celles qui sont aux prises avec des problèmes de criminalité. En effet, plusieurs chercheurs ont trouvé des liens entre certains indicateurs économiques dont le taux de chômage (Mukerjee, 1984) et la pauvreté (Skogan, 1989). Ainsi, les secteurs où le revenu médian est faible et où le taux de chômage est élevé devraient avoir des taux de criminalité supérieurs aux autres secteurs.

Opportunités criminelles

Certaines caractéristiques des quartiers ont aussi été identifiées comme pouvant attirer les criminels. Selon la théorie des opportunités de Cohen et Felson (1979), certains aménagements et services seraient générateurs d'opportunités criminelles puisqu'ils ont en commun de mettre en contact des cibles attrayantes et des délinquants potentiels. Ainsi, un secteur qui compte un grand nombre de parcs, de centres commerciaux, de centres communautaires, de débits de boisson ainsi que d'écoles secondaires devrait présenter un nombre de crimes plus élevé que ceux qui en comptent moins. De plus, une autre variable peut servir à estimer le nombre de victimes potentielles, soit le ratio entre la population qui réside dans le secteur et la population réelle du secteur. La population réelle comprend la population flottante, c'est-à-dire le nombre de personnes qui transitent dans le secteur pour aller travailler, magasiner ou se divertir, ainsi que la population résidente.

3. Méthodologie

Cette recherche est basée sur l'analyse et la collection de plusieurs sources de données. Tout d'abord, les informations du recensement de 2001 ont été utilisées. En fait, Mélanie Bernard, analyste pour le Service de Police de la ville de Gatineau (SPVG), s'est servi d'outils cartographiques afin d'agréger les données du recensement sur la base des 17 secteurs de police de la ville de Gatineau (Bernard, 2006). D'autre part, des données ont été codifiées à partir de cartes de la ville (par exemple, les parcs), de bottins téléphoniques (par exemple, les débits de boisson), de listes de la ville (par exemple, les écoles secondaires), des sondages de déplacements du TRANS, etc. Chacune de ces

informations ont été ramenées sur la base des secteurs de police. Voici la liste des variables:

Variables décrivant la population:

- -Population résidente estimée en 2001
- -Pourcentage estimé de jeunes (12-17 ans) dans la population résidente (Jeunes)
- -Pourcentage estimé d'aînés (65 ans et plus) dans la population résidente (Aînés)
- -Pourcentage de locataires (Locataires)
- -Pourcentage de résidents ayant déménagé au cours des 5 dernières années (Mobilité)
- -Pourcentage de familles avec enfant dirigées par une personne (Monoparentales)
- -Revenu médian des ménages (Revenu médian)
- -Taux de chômage (Chômage)
- Pourcentage de la population appartenant aux minorités visibles

Variables décrivant les opportunités:

- -Ratio population réelle/population résidente (Ratio population)
- -Le nombre de centres commerciaux (Centres commerciaux)
- -Le nombre d'écoles secondaires (Écoles secondaires)
- -Le nombre de centres communautaires (Centres communautaires)
- -Le nombre de parcs (Parcs)
- -Le nombre de débits de boisson (Bars)

En plus des données sur les caractéristiques des secteurs et de la population, les données provenant du Versadex (base de données du SPVG) ont été analysées pour les années 2004 à 2006. Les adresses des suspects ont été géocodées afin d'associer le lieu du crime au lieu de résidence du suspect. Le taux de réussite du géocodage des adresses des suspects a été supérieur à 95%. De plus, les données du Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) ont été utilisées afin de comparer les tendances de Gatineau en matière de criminalité avec celles de Longueuil et de Laval au cours des années 1985 à 2006.

4. Caractéristiques de la population des secteurs de police

Dans le rapport final, nous présentons les caractéristiques décrivant les résidents des 17 secteurs de police de la ville de Gatineau. De plus, nous avons effectué une analyse corrélationnelle afin de savoir s'il existait des liens entre ces caractéristiques. Nos analyses nous ont permis de constater que certains secteurs sont plus touchés par les problèmes sociaux et économiques. En effet, les secteurs 7, 8, 10 et 12 présentent une prévalence élevée de chômage, de familles monoparentales ainsi que de faibles revenus médians. Les secteurs de police dont les indicateurs socio-économiques sont les plus favorables sont ceux où il y a une forte proportion de jeunes, soit les secteurs 1, 2, 3, 9, 11, 13 et 15.

5. La criminalité des secteurs de police

Comme on le sait, le crime ne se distribue pas de façon aléatoire sur un territoire donné. Certains secteurs de police devraient avoir un volume de crimes plus élevé que d'autres. Dans le rapport final, nous présentons différents indicateurs de criminalité, soient le nombre total d'infractions au Code Criminel en 2006 pour chacun des secteurs de police (crimes réels), le nombre de crimes contre la personne commis dans chacun des secteurs (homicides, agressions sexuelles, voies de fait et vols qualifiés), le nombre de crimes contre la propriété (introductions par effraction, vols simples et vols de véhicules moteurs), le nombre d'autres infractions au Code Criminel (prostitution, drogues, etc.), le taux d'infractions au Code Criminel par 1000 habitants pour chaque secteur de police (le nombre d'infractions au Code Criminel divisé par le nombre d'habitants et multiplication du quotient par 1000), le taux de crimes contre la personne par 1000 habitants (le nombre de crimes contre la personne divisé par le nombre d'habitants et multiplication du quotient par 1000), le taux de crimes contre la propriété par 1000 habitants (le nombre de crimes contre la personne divisé par le nombre d'habitants et multiplication du quotient par 1000), le taux d'autres infractions au Code Criminel par 1000 habitants (le nombre d'autres infractions au Code Criminel divisé par le nombre d'habitants et la multiplication du quotient par 1000), ainsi que le nombre total d'infractions au Code criminel pour les années 2005 et 2004.

De façon générale, l'analyse de ces indicateurs nous fait remarquer qu'il existe une grande concordance entre le nombre d'infractions au Code Criminel, le nombre de crimes contre la personne et le nombre de crimes contre la propriété. En effet, les secteurs les plus touchés demeurent les mêmes, soit les secteurs 5 et 10. Par contre, lorsque l'on tient compte de la population des secteurs en relation au volume de crimes, ce sont plutôt les secteurs 7, 8 et 10 qui ressortent comme les plus problématiques. Inversement, les deux secteurs les plus paisibles sont les secteurs 3 et 9. D'autre part, on constate que le secteur 7 semble particulièrement touché par les autres infractions au Code Criminel. Finalement, le volume de crimes montre une légère augmentation d'année en année.

Le nombre de crimes par catégorie

Par la suite, nous nous sommes penchés sur le nombre de crimes par secteurs selon la catégorie. En fait, le rapport final traite des homicides, des tentatives de meurtre, des agressions sexuelles, des voies de fait, des vols qualifiés, des introductions par effraction, des vols de véhicules, des vols simples, des cas de prostitutions et des infractions en matière de drogues.

Nous ne présenterons ici que nos principales constatations. Tout d'abord, la distribution des voies de fait nous indique que les secteurs 5 et 10 en comptent deux fois plus que les autres secteurs. D'autre part, le nombre de vols qualifiés des secteurs 5, 7 et 10 est deux fois plus grand que les autres secteurs. En ce qui a trait à la distribution des introductions par effraction, on constate que les secteurs 1 et 5 possèdent tous deux un volume près de deux fois supérieur à celui des autres secteurs. Par ailleurs, la distribution des vols de véhicules moteurs ainsi que celle des vols simples montrent une certaine

uniformité. En effet, dans les deux cas, les secteurs 5 et 10 ressortent comme les secteurs où l'on en dénombre le plus. Par ailleurs, le secteur 7 semble aux prises avec un problème de prostitution. L'examen de la distribution du nombre de cas de prostitution montre qu'on en compte près de 14 fois plus dans ce secteur que dans l'ensemble des autres secteurs de police. Au niveau de la distribution des infractions qui touchent aux drogues, on constate qu'elles se concentrent surtout dans le secteur 10. Ce secteur compte près de fois plus de ce type de crime que les autres secteurs.

Les caractéristiques de la population et des secteurs associés à la criminalité

Afin de savoir si les caractéristiques des résidents et des secteurs sont associés au volume de criminalité des secteurs de police, des analyses statistiques ont été effectuées. Les résultats de ces analyses nous montrent que les variables qui décrivent la population et les secteurs permettent de prédirent plus de 89% de la variance du taux d'infractions au Code Criminel des secteurs de police. Les variables qui ont effet significatif sur la criminalité totale sont la mobilité résidentielle, le pourcentage de familles monoparentales et le pourcentage de minorité visibles. Au niveau du taux de crimes contre la personne, les variables significatives sont la mobilité résidentielle, le pourcentage de familles monoparentales et le ratio de population. Enfin, en ce qui a trait au taux de crimes contre la propriété, seule la mobilité résidentielle est significativement associée.

Le logiciel qui nous a permis d'effectuer les régressions multiples permet d'examiner la concordance du taux de criminalité des secteurs de police en fonction des caractéristiques des résidents et des secteurs. Ainsi, nous nous sommes penchés sur les taux de crimes (infractions au Code Criminel, crimes contre la personne, crimes contre la propriété) prédits par secteur de même que les résidus, soit l'écart entre la valeur observée et la valeur prédite. Les résidus négatifs indiquent que le secteur présente un taux moins élevé que ce qu'on aurait pu s'attendre. Par exemple, le secteur de police 12 a une valeur observée de 103,87 infractions au Code Criminel par 1000 habitants alors que la valeur prédite est de 127,1. Ainsi, le résidu est -23,23. À l'inverse, un résidu positif indique qu'on retrouve dans ce secteur un taux de crimes supérieur à celui que l'équation de régression permet de prédire. Par exemple, le secteur 10 présente un taux d'infractions au Code Criminel par 1000 habitants observé de 145,88 en 2006 alors que le taux prédit était de 114,04, soit un résidu de +31,84. Ainsi, pour chacun des secteurs, nous avons comparé le taux de crimes prédit au taux de crimes observé. Ces indicateurs permettent ainsi de savoir si un secteur présente plus ou moins de crimes que ce dont on devrait s'attendre compte tenu des caractéristiques des résidents et du secteur.

Caractéristiques des suspects des secteurs de police

Afin de dresser le profil des caractéristiques des suspects mis en cause dans chacun des secteurs de police, nous avons analysé les données de 2006 sur les personnes impliquées qui ont été extraites du Versadex. Nous avons pu voir qu'en moyenne, les juvéniles représentent 14,25% des suspects identifiés par la police en 2006. Près de la moitié des suspects sont âgés de 30 ans ou plus, soit 46,23%. Les femmes comptent pour

15,47% sur l'ensemble des suspects alors qu'elles représentent 12,08% des suspects juvéniles. En ce qui a trait à la distribution spatiale, dans le secteur 4, les jeunes âgés de 12 à 17 sont surreprésentés dans le nombre de suspects alors que le même secteur ne compte qu'une très faible proportion de femmes dans les suspects juvéniles. Ainsi, on constate que le secteur 4 est aux prises avec un problème de délinquants juvéniles masculins. En ce qui concerne l'origine ethnique des suspects, en 2006, 15,88% des suspects appréhendés par les policiers de Gatineau appartenaient à une minorité ethnique. Ce pourcentage est supérieur à l'importance démographique des minorités visibles qui habitent la ville de Gatineau.

Le lieu de résidence des suspects

Afin d'examiner la distribution spatiale des délinquants selon le lieu de résidence, nous avons associé l'adresse des suspects, lorsque l'information était disponible, aux 17 secteurs de police. Il nous a été possible d'associer l'adresse de 4164 suspects habitant sur le territoire de Gatineau. On doit ajouter à ce nombre les suspects dont l'adresse de résidence n'est pas située à Gatineau (près de 30% des suspects). Suite à l'analyse de ces informations, il ressort que la distribution des délinquants selon le lieu de résidence nous fournit une image différente de celle de la distribution de la criminalité. Entre autres, on constate qu'une forte concentration de délinquants juvéniles réside dans le secteur 4 faisant ainsi grimper le taux de délinquance juvénile par 100 juvéniles résidents à 15,08 ce qui est supérieur à un peu plus de trois fois la moyenne des autres secteurs. Par ailleurs, on remarque que malgré un nombre de suspects non négligeable (343), le secteur 11 possède un taux de délinquance par 100 résidents inférieur à la moyenne (1,81).

Contrairement aux taux de crimes par habitant qui nous renseignent sur le nombre de crimes commis dans un secteur, les taux de délinquance nous informent sur le nombre de suspects qui habitent un secteur. Afin de connaître les facteurs sociaux qui conduisent à la délinquance, une analyse de corrélation a été effectuée entre les facteurs sociaux des 17 secteurs de police et le nombre de délinquants résidents total et le nombre de délinquants juvéniles de chaque secteur. Les résultats montrent que les indicateurs de difficultés économiques expliquent en bonne partie la distribution du taux de délinquance selon le lieu de résidence. Par contre, on constate que le taux de délinquance juvénile se répartit de manière plus aléatoire sur l'ensemble des secteurs.

La mobilité des délinquants dans l'espace

Le fait de mettre en relation le secteur de police et le secteur de résidence du suspect nous permet de nous pencher sur les tendances en matière de mobilité des suspects de la ville de Gatineau. Pour ce faire, nous avons sélectionné 3271 suspects.

Les caractéristiques individuelles associées à la mobilité

Nous avons effectué des analyses afin de savoir si les délinquants qui commettent un crime à l'extérieur de leur secteur de résidence se distinguent de ceux qui commettent un crime à l'intérieur de leur secteur de résidence. Pour ce faire, nous avons analysé la

mobilité des délinquants selon le type de crime, le genre du suspect, l'âge du suspect et l'ethnicité du suspect. Nous avons pu constater qu'au total, 67,1% des délinquants commettent leur crime à l'extérieur du secteur de police dans lequel ils habitent. Les agressions sexuelles et les voies de fait sont davantage commises à l'intérieur du secteur de résidence, alors que les vols sont plus souvent commis à l'extérieur du secteur de résidence. Les femmes commettent moins souvent leur crime à l'extérieur de leur secteur de résidence que les hommes. Lorsqu'ils commettent un crime, les jeunes ont tendance à se déplacer davantage que les autres groupes d'âge.

Les délinquants qui n'habitent pas Gatineau

Une part importante des suspects identifiés par le Service de Police de la ville de Gatineau, soit près de 30%, ont un lieu de résidence à l'extérieur de Gatineau. En tout, 30,11% des suspects arrêtés par les policiers de la ville de Gatineau ne résident pas sur le territoire. On retrouve 401 suspects habitant Ottawa, 79 habitant Thurso, 71 habitant Gloucester, 56 habitant Nepean, 52 habitant Orléans, 45 habitant Vanier, 42 habitant Cantley, 38 habitant l'Ange-Gardien et 37 habitant Montréal.

La mobilité selon le secteur

Il est possible de mesurer la mobilité pour chacun des secteurs de police. En fait, nous nous sommes penchés sur la proportion de suspects résidant dans un secteur ayant commis leur crime à l'extérieur de ce secteur ainsi que sur la proportion de suspects ayant commis un crime dans un secteur qui habitent à l'extérieur de ce secteur (incluant les suspects qui habitent à l'extérieur de Gatineau). Nous avons pu constater que l'on retrouve d'importantes différences entre les secteurs de police au niveau de la mobilité des délinquants. Certains secteurs ont surtout affaire avec des délinquants locaux (secteurs 1 et 17) alors que pour d'autres, la grande majorité des suspects proviennent d'un autre secteur (secteurs 6 et 7). Enfin, nous avons remarqué que les suspects de certains secteurs (secteur 4, 9 et 15) commettent surtout leur crime hors de leur secteur de résidence.

PARTIE 2: TENDANCES COMPARÉES

1. Introduction

La criminalité varie au cours des années. La ville de Gatineau ne fait pas exception à la règle. Il s'avère intéressant de se pencher sur l'évolution du crime au fil des années afin de savoir quelles formes de crimes ont augmenté et quelles formes ont diminué. De plus, cet exercice permet d'avoir une idée du rendement du service de police et de voir si l'on constate des changements dans la composition des suspects. Le fait de comparer les tendances d'une ville à celles d'autres villes nous permet de statuer sur le niveau de criminalité d'une municipalité.

Dans cette partie, nous nous attarderons à l'évolution des tendances des voies de fait et des introductions par effraction pour les villes de Longueuil, Gatineau et Laval entre 1985 et 2006. En ce qui a trait au choix des villes, nous avons choisi Laval et Longueuil puisqu'il s'agit de villes comparables à Gatineau étant donné leur population et parce qu'elles sont des banlieues d'une grande métropole comme Gatineau l'est pour Ottawa. Les données utilisées proviennent du programme de Déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Puisque Gatineau et Longueuil se sont fusionnées, nous avons dû regrouper les données des ex-municipalités afin d'avoir des unités d'analyses qui nous permettent des comparaisons dans le temps.

Pour ces deux formes de crime, nous analyserons les taux de criminalité par 100 000 habitants (i.e. le nombre de crimes par 100 000 habitants), les taux de solution (i.e. le nombre d'affaires réelles divisé par le nombre d'affaires classées), les taux d'accusation (i.e. le nombre de crimes solutionnés divisé par le nombre de personnes accusées), les taux de féminité (i.e. la proportion de femmes parmi les accusés) ainsi que les taux de juvénalité (la proportion de juvéniles parmi les accusés).

2. Évolution de la criminalité

Cette section porte sur la comparaison des tendances de la criminalité pour Longueuil, Gatineau et Montréal entre 1985 et 2006. Dans un premier temps, il sera question des taux de criminalité des voies de fait et des introductions par effraction. Par la suite, le traitement des affaires de ces deux formes de crime sera abordé. En fait, il sera question du taux de solution et du taux d'accusation. Pour finir, nous traiterons des personnes impliquées, soit du taux de féminité et du taux de féminité des voies de fait et des introductions par effraction.

Incidence

Taux de criminalité

La figure 1 illustre l'évolution des voies de fait et des cambriolages pour Gatineau, Longueuil et Laval entre 1985 et 2006. Pour chacun des crimes, nous ferons la description de chacune des courbes. Par la suite, nous tenterons de comparer les tendances des villes de Longueuil et de Laval à celles de Gatineau. Enfin, nous avancerons des hypothèses permettant d'expliquer nos constatations.

En ce qui concerne les voies de fait, le taux de Gatineau a atteint son maximum en 2002 avec 806,68 et son minimum en 1985. On constate une augmentation de 130,91% entre le taux de 1985 et celui de 2006. De 1985 à 1988, le taux de voies de fait a augmenté. De 1989 à 1998, le taux est demeuré stable. De 1999 à 2001, le taux a connu une hausse. De 2002 à 2006, le taux de voies de fait a connu une période de stabilité. Ainsi, nous croyons que le taux devrait continuer à rester stable au cours des prochaines

années. En ce qui concerne le taux de Longueuil, il a atteint son plus haut niveau en 2000 avec 700,18 et son plus bas en 1985 avec 284,71. Le taux de voies de fait a connu une augmentation de 108,3% entre le taux de 1985 et celui de 2006. D'autre part, la courbe du taux de voies de fait de Longueuil montre quatre tendances distinctes. De 1985 à 1987, le taux a connu une hausse. De 1988 à 1993, le taux est demeuré stable. De 1994 à 1997, la tendance était à la hausse. Finalement, de 1998 à 2006, le taux de voies de fait tend à diminuer. Il est donc possible de croire que le taux devrait poursuivre sa chute au cours des prochaines années. Pour ce qui est du taux de voies de fait de Laval, il a atteint son minimum en 1985 avec 174,73 et son maximum en 2006 avec 603,69. On note une augmentation de 245,51% entre le taux de 1985 et celui de 2006. De 1985 à 1990, le taux montre une tendance à la hausse. De 1991 à 2000, le taux de voies de fait s'est stabilisé. Par contre, de 2001 à 2006, on remarque une tendance à la hausse. Ainsi, nous prévoyons que la hausse devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

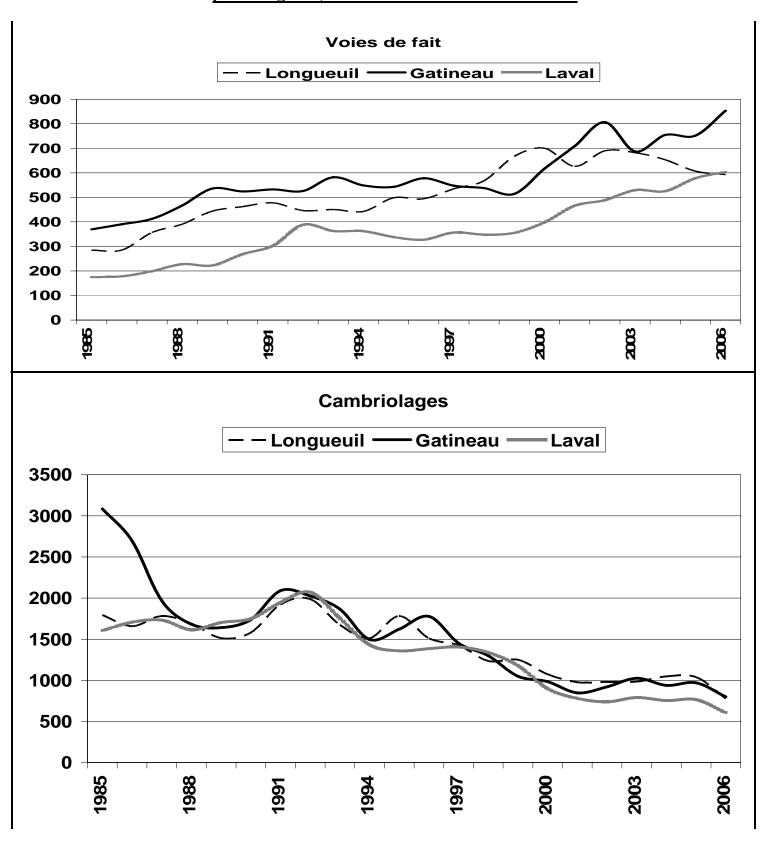
En comparant les tendances de Longueuil et de Laval à celles de Gatineau, on constate qu'en général, les taux de voies de fait de Gatineau sont plus élevés que ceux des deux autres municipalités. Selon nous, deux facteurs permettent d'expliquer cette différence. D'une part, il se peut que les policiers de Gatineau enregistrent les voies de fait de façon différentes des policiers des deux autres villes. En effet, il semblerait que contrairement aux autres corps policiers, les policiers de Gatineau enregistrent les cas de bagarres qui ont lieu dans les bars, ce qui fait grimper le taux de voies de fait. D'autre part, il se peut que le nombre de voies de fait soit effectivement plus élevé à Gatineau qu'à Longueuil et Laval. L'explication réside dans le fait qu'Ottawa soit à proximité de Gatineau. En effet, étant donné que les bars d'Ottawa ferment plus tôt et que l'âge de majorité soit plus élevé en Ontario, il se peut qu'un grand nombre de résidents d'Ottawa fréquentent les bars de Gatineau. On le sait bien, les personnes sous l'influence de l'alcool peuvent plus facilement en venir aux coups. Bien que les bars du secteur Hull aient restreint leurs heures de fermeture, les bars des autres secteurs n'ont pas suivi la vague, ce qui fait que les résidents d'Ottawa n'ont qu'à se rendre dans un autre secteur que Hull afin de pouvoir faire la fête plus longtemps.

Au niveau du taux d'introductions par effraction par 100 000 habitants, celui de Gatineau oscille entre 3085,28 en 1985 et 798,8 en 2006, ce qui correspond à une diminution de l'ordre de 74,11%. On remarque qu'une forte baisse a eu lieu entre 1985 et 1996. Par la suite, le taux a connu une autre baisse entre 1997 et 2006. Nous croyons que le taux va continuer à se situer autour de 800 au cours des prochaines années. En ce qui a trait au taux de cambriolages de Longueuil, il a atteint son sommet en 1992 avec un taux de 1987,59 et a connu son taux le plus faible en 2006 avec 778,35. Entre 1985 et 2006, le taux d'introductions par effraction de la ville de Longueuil a reculé de 56,59%. L'examen de la courbe montre qu'entre 1985 et 1997, le taux est resté stable. Par la suite, on remarque une baisse entre 1998 et 2006. Bien que le taux ait connu une baisse en 2006 par rapport à l'année précédente, nous croyons que le taux va se stabiliser autour de 800 cambriolages par années au cours des années à venir. Du côté de Laval, le taux de cambriolages a atteint son maximum en 1992 avec 2071,4 et son minimum en 1006 avec un taux de 712,23. Le taux a connu une baisse de l'ordre de 55,62% entre 1985 et 2006.

Entre 1985 et 1993, le taux est demeuré assez stable. De 1994 à 1999, le taux d'introductions par effraction a connu une légère baisse. Par la suite, de 2000 à 2006, le taux a encore une fois chuté. Nous croyons que le taux va se stabiliser autour de 720 cambriolages par 100 000 habitants au cours des prochaines années.

La comparaison des tendances des villes de Longueuil, Gatineau et de Laval en matière de cambriolages permet de constater que les trois villes suivent la même tendance. En effet, les trois courbes présentent une forme semblable. Selon nous, cela est attribuable au fait que l'emploi de mesures protectrices s'est généralisé à travers le Québec. De plus, étant donné que les introductions par effraction sont surtout l'affaire des jeunes, la diminution du nombre de jeunes à travers l'ensemble du Québec expliquerait aussi le fait que les trois villes présentent des tendances similaires.

<u>Figure 1: Tendance des taux par 100 000 habitants de voies de fait et de cambriolages</u> pour Longueuil, Gatineau et Laval entre 1985 et 2006



Traitement des affaires

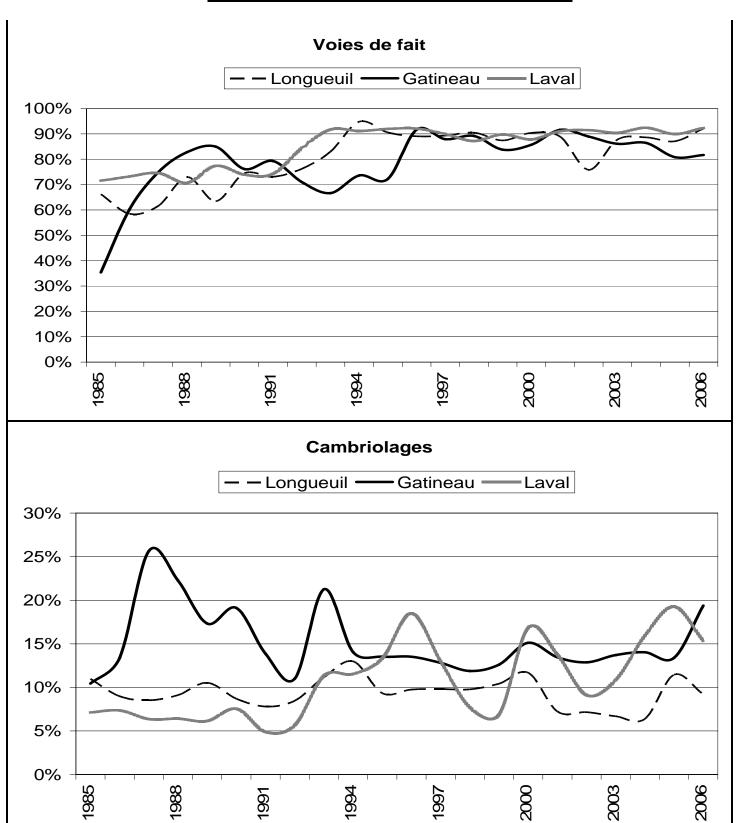
Taux de solution

La figure 2 illustre l'évolution du taux de solution des voies de fait et des cambriolages pour Gatineau, Longueuil et Laval entre 1985 et 2006. Le taux de solution se calcule en divisant le nombre de crimes enregistrés dans une année avec le nombre d'affaires classées avec ou sans mise en accusation dans une année.

Tout d'abord, le taux de solution des voies de fait commis à Gatineau entre 1985 et 2006 varie entre 35% et 92% sur l'ensemble de la période. Entre 1985 et 2006, le taux a augmenté de 130,81%. Du côté de Longueuil, le taux de solution des affaires de voies de fait commis entre 1985 et 2006 varie entre 58% et 95% et a connu une hausse de 39,13%. Au niveau du taux de solution des voies de fait commis à Laval entre 1985 et 2006, il a connu une hausse de 29,18%. Il varie entre 71% et 92%. En comparant la courbe des trois villes, il ressort qu'elles ont suivi la même tendance à la hausse pour ensuite se stabiliser. Cette hausse serait attribuable au fait que la dénonciation des cas de violence conjugale a augmenté partout à travers le Québec. Comme les infractions de violence conjugale sont commises par des proches, il est facile de classer ce genre d'affaires, ce qui fait grimper le taux de solution des affaires de voies de fait.

Par ailleurs, le taux de solution des introductions par effraction commises à Gatineau entre 1985 et 2006 oscille entre 10% et 26%. Entre 1985 et 1994, le taux a connu une baisse puis il s'est stabilisé aux alentours de 14%. Du côté de Longueuil, entre 1985 et 2006, le taux de solution des cambriolages a varié entre 6% 13%. On ne distingue pas de tendance particulière ce qui indique une certaine stabilité. Le taux de solution des vols par effraction commis à Laval entre 1985 et 2006 varie entre 5% et 19%. L'examen de la courbe montre qu'il a augmenté entre les années 1985 et 1995 pour ensuite se stabiliser autour de 13%. La courbe du taux de solution des cambriolages commis à Gatineau se distingue des deux autres. En effet, entre 1986 et 1994, le taux de solution de Gatineau était supérieur à celui de Laval et celui de Longueuil. Cependant, nous n'avons pas les informations nécessaires afin d'expliquer cette divergence temporaire. Il est possible que durant cette période, les services de police qui couvraient le territoire de l'actuelle ville de Gatineau aient déployé des effectifs supplémentaires ou des efforts supplémentaires afin de solutionner le grand nombre de cambriolages perpétrés au cours de la première moitié des années 80.

<u>Figure 2: Taux de solution des voies de fait et des cambriolages</u> pour Longueuil, Gatineau et Laval entre 1985 et 2006



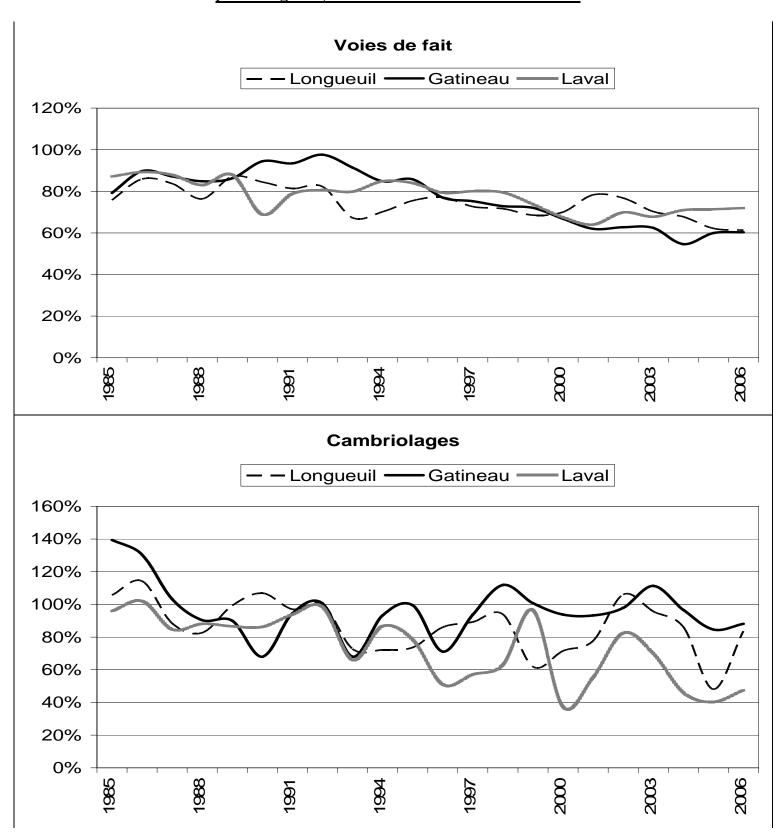
Taux d'accusation

La figure illustre l'évolution des tendances du taux d'accusation des voies de fait ainsi que des cambriolages pour les villes de Gatineau, Longueuil et Laval entre les années 1985 et 2006. Comparativement au taux de solution qui est le rapport entre le nombre de crimes enregistrés dans une année et le nombre d'affaires classées, le taux d'accusation correspond au rapport entre le nombre de personnes mises en accusation et le nombre d'affaires solutionnées. Ainsi, le taux d'accusation tient compte du nombre d'affaires classées sans mise en accusation.

Par ailleurs, le taux d'accusation des affaires de voies de fait commises à Gatineau entre 1985 et 2006 oscille entre 55% et 98%. Le taux a connu une augmentation de 1985 à 1992. Depuis 1993, le taux d'accusation est en baisse. En ce qui concerne la ville de Longueuil, le taux d'accusation en matière de voies de fait commises entre 1985 et 2006 se situe entre 61% et 87%. Le taux est demeuré stable de 1985 à 1992. Depuis 1993, le taux d'accusation poursuit un mouvement de baisse progressive. Le taux d'accusation des voies de fait commises dans la ville de Laval entre 1985 et 2006 varie entre 64% et 89%. Le taux a baissé de 1985 à 1990 pour ensuite connaître une légère hausse de 1991 à 1995. De 1996 à 2001, le taux d'accusation a chuté puis il s'est stabilisé de 2002 à 2006. Les courbes des trois villes sont très similaires. En effet, on remarque que le taux d'accusation de Gatineau, Longueuil et Laval s'est mis à chuter aux alentours de 1993. Cette baisse indique que les policiers des trois municipalités ont plus souvent recours au classement sans mise en accusation des affaires de voies de fait. Cependant, nous ne savons pas comment expliquer ce plus grand recours aux classements sans mise en accusation.

En matière de cambriolages, entre 1985 et 2006, le taux d'accusation de la ville de Gatineau oscille entre 68% et 139% et on ne décèle aucune tendance claire. Le taux d'accusation des affaires d'introductions par effraction commis à Longueuil entre 1985 et 2006 se situe entre 48% et 114% et ne montre aucune tendance particulière. Enfin, le taux d'accusation des cambriolages commis à Laval entre 1985 et 2006 varie entre 40% et 102%. Au cours de cette période, le taux a chuté progressivement. En comparant les trois courbes entre elles, il ressort que les taux d'accusation de Gatineau et de Longueuil sont similaires bien que le taux de Gatineau soit quelque peu supérieur. En effet, entre 1998 et 2006, on remarque que taux de d'accusation de Gatineau est légèrement supérieur à celui de Longueuil. Selon nous, cet écart serait attribuable à un plus grand recours au classement avec mise en accusation de la part des policiers de Gatineau que les corps policiers de Longueuil et de Laval. D'autre part, on constate que depuis 1996, le taux d'accusation de Laval en matière de cambriolages est inférieur à celui des deux autres villes. Selon nous, cet écart est attribuable à un taux de solution moins élevé ainsi qu'à un plus grand recours aux classements sans mise en accusation.

Figure 3:Taux d'accusation des voies de fait et des cambriolages pour Longueuil, Gatineau et Laval entre 1985 et 2006



Personnes impliquées

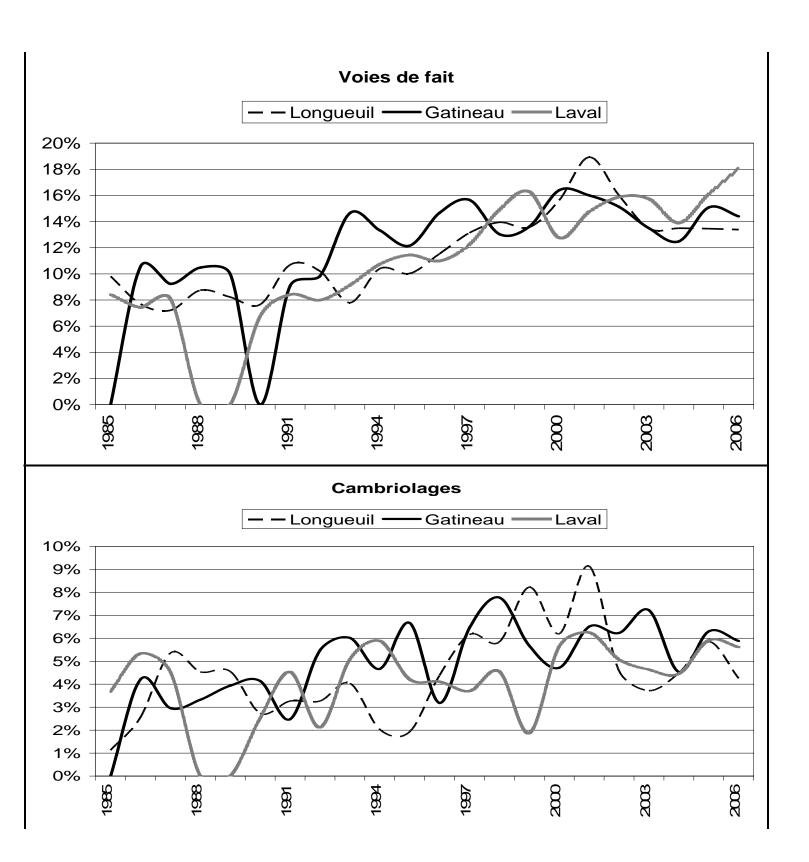
Taux de féminité

La figure 4 illustre le taux de féminité des voies de fait et des cambriolages pour Gatineau, Longueuil et Laval entre 1985 et 2006. Le taux de féminité correspond au rapport entre le nombre de femmes et de filles accusées et le total de personnes accusées.

Le taux de féminité des affaires de voies de fait commises à Gatineau entre 1985 et 2006 varie entre 0% et 16%. Le taux a connu une hausse entre 1985 et 1993 puis il s'est stabilisé par la suite. En ce qui a trait au taux de féminité des voies de fait commises à Longueuil entre 1985 et 2006, il oscille entre 7% et 19%. Le taux est demeuré stable entre 1985 et 1996 puis il a augmenté de 1997 à 2002. Depuis ce temps, il s'est stabilisé. Enfin, le taux de féminité en matière de voies de fait commises à Laval entre 1985 et 2006 se situe entre 9% et 24%. De 1985 à 1990, le taux a chuté. Depuis 1991, il poursuit une tendance à la hausse. Lorsque l'on compare les courbes du taux de féminité des trois villes, il ressort qu'elles présentent une forme similaire. En effet, depuis 1991, on constate une hausse du taux de féminité en matière de voies de fait. Selon nous, cette hausse généralisée s'explique par deux facteurs. D'une part, depuis le début des années 1990, la lutte contre la violence conjugale et familiale n'a cessé de s'intensifier à travers le Québec. Ainsi, cela a eu comme impact de faire augmenter la déclaration de ces cas de violence faisant par le fait même augmenter le taux de féminité dans les affaires de voies de fait. Le second facteur concerne le changement des pratiques des policiers en matière de violence conjugale au cours des années 90. En effet, désormais, dans les cas de violence conjugale, les policiers qui constatent des signes évidents de conflits physiques ne peuvent plus avoir recours à leur pouvoir discrétionnaire. Cette nouvelle politique a eu l'effet d'accroître la proportion de femmes accusées de voies de fait.

En matière de cambriolages, entre 1985 et 2006, le taux de féminité de Gatineau varie entre 0% et 8%. De fait, le taux de féminité est en hausse depuis 1985. Le taux de féminité des affaires d'introductions par effraction commises à Longueuil se situe pour sa part entre 1% et 9%. De 1985 à 1995, le taux a d'abord connu une période de baisse pour ensuite augmenter entre 1996 et 2001. Depuis, 2002, le taux de féminité est en régression. Par ailleurs, le taux de féminité des affaires de cambriolages commis à Laval oscille entre 0% et 6% et montre une légère tendance à la hausse. Lorsque l'on compare les trois courbes, on remarque qu'elles montrent toutes une tendance à la hausse. De plus, aucune des courbes ne se distingue par des taux de féminité plus élevés ou plus faibles que les autres. Cela indique que l'implication des femmes dans les affaires de vols par effraction ne semble pas varier à travers ces trois villes. Selon nous, le fait que l'on retrouve une hausse généralisée de l'implication des femmes dans les cambriolages démontre un certain processus de convergence entre les hommes et les femmes au plan de la criminalité.

Figure 4: Taux de féminité des voies de fait et des cambriolages pour Longueuil, Gatineau et Laval entre 1985 et 2006



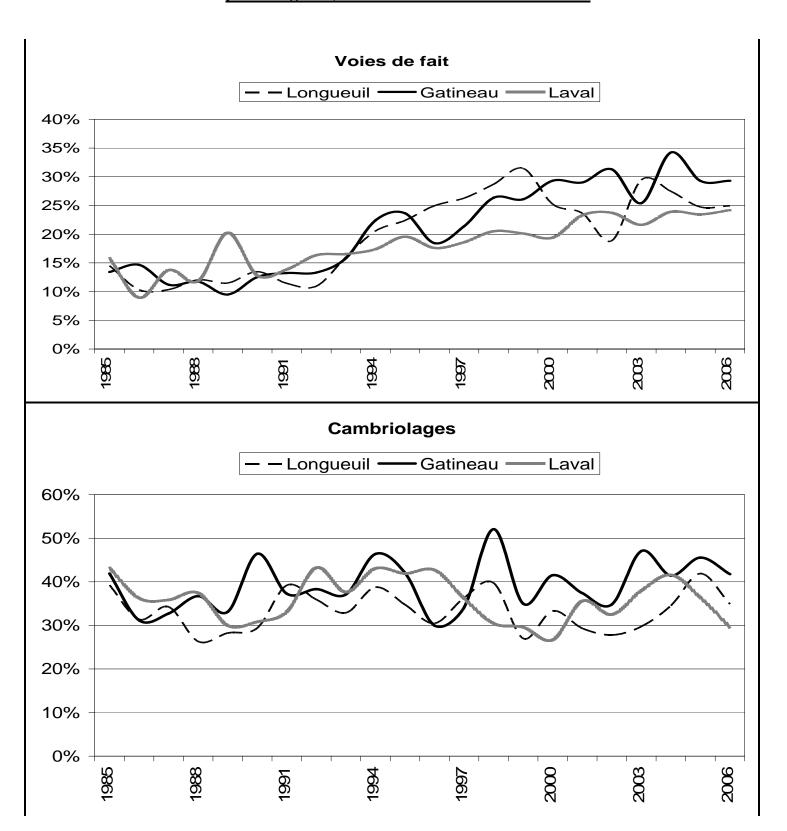
Taux de juvénalité

La figure illustre le taux de juvénalité des voies de fait et des vols par effraction pour Gatineau, Longueuil et Laval entre 1985 et 2006. Le taux de juvénalité correspond au nombre de jeunes qui sont mis en cause pour une infraction et le nombre total de personnes mises en cause.

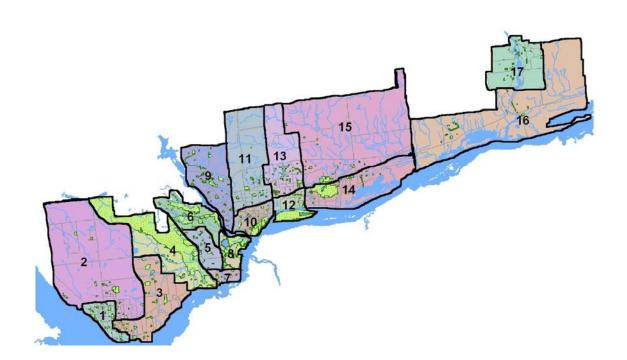
En ce qui a trait au taux de juvénalité pour les affaires de voies de fait commises à Gatineau entre 1985 et 2006, il varie entre 10% et 34%. Le taux est demeuré stable entre 1985 et 1993, puis il a augmenté de 1994 à 2006. Du côté de Longueuil, le taux de juvénalité en matière de voies de fait varie entre 10% et 31%. Il a connu une période de stabilité entre 1985 et 1993 pour ensuite connaître une hausse de 1994 à 2006. À Laval, le taux de juvénalité des voies de fait commises entre 1985 et 2006 oscille entre 9% et 24%. Le taux a progressé de 1985 à 2000. Par la suite, il s'est stabilisé. En comparant les tendances du taux de juvénalité des affaires de voies de fait commises entre 1985 et 2006 de Gatineau, Longueuil et Laval, on constate que, de façon générale, les courbes des trois villes sont très similaires. Selon nous, la hausse du taux de juvénalité s'explique par une moins grande tolérance face à la violence des jeunes à travers le Québec. En effet, nous croyons que la population québécoise fait plus souvent appel aux policiers lors d'altercations entre de jeunes qu'avant les années 90. Ainsi, il y aurait une politique de tolérance zéro en matière de violence chez les jeunes se traduisant par un plus grand nombre de jeunes amenés devant les policiers. Par ailleurs, on constate qu'entre 2000 et 2006, le taux de juvénalité des voies de faits commis à Gatineau est plus élevé que celui de Longueuil et de Laval. À notre avis, cela s'explique par la présence d'une plus grande proportion d'adolescents à Gatineau qu'ailleurs au Québec.

Le taux de juvénalité des cambriolages commis à Gatineau entre 1985 et 2006 varie entre 30% et 52% et ne montre pas de tendance particulière ce qui indique une certaine stabilité. D'autre part, le taux de juvénalité en matière d'introductions par effraction commises à Longueuil entre 1985 et 2006 se situe entre 26% et 42% et semble relativement stable. Enfin, le taux de juvénalité des vols par effraction commis à Laval entre 1985 et 2006 oscille entre 26% et 42%. Comme pour Gatineau et Longueuil, on ne décèle aucune tendance particulière. L'évolution du taux de juvénalité des trois villes est très similaire. En effet, entre 1985 et 2006, le taux de juvénalité en matière de cambriolages est demeuré stable dans les trois villes. À notre avis, cette stabilité est attribuable au fait que contrairement aux agressions sexuelles et aux vols qualifiés, l'introduction par effraction est surtout l'affaire des jeunes. Ainsi, la diminution du nombre de délinquants âgés n'affecte pas le taux de juvénalité des cambriolages. De plus, il se peut que les criminels plus âgés qui commettent des introductions par effraction soient surtout des professionnels, réduisant ainsi leur chances d'arrestation et donc d'avoir un impact sur le taux de juvénalité. D'autre part, le fait que Gatineau montre un taux de juvénalité quelque peu supérieur aux deux autres villes s'explique par la plus grande proportion de jeunes dans sa population.

<u>Figure 5:Taux de juvénalité des voies de fait et des cambriolages</u> pour Longueuil, Gatineau et Laval entre 1985 et 2006



PARTIE 3: GROS PLAN SUR LES SECTEURS DE POLICE



Gros plan sur les secteurs de police

Le secteur de police 10

Localisation

Le secteur de police 10 se situe sud-ouest du secteur Gatineau. Il est situé aux abords de la rivière Gatineau à l'ouest et de la rivière des Outaouais au sud. Le secteur 10 jouxte les secteurs 8, 9, 11, 12 et 13. On y retrouve le pont Lady Aberdeen reliant Gatineau à Hull ainsi que le Poste de police communautaire des Promenades (1100 boulevard Maloney Ouest). Ses principales artères sont le boulevard Maloney Ouest, la rue Jacques-Cartier, le boulevard Gréber, le chemin de la Savane et la rue Saint-Louis.

Profil socio-démographique

Les informations sur la population du secteur proviennent des données du recensement de 2001. le tableau 1 présente les caractéristiques des résidents du secteur de police 10.

Tableau 1 :			
Profil des résidents du secteur			
	10	Moy	Rg
Population:			
Population (estimée en 2001)	13927	13193,53	8
% de 12-17 ans (2001)	8%	9,05%	6
% de 15-34 ans (2001)	27,35%	28%	9
% de 65 ans et plus (2001)	13,12%	9,88%	5
<u>Logements</u> :			
% de locataires en 2001	49,60%	37,75%	6
% de gens ayant déménagé depuis 5 ans	44,53%	44,73%	7
Familles:			
% de familles monoparentales	23,33%	19,63%	5
Situation économique :			
Revenu médian des ménages	40 099	53 442,40	14
Taux de chômage	7,21%	5,52%	4
Ethnicité :			
% de minorités visibles	4,55%	4,50%	10

Population

La population estimée du secteur 10 est de 13 927 résidents, ce qui est comparable à la moyenne des 17 secteurs de police de la ville de Gatineau. La population du secteur 10 est composée de 8% d'adolescents et, plus globalement de 27,35% de jeunes âgés entre 15 et 34 ans. Finalement, 13,12% de la population de ce secteur de police est composée de personnes de 65 ans et plus.

Logements

Les données indiquent que 49,6% des résidents du secteur de police 10 sont locataires de leur unité d'habitation, ce qui place le secteur au sixième rang des secteurs de police. En ce qui a trait à la mobilité résidentielle, le secteur se situe au quatrième rang avec 7,21% de personnes ayant déménagé au cours des cinq dernières années.

Familles

23,33% des familles du secteur de police 10 sont monoparentales. Cette proportion place le secteur au cinquième rang des secteurs de police de la ville de Gatineau.

Situation économique

Le revenu médian des ménages est de \$40 099 au secteur 10, ce qui est inférieur à la moyenne des 17 secteurs de police. En fait, le secteur 10 occupe le quatorzième rang des secteurs de police au niveau du taux de chômage. En ce qui a trait au taux de chômage, celui du secteur 10 est 7,21%, ce qui est supérieur à la moyenne des secteurs. Le secteur 10 occupe le quatrième rang des secteurs de police au niveau du taux de chômage.

Ethnicité

Le secteur de police 10 compte 4,55% de minorités visibles, ce qui est comparable à la moyenne des secteurs. En effet, le secteur 10 se place au dixième rang sur cette dimension.

La criminalité du secteur 10

Le tableau 2 présente les informations sur l'ensemble de la criminalité rapportée au service de police en 2004, 2005 et 2006 qui a eu lieu dans le secteur 10. Ces informations permettent de comparer l'ampleur et la structure de la criminalité des secteurs de police de la ville de Gatineau.

Tableau 2 :			
La criminalité en 2006			
	10	Moy	Rg
Infractions au Code Criminel en 2004	1957	905,29	1
Crimes contre la personne en 2004	354	181,47	1
Crimes contre la propriété en 2004	1353	629,29	2
Autres crimes en 2004	250	94,53	1
Infractions au Code Criminel en 2005	2304	913,76	1
Crimes contre la personne en 2005	431	186,82	1
Crimes contre la propriété en 2005	1512	616,94	1
Autres crimes en 2005	361	110	1
Infractions au Code Criminel en 2006	2031	917,71	1
Crimes contre la personne en 2006	373	185,53	1
Crimes contre la propriété en 2006	1267	579,12	2
Autres crimes en 2006	391	153,06	2
Infraction au Code Criminel, 2006	145,83	76,39	2
(Taux / 1000)			
Crimes contre la personne, 2006 (Taux / 1000)	26,78	15,37	3
Crimes contre la propriété, 2006 (Taux / 1000)	90,97	47,02	2
Autres crimes, 2006 (Taux / 1000)	28,07	14	2
Selon la catégorie de crime en 2006 :			
Nb homicides	0	0,41	3
Nb tentatives de meurtre	0	0,18	2
Nb agressions sexuelles	12	7	2
Nb voies de fait	221	108,88	1
Nb vols qualifiés	33	11,88	1
Nb introductions par effraction	189	122	3
Nb vols de véhicules à moteur	132	54,76	1
Nb de vols simples	624	241,53	2
Nb de cas de prostitution	1	2,36	3
Nb d'infractions reliées à la drogue	200	55,06	1

En 2004, on dénotait 1957 infractions au Code Criminel dans le secteur 10. Ce chiffre est passé à 2304 en 2005 puis à 2031 en 2006. Malgré ces fluctuations, l'importance relative du secteur 10 demeure la même (le secteur 1 continue à se situer au premier rang). En ce qui a trait aux crimes contre la personne, le secteur 10 occupe le premier rang en termes de volume en 2006. En termes de taux de criminalité par 1000 habitants, en 2006, le secteur 10 occupe le deuxième rang au niveau du total d'infractions au Code Criminel et le troisième rang au plan des crimes contre la personne. En ce qui concerne les crimes contre la propriété, en 2006, le secteur 10 se place au deuxième rang en termes de volume alors qu'il occupe le deuxième rang en termes de taux par 1000 habitants.

Au niveau de la structure de la criminalité, on remarque que le secteur 10 possède un nombre élevé d'agressions sexuelles, de voies de fait, de vols qualifiés, de vols de véhicules moteurs, de vols simples et d'infraction en matière de drogues. En fait, sur ces différents crimes, le secteur 10 se situe soit au premier ou au deuxième rang.

Dans notre étude, nous avons analysé les relations statistiques entre les caractéristiques sociales, économiques et démographiques des résidents des secteurs de police et les taux de criminalité. En utilisant un logiciel statistique,, nous avons estimé le taux de criminalité que devrait avoir les secteurs compte tenu des caractéristiques des résidents. Pour 2006, le logiciel a prédit que le secteur 10 devrait avoir un taux d'infractions au Code Criminel de 114,04 par 1000 habitants comparativement au taux observé qui était de 145,83. Ainsi, compte tenu des caractéristiques des résidents du secteur 10, le taux de criminalité observé en 2006 est bien au-delà de ce à quoi on devrait s'attendre (+31,84).

Le tableau 3 présente les informations sur les caractéristiques des suspects mis en cause pour un crime commis dans le secteur 10 en 2006.

Tableau 3 : <u>Caractéristiques des</u> suspects du secteur 10 en 2006			
	10	Moy	Rg
Nombre total de suspects	1182	436	1
Selon l'âge des suspects :			
% de moins de 18 ans	13,03	14,25	9
% de 18 à 34 ans	46,81	46,33	9
% de 35 ans et plus	33,70	29,10	11
Selon le sexe des suspects :			
% de femmes	17,12	15,47	5
% de filles parmi les juvéniles	15,14	12,08	6

Au niveau de l'âge des suspects, 13,03% étaient mineurs, ce qui est un pourcentage comparable à la moyenne de l'ensemble des secteurs. Il ressort aussi que 33,7% des suspects ont 35 ans et plus, ce qui est supérieur à la moyenne des secteurs.

En ce qui concerne le sexe des suspects, dans le secteur 10, les femmes représentent 17,12% des suspects, ce qui est quelque peu supérieur à la moyenne des 17 secteurs de police. Parmi les suspects juvéniles, les filles représentent 15,14% des suspects, ce qui place le secteur au sixième rang.

Les délinquants habitant le secteur 10

Dans les rapports d'événements, on retrouve de l'information sur les suspects dont l'adresse de leur lieu de résidence. Nous avons donc situé spatialement plus de 95% des suspects de 2006 pour lesquels une adresse était disponible.

Tableau 4 :			
Les délinquants résidant au secteur 10			
	10	Moy	Rg
Nb de suspects total résidant dans ce secteur	460	244,94	2
Taux de délinquants total (/100 habitants)	3,30	2,03	3
Nb de suspects juvéniles	63	53,88	5
Taux de délinquance juvénile (/100 adolescents)	5,66	4,86	3
% de crimes commis par des résidents du secteur	25	30,67	12
% des suspects du secteur ayant commis leur crime	52,39	64,08	15
dans un autre secteur			

Le tableau 4 montre que le secteur 10 compte 460 personnes mises en cause pour une infraction en 2006, ce qui place ce secteur au deuxième rang des 17 secteurs de police. Au niveau du rapport suspect/population, le secteur 10 occupe le troisième rang avec un taux de 3,3 sur 100 résidents.

Du côté des jeunes, le secteur 10 se situe au cinquième rang des secteurs avec 96 délinquants juvéniles. Le taux de délinquants est de 5,66 sur 100 juvéniles résidents, ce qui place le secteur au troisième rang des 17 secteurs de police.

Lorsque l'on examine les rapports entre le secteur de police de résidence du suspect et le secteur de police du crime, on voit que 25% des personnes ayant commis un crime dans le secteur 10 sont résidents du secteur (ce qui est moins élevé que la moyenne des 17 secteurs). D'autre part, seuls 52,39% des suspects qui résident dans le secteur 10 commettent un crime dans un autre secteur. Ainsi, on peut affirmer que la criminalité du secteur 10 est plus *externe* que celle de l'ensemble des secteurs et que les délinquants qui résident dans le secteur 10 sont *moins mobiles* que ceux de l'ensemble des secteurs.

La mobilité des délinquants

De manière à étudier la mobilité des délinquants, nous avons produit des grilles de déplacements. Le tableau 5 présente la provenance de ceux qui ont commis un crime sur le territoire du secteur 10 pour l'année 2006. Il ressort que 24,11% des délinquants ayant commis un crime à l'intérieur du secteur 10 habitent à l'extérieur du territoire du SPVG, ce qui est un pourcentage quelque peu supérieur à la moyenne des secteurs (soit 22,15%). Lorsque les délinquants viennent d'un autre secteur et qu'ils sont appréhendés pour un crime commis dans le secteur 10, ils proviennent surtout des secteurs 11 et 13. Ces secteurs jouxtent le secteur 10.

Tableau 5 :			
La mobilité des délinquants			
nosinte des delinquants		Nb	%
De quel secteur viennent ceux qui ont comm	nic un	110	70
crime dans le secteur 10?	ns un		
Extérieur de Gatineau		211	24,11
LOCAUX		219	25,03
Secteur 1		8	0,91
Secteur 2		7	0,80
Secteur 3		5	0,57
Secteur 4		18	2,06
Secteur 5		47	5,37
		25	2,86
Secteur 6		23 22	
Secteur 7			2,51
Secteur 8		19	2,17
Secteur 9		47	5,37
Secteur 11		80	9,14
Secteur 12		18	2,06
Secteur 13		57	6,51
Secteur 14		36	4,11
Secteur 15		30	3,43
Secteur 16		16	1,83
Secteur 17		10	1,14
	Total:	875	
Les délinquants résidant dans le secteur 10			
exécutent leur crime dans les secteurs?			
LOCAUX		219	47,61
Secteur 1		5	1,09
Secteur 2		4	0,87
Secteur 3		2	0,43
Secteur 4		9	1,96
Secteur 5		22	4,78
Secteur 6		16	3,48
Secteur 7		39	8,48
Secteur 8		11	2,39
Secteur 9		9	1,96
Secteur 11		48	10,43
Secteur 12		12	2,61
Secteur 13		30	6,52
Secteur 14		18	3,91
Secteur 15		5	1,09
Secteur 16		7	1,52
Secteur 17		4	0,87
Sector 17	Total:	460	0,07
	ıom.	700	

Finalement, le tableau 5 présente aussi les informations permettant de savoir où les délinquants qui résident dans le secteur 10 commettent leur crime. Tout d'abord, on constate que 47,61% des délinquants du secteur 10 choisissent de commettre leur crime sur ce même territoire, ce qui est plus élevé que le 35,9% caractérisant l'ensemble des secteurs. Lorsqu'ils se déplacent, on note que les délinquants résidant dans le secteur 10 qui commettent surtout leur infraction sur le territoire des secteurs 7 et 11, soit respectivement 8,48% et 10,43% des suspects qui habitent le secteur 10.

Conclusion

Dans un premier temps, il sera question des diverses utilités que peut présenter ce travail pour l'ensemble du service de police. Par la suite, nous résumerons brièvement ce sur quoi cette étude a porté. Pour finir, nous avancerons quelques propositions sur ce qui devrait être fait dans un futur rapproché afin de donner suite à ce travail.

Il est de notre avis que chacune des divisions du SPVG peut bénéficier de cette étude. Tout d'abord, nous croyons que la partie qui traite des tendances comparées pourrait être utile à la direction afin d'établir leurs priorités à l'intérieur de la planification stratégique. De plus, cette recherche contient des informations précieuses que la direction pourrait partager avec ses différents partenaires. D'autre part, cette étude peut servir d'outil de gestion à la division de la surveillance du territoire. En effet, nous croyons que les informations sur le volume de crimes et le nombre de délinquants par secteurs peuvent servir à améliorer la distribution du personnel sur le territoire de la ville de Gatineau. Par ailleurs, selon nous, les données sur la mobilité et la provenance des délinquants pourraient être utiles aux enquêteurs. En outre, il est de notre avis que le profil de chacun des secteurs pourrait sans doute profiter aux patrouilleurs ainsi qu'aux policiers de la division de la Sécurité communautaire. La consultation de ces profils leur permettrait de prendre connaissance d'informations utiles et pertinentes à propos du secteur auquel ils ont été assignés.

Ce travail est composé de trois grandes parties. La première porte sur l'étude des secteurs de police de la ville de Gatineau. D'une part, nous nous sommes penchés sur les caractéristiques socio-démographiques des résidents qui ont une influence sur la criminalité, soit les facteurs démographiques, les facteurs familiaux, les facteurs économiques ainsi que l'ethnicité. D'autre part, cette partie traite aussi de la criminalité de chacun des 17 secteurs de police. En fait, il a d'abord été question du nombre de crimes par catégories ainsi que du lien entre les caractéristiques de la population et du secteur et la criminalité. De plus, nous avons porté notre attention sur les caractéristiques des suspects et leur lieu de résidence. Pour finir, nous avons traité de la mobilité des délinquants.

La seconde partie de ce travail traite de la comparaison des tendances de six formes de crimes (homicides, agressions sexuelles, voies de fait, vols qualifiés, cambriolages, vols de véhicules) entre les villes de Gatineau, Longueuil et Laval pour la période de 1985 à 2006. Pour chacun des crimes, nous avons comparé les taux de criminalité par 100 000 habitants, les taux de solution, les taux d'accusation, les taux de féminité de même que les taux de juvénalité des trois villes. Nous avons ainsi tenté d'apporter des explications aux différences et aux similitudes qui ont été observées.

La troisième et dernière partie de cette étude dresse le portrait détaillé de chacun des 17 secteurs de police de la ville de Gatineau. Pour chaque secteur, nous présentons les informations sur leur localisation, sur les caractéristiques socio-démographiques de leurs résidents, sur leur criminalité, sur les caractéristiques des suspects qui y ont commis un

crime ainsi que sur la mobilité des délinquants (soit la provenance des suspects y ayant commis une infraction de même que la destination des délinquants qui y résident).

Finalement, nous croyons fortement que ce travail aurait avantage à être effectué année après année afin de mettre à jour les différentes informations et ainsi permettre de savoir si certains problèmes ont été réglés et si de nouvelles problématiques sont apparues. D'ailleurs, il est à noter que les données socio-démographiques qui ont été utilisées proviennent du recensement de 2001 étant donné que l'ensemble des données du recensement de 2006 ne sera disponible qu'en mai 2008. Ainsi, étant donné la croissance économique et démographique qu'a connue Gatineau depuis les dernières années, il ne fait aucun doute que le fait d'utiliser des données sur la population plus à jour permettra de mettre à jour de façon encore plus adéquate les nouvelles réalités auxquelles fait maintenant face le SPVG.

Références

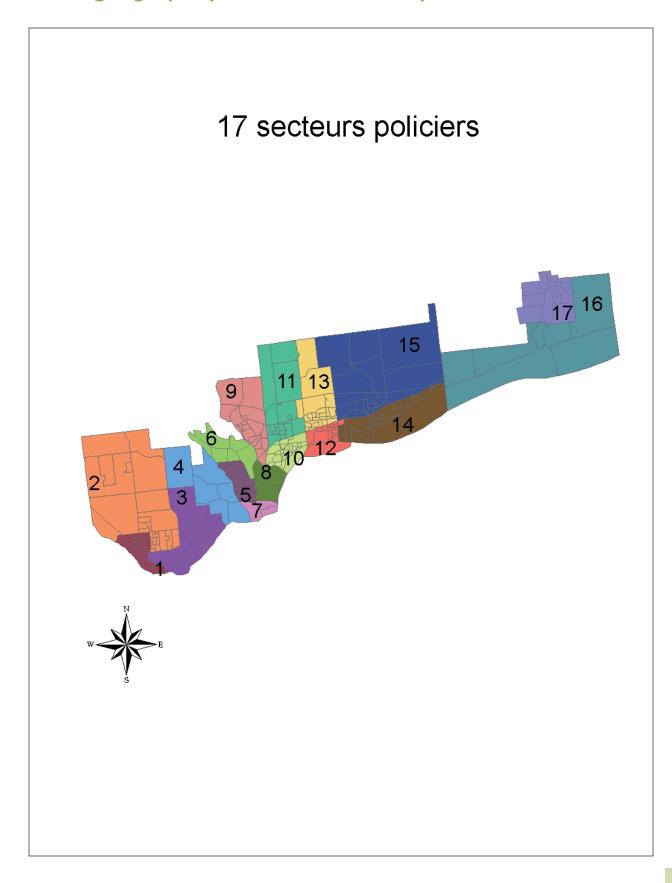
- Bernard, M. (2006). *Données sociodémographiques et criminalité à Gatineau*. Gatineau: rapport soumis au Service de Police de la ville de Gatineau.
- Cowen, L., et Felson, M. (1979). Social change and crime rates change: a routine activity approach, *American Sociological Review*, 44 (4): 588-608.
- Farrington, D. P. (1992). « Explaining the beginning, progress, and ending of antisocial behavior from birth to adulthood ». Dans J. McCord (éditeur), *Facts, frameworks, and forecasts: Advances in criminological theory* (pp. 253-286). New Brunswick, NJ: Transaction.
- Mukherjee, S.K. (1981) *Crime trends in Twentieth-Century*, Australian Institute of Criminology, Australia, Sydney: Allen and Unwin.
- Ouimet, M., et Tremblay, P. (1996). Analyse stratégique des facteurs démographiques, économiques et sociaux qui façonnent l'environnement du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Montréal: École de criminologie, Université de Montréal.
- Ouimet M. (2000). Aggregation bias in intracity ecological delinquency research: Testing social disorganization and opportunity theory at three areal levels. *Revue Canadienne de Criminologie*, 42(2): 135-156.
- Ouimet, M. (2005) *La criminalité au Québec durant le vingtième siècle*. Québec, Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Shaw, C. R. et, McKay, H. D. (1942). *Juvenile Delinquency and Urban Areas*. Chicago: University of Chicago Press.
- Skogan W. G. (1989) « Social change and the future of violent crime ». Dans T. R. Gurr (directeur), *Violence in America: Volume 1 The history of crime* (pp.235-230). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Wells, L. E., et Rankin, J. H. (1991). Families and delinquency: A meta-analysis of the impact of broken homes. *Social Problems*, 38 (1): 71-83.
- Wilson, J. Q., et Herrnstein, R. (1985). *Crime and Human Nature*. New York, NY: Simon and Schuster.

Annexe 3

Carte géographique des secteurs de police.



Carte géographique des secteurs de police



Localisation

Secteur 1 : situé aux abords de la rivière des Outaouais, au sud du secteur d'Aylmer, jouxte les secteurs 2 et 3.

Secteur 2 : situé aux abords des municipalités du Pontiac et de Chelsea, au nord du secteur d'Aylmer, jouxte les secteurs 1, 3 et 4.

Secteur 3 : situé aux abords de la rivière des Outaouais, au sud-est du secteur d'Aylmer, jouxte les secteurs 1, 2 et 4.

Secteur 4 : situé aux abords de la rivière des Outaouais et de la municipalité de Chelsea à l'ouest du secteur de Hull, jouxte les secteurs 2, 3, 5, 6 et 7.

Secteur 5 : situé au cœur du secteur de Hull, jouxte les secteurs 4, 6, 7 et 8.

Secteur 6 : situé dans la partie nord du secteur de Hull, jouxte les secteurs 4, 5, 8 et 9; l'extrémité nord est située aux limites de Chelsea.

Secteur 7 : situé au sud du secteur de Hull, aux abords de la rivière des Outaouais.

Secteur 8 : situé au sud-ouest du secteur de Hull, jouxte les secteurs 5, 6, 7 et 10.

Secteur 9 : situé à l'extrémité ouest du secteur de Gatineau, la partie ouest est située aux abords de la rivière Gatineau alors que l'extrémité nord est située à la limite de Cantley.

Secteur 10 : situé au sud-ouest du secteur de Gatineau, aux abords de la rivière Gatineau à l'ouest et de la rivière des Outaouais au sud, jouxte les secteurs 8, 9, 11, 12 et 13.

Secteur 11 : situé au nord du secteur de Hull, jouxte les secteurs 9, 10, 12 et 13; l'extrémité nord est située à la limite de la municipalité de Cantley.

Secteur 12 : situé au sud du secteur de Hull et aux abords de la rivière des Outaouais, jouxte les secteurs 10, 11, 13, 14 et 15.

Secteur 13 : situé au nord du secteur de Hull, jouxte les secteurs 10, 11, 12, 14 et 15; l'extrémité nord est située aux limites de la municipalité de Val-des-Monts.

Secteur 14 : situé au sud-ouest du secteur de Hull, jouxte les secteurs 12, 13, 14 et 16; l'extrémité sud est située aux abords de la rivière des Outaouais.

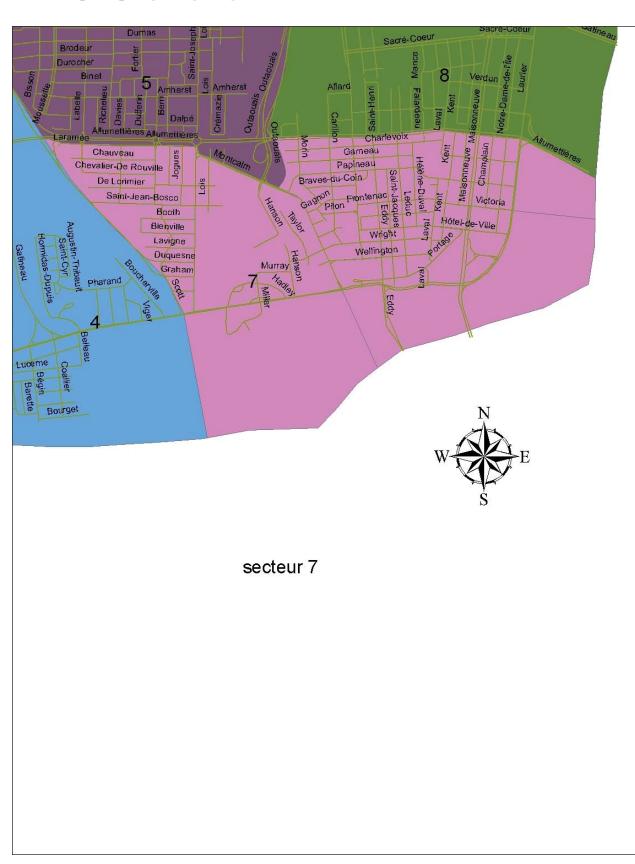
Secteur 15 : situé au nord-est du secteur de Gatineau, jouxte les secteurs 12, 13, 14 et 16; l'extrémité nord est située aux limites de la municipalité de Val-des-Monts.

Secteur 16 : correspond au secteur de Masson-Angers, jouxte les secteurs 14,15 et 17.

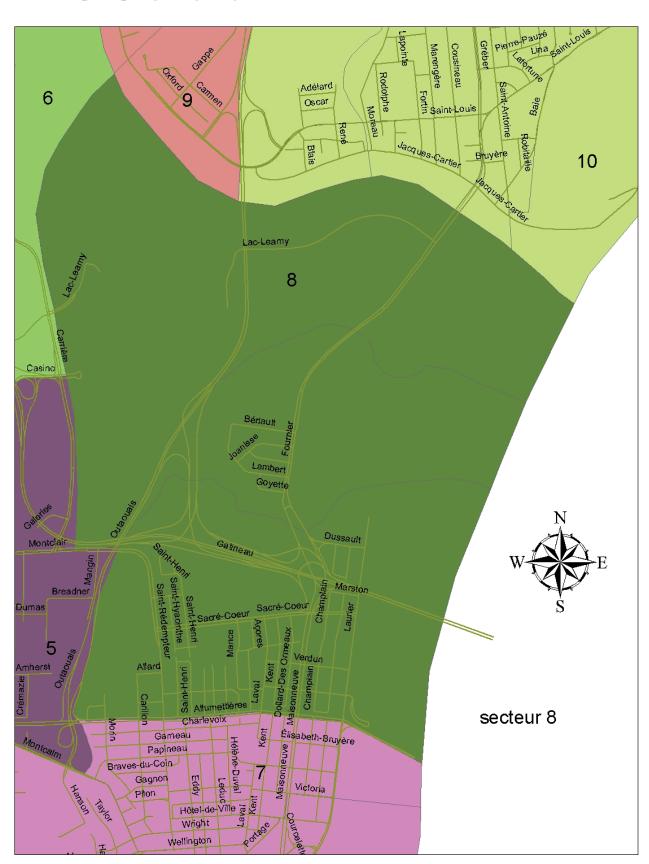
Secteur 17 : correspond au secteur de Buckingham, jouxte le secteur 16.

Exemple de carte pour les secteurs 7, 8 et 10

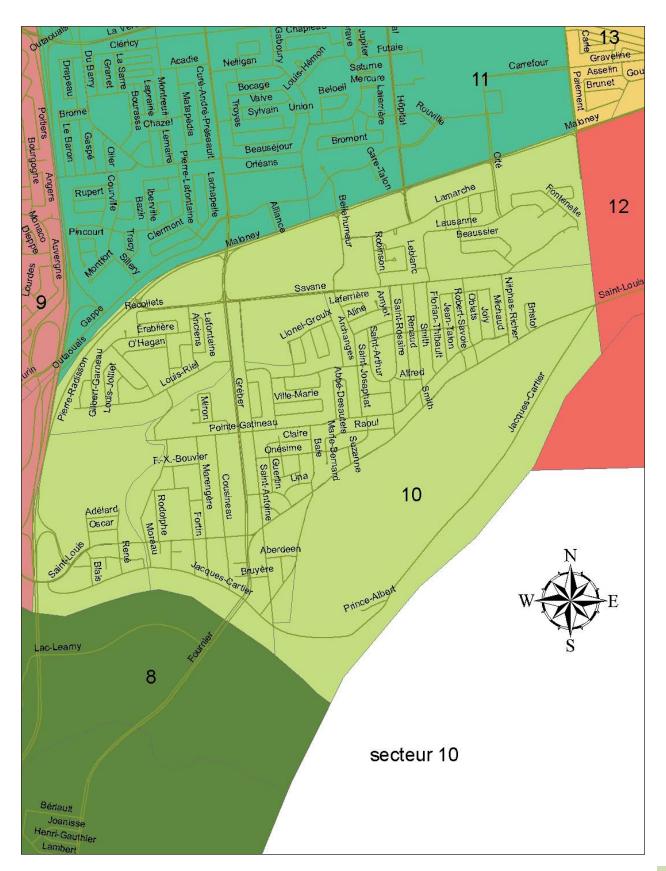
Carte géographique pour le secteur 7



Carte géographique pour le secteur 8



Carte géographique pour le secteur 10



Annexe 4

Rapport réalisé par L'Alternative Outaouais. Les écoles de Gatineau : un milieu de vie où le jeune se développe en toute sécurité. Une action concertée dans les écoles primaires et secondaires de la Ville de Gatineau.



LES ÉCOLES DE GATINEAU : UN MILIEU DE VIE OÙ LE JEUNE SE DÉVELOPPE EN TOUTE SÉCURITÉ

UNE ACTION CONCERTÉE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DE LA VILLE DE GATINEAU

Écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et de la Commission scolaire des Drayeurs

> Rédigé par Catherine Desrochers, M.Sc. Psychoéducation Avec la collaboration de Véronique Vallée



Table des matières

TABLE DES ABRÉVIATIONS	. 4
INTRODUCTION	. 5
1. MISE EN CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE	. 7
1.1 OBJECTIFS FIXÉS ET MOYENS UTILISÉS POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS	
1.1.3 Identifier les interventions qui sont offertes dans les écoles du territoire 1.2 DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE	8
1.2.2 Instruments utilisés	8 10
2. BILAN DES ENTREVUES DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET NON ENSEIGNANT DES ÉCOLES PRIMAIRES PARTICIPANTES – CSD-CSPO	
2.1 Données demographiques du personnel interviewé :	
RESPONSABILISATION	13
2.3 FACTEURS ASSOCIÉS À LA CRIMINALITÉ	14
2.3.2 Déficit d'attention avec ou sans hyperactivité	18 20
2.3.4 Violence et intimidation	23
2.3.6 L'activité physique	26
2.5 Besoins du personnel	28
3. BILAN DES ATELIERS RÉALISÉS AUPRÈS DES ENFANTS DES ÉCOLES PRIMAIR – CSD-CSPO	
4. BILAN DES ENTREVUES DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET NON ENSEIGNANT DES ÉCOLES SECONDAIRES PARTICIPANTES – CSD-CSPO3	35

4.2 Perception de la prévention situationnelle et de la prévention par la	
responsabilisation	35
4.2.1 Prévention situationnelle	35
4.2.2 Prévention par la responsabilisation	36
4.3 Facteurs associés a la criminalité	36
4.3.1 Motivation et échec scolaire	37
4.3.2 Déficit d'attention avec ou sans hyperactivité	39
4.3.3 Consommation d'alcool et de drogue	
4.3.4 Violence et intimidation	42
4.3.6 L'activité physique	43
4.3.7 La santé	44
4.4 BESOINS PRIORITAIRES	
4.5 Besoins du personnel	46
5. BILAN DES QUESTIONNAIRES ADMINISTRÉS AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES	S
SECONDAIRES – CSD-CSPO	47
CONCLUSION	56

Table des abréviations

AVSEC: Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire

CALAS: Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles

CAVAC: Centre d'aide aux victimes d'actes criminels

CFER: Centre de Formation en Entreprise et Récupération

CHPJ: Centre hospitalier Pierre-Janet CJO: Centre jeunesse de l'Outaouais

DPJ: Direction de la protection de la jeunesse TES: technicien en éducation spécialisée

TTS: technicien en travail social

Introduction

La nouvelle ville de Gatineau regroupe un nombre élevé d'organismes communautaires. Parmi ces derniers, au moins 50 interviennent dans les écoles en matière de prévention de la criminalité, avec peu ou pas de concertation. Voulant répondre aux besoins criants des jeunes, certains organismes font principalement des offres de services en fonction des fonds et des programmes disponibles. Ce contexte entraı̂ne généralement une improvisation dans les actions. De plus, le personnel des écoles primaires et secondaires n'est pas toujours bien préparé pour choisir les différents programmes qui s'offrent à eux.

Bref, force est de constater que la prévention de la criminalité dans les écoles du territoire de la ville de Gatineau est dans un état de désorganisation peu souhaitable pour le bien des jeunes qui les fréquentent. Ce constat fait d'ailleurs écho à celui du ministère de la Sécurité publique qui, dans sa Politique ministérielle en prévention de la criminalité, conclut: «La majorité des activités et des actions en prévention de la criminalité ne sont pas intégrées dans une planification nationale, ni même régionale ou locale. Ainsi, les multiples actions réalisées s'avèrent peu structurées, dans le temps et dans l'espace, et leurs résultats sont souvent éphémères. »¹

Cinq commissions scolaires couvrent un territoire grand de 345 000 km². Il s'agit des commissions scolaires des Draveurs, des Portages-de-l'Outaouais, au Cœur-des-Vallées, des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et Western Quebec School Board. Ces cinq commissions scolaires regroupent 23 894 élèves du primaire et 14 642 étudiants du secondaire. Devant l'effervescence qui se manifeste depuis quelques années en matière de prévention de la criminalité dans les écoles, au moins quatre de ces commissions scolaires ont fait part de leur agacement face à la situation décrite ci-haut.

C'est donc en considérant ce contexte que la Commission Gatineau ville en santé a voulu explorer davantage cette situation qui touche différents secteurs de la ville.

¹ Ministère de la Sécurité publique (2001) Politique ministérielle en prévention de la criminalité. Pour des milieux de vie plus sécuritaires. Québec. p. 16

Celle-ci a mandaté L'Alternative Outaouais, un organisme communautaire, à mettre sur pied un projet qui permettrait de répondre à certains besoins exprimés par la ville de Gatineau et les écoles. Afin de réaliser son mandat, L'Alternative Outaouais a reçu une subvention accordée par la Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC) dans le cadre de son programme : Mobilisation des collectivités. L'organisme s'est associé à différentes institutions via un comité scientifique, créé afin d'appuyer le travail de l'agent de projet, de s'assurer du bon déroulement des étapes de réalisation de la recherche et d'offrir un regard externe à toute la démarche. Ce comité était constitué d'une professeure du département de psychoéducation et de psychologie de l'Université du Québec en Outaouais, d'une agente de projet de la Commission Gatineau ville en santé et d'une criminologue du Service de police de la ville de Gatineau. Ces collaborateurs ont siégé sur ce comité tout au long du projet.

L'Alternative Outaouais vous présente donc le rapport des deux premières phases du projet <u>LES ÉCOLES DE GATINEAU</u>: <u>Un milieu de vie où le jeune se développe en toute sécurité</u>. Ce rapport vise à prioriser quels moyens devraient être utilisés en prévention de la criminalité auprès des jeunes dans les écoles de l'Outaouais, selon les besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant ainsi que par les élèves des écoles primaires et secondaires.

La première partie de ce rapport abordera les objectifs visés par la recherche et la méthodologie utilisée. La deuxième et la troisième section de ce rapport présenteront la synthèse des résultats obtenus auprès des écoles primaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et de la Commission scolaire des Draveurs. Enfin, les parties 4 et 5 de ce rapport seront consacrées aux résultats obtenus au sein des écoles secondaires de ces mêmes commissions scolaires.

1. Mise en contexte et méthodologie

1.1 Objectifs fixés et moyens utilisés pour l'atteinte des objectifs

L'ensemble du projet visait le développement d'une meilleure connaissance de la problématique de la criminalité par les écoles primaires et les écoles secondaires et l'appropriation de cette situation décrite par le milieu scolaire. Enfin, il avait comme but une plus grande concertation entre les écoles et les organismes de la communauté.

Les premiers objectifs spécifiques permettant d'atteindre ce but à long terme sont les suivants :

1.1.1 Identifier les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes de Gatineau dans leurs écoles, tant primaires que secondaires.

Moyens utilisés:

- Réaliser des entrevues auprès des représentants des services aux élèves et des enseignants afin de connaître l'état de la situation dans leur établissement :
- o Obtenir du service de police de la ville les statistiques (coupons d'appels, plaintes, etc.) relatives aux problématiques identifiées ;
- o Administration de questionnaires auprès des élèves du secondaire afin de connaître l'état de la situation en prévention de la criminalité dans leur établissement et l'animation d'ateliers auprès des élèves du primaire.
- 1.1.2 Identifier les organismes (institutionnels, communautaires) qui interviennent dans les écoles du territoire en matière de prévention de la criminalité.

Moyens utilisés:

- Par l'entremise des entrevues, identifier les organismes étant déjà intervenus dans les écoles ciblées;
- Dresser une liste des organismes offrant des services auprès des jeunes sur le territoire en fonction des besoins identifiés dans les écoles ;

1.1.3 Identifier les interventions qui sont offertes dans les écoles du territoire.

Moyens utilisés:

o Réaliser une recension des écrits sur les interventions reconnues comme

efficaces en matière de prévention de la criminalité dans les écoles

primaires et secondaires;

o Par le biais d'entrevues avec les directions d'écoles, le personnel

enseignant et de soutien, identifier l'offre de service proposée dans les

écoles;

o Référer les écoles à la littérature disponible selon les besoins identifiés dans

leur établissement.

1.2 Description de la méthodologie

1.2.1 Sujets

20 écoles primaires et 6 écoles secondaires ont accepté de participer au projet de

recherche. Ces écoles font partie de la Commission scolaire des Portages-de-

l'Outaouais et de la Commission scolaire des Draveurs. Lors de ce projet, 480 enfants

ont été rencontrés dans les écoles primaires au cours de 42 ateliers. Ces enfants ont été

classés en deux groupes : soit dans le groupe des plus jeunes (1er cycle et 1re année du

2^e cycle) soit dans celui des plus âgés (2^e année du 2^e cycle et le 3^e cycle).

Un questionnaire a été passé à 766 élèves des écoles secondaires. Tous les niveaux de

l'école secondaire ont été représentés incluant les programmes d'adaptation scolaire.

Les enfants et les adolescents ont tous été choisis au hasard. Enfin, des entrevues ont

été réalisées auprès de 189 personnes du personnel enseignant et non enseignant dans

les écoles primaires et secondaires. Le personnel non enseignant regroupe des

techniciens en éducation spécialisée, des professionnels, des directions, des membres

du service de garde et des surveillants du midi.

1.2.2 Instruments utilisés

Les écoles de Gatineau : Un milieu de vie où le jeune se développe en toute sécurité.

L'Alternative Outaouais

Trois types d'instruments ont été utilisés afin de maximiser la quantité d'information à recueillir, de s'adapter aux différentes clientèles rencontrées et de varier le type d'information recueillie.

Entrevue auprès du personnel enseignant et non enseignant

Dans un premier temps, l'information a été recueillie auprès du personnel enseignant et non enseignant par le biais d'une entrevue semi-structurée. Cette entrevue visait les thèmes suivant :

- La prévention de la criminalité sur le plan situationnel et de la responsabilisation;
- o Les besoins des élèves quant aux facteurs associés à la criminalité;
- o Les besoins prioritaires de l'école;
- o Les besoins du personnel;
- Les ressources internes et externes permettant de répondre aux besoins des élèves.
- Atelier auprès des élèves des écoles primaires

Le choix d'entrer en contact avec les élèves du primaire par le biais d'ateliers a été privilégié afin d'être en mesure de nous assurer d'une bonne compréhension des élèves des sujets abordés, qui étaient les suivants :

- o Sentiment de bien-être à l'intérieur et à l'extérieur de l'école ;
- Connaissance des personnes-ressources afin de répondre à leurs besoins dans différentes situations :
- o Perception d'une école idéale.

Dans un premier temps, les élèves ont dû identifier les différentes personnes-ressources présentes dans l'école à l'aide d'images (Annexe 1). La carte « Point d'interrogation » donnait aux enfants l'opportunité de nommer d'autres personnes pouvant avoir une

importance dans leur école. Ils désignaient alors cette personne et qui s'insérait dans

leur banque de réponses pour la question suivante. Puis, les enfants devaient nommer

les quatre premières personnes qu'ils iraient voir si une situation particulière leur arrivait

pendant la journée. Ces situations correspondaient à « avoir de la peine », « se faire

mal », « avoir peur et s'être chicané » (Annexe 2).

Enfin, le sentiment de bien-être des enfants à l'intérieur et à l'extérieur de l'école a été

évalué par un tableau représentant l'intérieur (Annexe 3) et l'extérieur d'une école

(Annexe 4). Les enfants devaient positionner un bonhomme sourire, un bonhomme triste

que nous avons appelé «bonhomme baboune» ou un bonhomme neutre dans

différents endroits de l'école selon leur sentiment de bien-être en général. Ils ne

devaient pas mettre un bonhomme si c'était un endroit qu'ils n'avaient jamais

fréquenté.

Finalement, une discussion a terminé l'atelier sur leur perception d'une école idéale et

ce que les enfants pourraient faire pour améliorer leur milieu scolaire.

• Questionnaire auprès des élèves des écoles secondaires

Un questionnaire a été administré aux élèves des écoles secondaires afin de recueillir

des informations sur leur perception des différents aspects de la prévention de la

criminalité dans leur école. Les élèves ont été interrogés sur les sujets suivants :

o Leur connaissance sur les ressources disponibles, selon les différentes

problématiques;

o Le fait d'avoir été victimes de différentes situations problématiques ;

o La perception des élèves de l'environnement social de leur école ;

o L'implication des élèves dans les différentes activités de l'école;

o La perception des élèves de leur sentiment de sécurité dans leur école.

1.2.3 Procédure

Le projet a débuté en considérant les quatre commissions scolaires qui se situent sur le territoire de la ville de Gatineau. Deux commissions scolaires se sont impliquées dans ce projet. Il s'agit donc essentiellement des étapes du projet concernant directement les écoles de ces deux commissions scolaires, soit la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et la Commission scolaire des Drayeurs. Ces étapes étaient :

- > Présentation du projet aux directeurs généraux des commissions scolaires ;
- Présentation du projet aux directeurs des ressources éducatives des commissions scolaires participantes;
- Présentation du projet à tous les directeurs des écoles primaires et secondaires de deux commissions scolaires ;
- > Inscription des écoles désirant participer au projet;
- Participation à une première rencontre dans chacune des écoles avec le directeur et des membres du personnel;
- > Organisation de la procédure dans chacune des écoles :
 - o Horaire des entrevues ;
 - o Horaire des ateliers;
 - o Horaire de la passation des questionnaires.
- Réalisation des entrevues d'une durée approximative de 30 à 45 minutes pour chacune d'entre elles et signature du formulaire de consentement;
- Collecte des formulaires de consentement signés par les parents préalablement et animation des ateliers auprès des enfants d'une durée de 30 à 45 minutes pour chacune des animations;
- Collecte des formulaires de consentement signés au préalable par les parents pour les élèves de 14 ans et moins et passation des questionnaires auprès des élèves des écoles secondaires dans leur classe respective. Les élèves ont pris environ 25 minutes pour répondre au questionnaire.

1.2.4 Analyse des données

• Entrevues semi-structurées

Lors de la l'analyse des données des entrevues semi-structurées, une première catégorisation a été réalisée en regroupant l'information qualitative qui fut vérifiée par une tierce personne. Une deuxième catégorisation des renseignements recueillis a dû être effectuée, puisque suite à la première catégorisation, trop d'éléments étaient présents pour être en mesure de faire une synthèse. Puis, une compilation de ces catégories a été complétée afin de rassembler l'essentiel des propos tenus par le personnel enseignant et non enseignant.

Ateliers et questionnaires

Le processus de l'analyse des données pour les ateliers et les questionnaires fut sensiblement le même puisque, lors des ateliers auprès des enfants, une feuille-réponse a été remplie selon le choix des élèves. Une base de données a été créée, ce qui a permis de compiler les informations recueillies et de produire des graphiques comparatifs de chacune des écoles en fonction de l'ensemble.

Retour de l'information dans les écoles

Suite à la compilation des données, les écoles participantes ont été contactées afin de leur présenter une synthèse de l'information recueillie dans leur établissement et de leur offrir des références pertinentes selon les besoins soulevés par l'évaluation (Annexe 6).

Des 20 écoles primaires participantes de la CSD et de la CSPO, dix écoles ont été rencontrées afin de recevoir les résultats relatifs à leur école et d'amorcer une réflexion sur ceux-ci. Deux écoles secondaires ont demandé à recevoir les résultats concernant leur école respective. Lors de ces rencontres, le personnel enseignant et non enseignant ont pu discuter des constats et ont pu utiliser ceux-ci afin d'élaborer des pistes d'actions.

Des rencontres d'une durée d'environ 60 minutes avec des membres du personnel enseignant et non enseignant ont eu lieu dans chacune de ces écoles.

2. Bilan des entrevues du personnel enseignant et non enseignant

des écoles primaires participantes – CSD-CSPO

Un bilan semblable à celui-ci a été présenté aux écoles participantes. La situation

particulière à chacune des écoles demeure confidentielle suite à notre engagement

pris auprès de celles-ci. C'est pour cette raison qu'une synthèse par commission

scolaire a été rédigée à chacune d'entre elles. Enfin, une synthèse de l'ensemble des

écoles est disponible pour les partenaires.

2.1 Données démographiques du personnel interviewé :

• 128 membres du personnel enseignant et non enseignant provenant de 20

écoles primaires de la CSD et de la CSPO ont été rencontrés.

2.2 Perception de la prévention situationnelle et de la prévention par la

responsabilisation

Un tableau explicatif de la prévention situationnelle et de la prévention par la

responsabilisation (Annexe 5) a été présenté au personnel lors de l'entrevue. Suite à

cette explication, les membres du personnel devaient positionner leur école sur une

échelle de 1 à 10 pour chacun des types de prévention. Ils devaient aussi expliquer les

raisons de cette note.

2.2.1 Prévention situationnelle

Note moyenne: 7.1 / 10

Types de commentaires émis :

Éléments positifs :

• Surveillance dans les corridors ;

- Contrôle de la circulation dans l'école (visiteurs s'identifient au secrétariat);
- Enseignants accompagnent les élèves.

Éléments à améliorer :

- Besoin de ressources pour la surveillance;
- Manque de suivi au niveau des manquements au code de vie ;
- Portes non verrouillées.

2.2.2 Prévention par la responsabilisation

Note moyenne: 7.2 / 10

Types de commentaires émis :

Éléments positifs :

- Activités parascolaires (Québec en forme est très présent);
- Plusieurs ateliers mis de l'avant (ex. : intimidation) et présence de plusieurs intervenants (ex. : policier éducateur) ;
- Semaines et journées thématiques.

Éléments à améliorer :

- Manque au niveau de la sensibilisation (limite de temps et d'argent);
- Avoir plus d'activités ciblées pour des petits groupes ;
- Manque d'activités et de structure à l'heure du midi.

2.3 Facteurs associés à la criminalité

Lors des entrevues auprès du personnel, les besoins spécifiques des élèves quant aux différents facteurs de risque et les facteurs de protection liés à la criminalité ont été abordés. Ces facteurs ont été déterminés par la littérature scientifique.

Ces facteurs de risque sont:	Ces facteurs de protection sont:
Motivation scolaire et échec scolaire	1. Activité physique
2. Déficit d'attention avec ou sans	2. Santé
hyperactivité	
3. Consommation d'alcool et de drogue	
4. Violence et intimidation	
5. Environnement familial	

Vous trouverez ci-dessous les commentaires du personnel rencontré en entrevue en fonction des besoins identifiés dans leur école pour chacun des facteurs associés. Le chiffre de la colonne de droite indique le nombre de fois que le commentaire a été soulevé par les participants des deux commissions scolaires. À la suite de chacun des facteurs de risque et des facteurs de protection, vous pourrez consulter un tableau synthèse des interventions répertoriées par le personnel de l'école, lors des entrevues. Ces interventions sont réalisées à même les ressources de l'école ou par les organismes collaborateurs. Dans certaines situations, le personnel interviewé n'était pas en mesure de nommer les ressources internes ou externes qui œuvrent auprès des enfants de leur école respective. Nous avons donc regroupé ces commentaires sous « on considère qu'il n'y a pas de services ou qu'on ne les connaît pas ».

2.3.1 Motivation et échec scolaire

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 128 participants.

 ESTIME DE SOI, VALORISATION, RÉUSSITE Les enfants ont besoin d'amour et de vivre des réussites; Il faut travailler l'estime de soi et donner des responsabilités aux enfants; Importance de la valorisation et de la reconnaissance; L'enfant doit se sentir impliqué. 	70
 DÉVELOPPER UN LIEN AVEC LA FAMILLE Améliorer la collaboration et la communication avec la famille; Travailler avec les réalités de la famille et leur offrir un soutien; Valorisation du milieu familial (la famille joue un grand rôle, il est donc important de développer un lien significatif); Sensibiliser les parents à l'importance du travail à la maison; Conscientiser les élèves et les parents à l'importance de faire des efforts; Que la famille encadre davantage leur enfant à la maison. 	61
 CHERCHER LES INTÉRÊTS ET LES FORCES Motiver les élèves, aller chercher leurs forces et leurs intérêts par l'entremise de projets spéciaux ; 	56

 Motiver les élèves en leur donnant plus de responsabilités, autres 	
qu'académiques;	
Avoir des ateliers qui suscitent les intérêts des élèves ciblés et des projets	
pour les élèves à risque ;	
Aller chercher les élèves avec des tâches stimulantes; Transporter des élèves avec des tâches stimulantes;	
Trouver ce qui les allume et accrocher les élèves au volet académique Trouver ce qui les allume et accrocher les élèves au volet académique Trouver ce qui les allume et accrocher les élèves au volet académique Trouver ce qui les allume et accrocher les élèves au volet académique Trouver ce qui les allume et accrocher les élèves au volet académique Trouver ce qui les allume et accrocher les élèves au volet académique Trouver ce qui les allume et accrocher les élèves au volet académique Trouver ce qui les allume et accrocher les élèves au volet académique Trouver ce qui les allume et accrocher les élèves au volet académique Trouver de la contract de la co	
par la suite ;	
Identifier les besoins des jeunes à l'aide d'ateliers et de projets novateurs.	
ÊTRE À L'ÉCOUTE, OFFRIR UN SOUTIEN	
LIKE // E ECOUIL, OTT KIK ON SOUTHEN	
Augmenter le temps de présence avec les enfants pour être à l'écoute	
lorsqu'ils en ont besoin;	38
 Plus de soutien pour les enfants, prendre le temps de les écouter grâce à 	
un temps de présence de qualité ;	
 Répondre aux besoins psychosociaux des élèves en prenant le temps de 	
rire et de s'amuser avec eux pour diminuer la tension.	
·	
S'ADAPTER AUX BESOINS DE L'ENFANT	
Adapter le travail scolaire pour respecter le rythme de l'enfant et mettre	
l'accent sur ses forces ;	32
 Sensibiliser le personnel et intégrer des activités manuelles aux matières 	32
académiques;	
 Plus grand soutien du volet académique des élèves par un horaire 	
modifié pour certains ;	
 Utiliser la pédagogie par projets et une plus grande diversité en classe. 	
DIVERNIFIED LEGALOTIVITÉG	
DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS	
Decree all conditions to compare a later.	31
Bonne diversité dans le parascolaire ; Description de la companyation de la company	
Davantage d'activités physiques afin d'aller chercher leur motivation et	
leurs intérêts.	
ACCÈS À DAVANTAGE DE RESSOURCES	
THE CEST DIVITION DE RESSOURCES	
 Manque de ressources pour les plus vieux (orthopédagogue, 	
psychologue);	0.3
 Avoir plus d'intervenants (orthopédagogue, psychoéducateur, 	21
orthophoniste);	
 Besoin de soutien à l'extérieur de la classe et de temps avec le TES; 	
Beaucoup de travail à faire au préscolaire, manque de ressources ;	
Ouverture de l'école sur la communauté.	

Interventions réalisées dans les écoles par les ressources internes et par les organismes collaborateurs et nombre de participants ayant nommé cette intervention sur un total de 128 participants.

Motivation et échec scolaire					
Services internes		Services externes			
	34 15 14 10 7 5 4 4 4 3 3 2	 Services externes Aide aux devoirs externe : élèves du secondaire, maison de jeunes, retraités bénévoles CLSC On considère qu'il n'y a pas de services ou qu'on ne les connaît pas Travailleur social Adojeune Policier éducateur Centre Jeunesse de l'Outaouais Québec en forme Centre hospitalier Pierre-Janet Maison de quartier Enfants de l'espoir Cap santé : Projet pacifique Espace Outaouais École et milieu en santé : Comité de la communauté, Action Jeunesse Relais des jeunes Gatinois 	29 16 12 10 9 8 8 8 5 4 3 2 2 2 2		
		 École et milieu en santé: Comité de la communauté, Action Jeunesse Relais des jeunes 	2		

2.3.2 Déficit d'attention avec ou sans hyperactivité

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 128 participants.

S'ADAPT	TER AUX BESOINS DE L'ENFANT	
•	Adapter le travail scolaire pour aller chercher leur attention (activités structurées) ;	85
•	Avoir une planification rigide pour éviter les temps morts ;	
•	Donner des tâches manuelles ; Adapter le travail pour gérer l'impact du déficit des enfants sur la	
	réussite scolaire.	
CENTRE	D'AIDE	
•	Offrir un suivi régulier et individualisé pour les enfants ciblés ; Créer des liens significatifs ;	
•	Les enfants ont besoin d'encadrement et de support ;	62
•	Augmenter le temps de présence de qualité auprès des enfants ;	
•	Dépistage rapide ; Avoir un suivi à l'intérieur et à l'extérieur de la classe afin de	
-	développer une routine ;	
•	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement.	
• ACTIVITÉ	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement.	
 ACTIVITÉ		53
ACTIVITÉ	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement.	53
•	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement. PHYSIQUE	53
•	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement. É PHYSIQUE Plus d'activité physique pour permettre aux enfants de se défouler. IN LIEN AVEC LA FAMILLE	53
•	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement. PHYSIQUE Plus d'activité physique pour permettre aux enfants de se défouler. IN LIEN AVEC LA FAMILLE Meilleure collaboration et communication avec les parents (feuille de route);	53
•	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement. PHYSIQUE Plus d'activité physique pour permettre aux enfants de se défouler. IN LIEN AVEC LA FAMILLE Meilleure collaboration et communication avec les parents (feuille de route); Travailler avec les réalités de la famille, offrir des pistes de solution et les	
CRÉER U	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement. PHYSIQUE Plus d'activité physique pour permettre aux enfants de se défouler. IN LIEN AVEC LA FAMILLE Meilleure collaboration et communication avec les parents (feuille de route); Travailler avec les réalités de la famille, offrir des pistes de solution et les référer aux ressources;	
CRÉER U	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement. PHYSIQUE Plus d'activité physique pour permettre aux enfants de se défouler. IN LIEN AVEC LA FAMILLE Meilleure collaboration et communication avec les parents (feuille de route); Travailler avec les réalités de la famille, offrir des pistes de solution et les	
CRÉER U	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement. PHYSIQUE Plus d'activité physique pour permettre aux enfants de se défouler. IN LIEN AVEC LA FAMILLE Meilleure collaboration et communication avec les parents (feuille de route); Travailler avec les réalités de la famille, offrir des pistes de solution et les référer aux ressources; Meilleure sensibilisation, aider les parents à accepter le TDAH de leur enfant.	
CRÉER U • •	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement. PHYSIQUE Plus d'activité physique pour permettre aux enfants de se défouler. IN LIEN AVEC LA FAMILLE Meilleure collaboration et communication avec les parents (feuille de route); Travailler avec les réalités de la famille, offrir des pistes de solution et les référer aux ressources; Meilleure sensibilisation, aider les parents à accepter le TDAH de leur enfant.	36
CRÉER U • •	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement. PHYSIQUE Plus d'activité physique pour permettre aux enfants de se défouler. IN LIEN AVEC LA FAMILLE Meilleure collaboration et communication avec les parents (feuille de route); Travailler avec les réalités de la famille, offrir des pistes de solution et les référer aux ressources; Meilleure sensibilisation, aider les parents à accepter le TDAH de leur enfant.	
• CRÉER U •	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement. PHYSIQUE Plus d'activité physique pour permettre aux enfants de se défouler. IN LIEN AVEC LA FAMILLE Meilleure collaboration et communication avec les parents (feuille de route); Travailler avec les réalités de la famille, offrir des pistes de solution et les référer aux ressources; Meilleure sensibilisation, aider les parents à accepter le TDAH de leur enfant. TION Ritalin peut aider les enfants qui en ont besoin; Il faut assurer le suivi de la médication;	36
CRÉER U • •	Besoin de beaucoup de soutien et d'encouragement. PHYSIQUE Plus d'activité physique pour permettre aux enfants de se défouler. IN LIEN AVEC LA FAMILLE Meilleure collaboration et communication avec les parents (feuille de route); Travailler avec les réalités de la famille, offrir des pistes de solution et les référer aux ressources; Meilleure sensibilisation, aider les parents à accepter le TDAH de leur enfant. TION Ritalin peut aider les enfants qui en ont besoin;	36

Travailler au développement des habiletés sociales des enfants.	
SUIVI INDIVIDUALISÉ	
 Avoir plus de TES ; Peu de suivi ou de disponibilité des acteurs de l'école ; Davantage de collaboration avec les ressources extérieures (processus compliqué et long). 	22
FORMATION CONTINUE ET DÉPISTAGE	
 Sensibilisation et formation spécifique pour les enseignants; Bien comprendre et bien dépister le problème; Dépister rapidement, trouver rapidement les difficultés de l'enfant et l'orienter vers les services appropriés. 	11
ADAPTATION DE L'ENVIRONNEMENT	
Adaptation du milieu (endroit pour se calmer);	5
 Beaucoup de distractions dans les aires ouvertes, source de frustration pour l'enfant et le groupe; 	
 Classes peu adaptées, manque d'organisation. 	

Interventions réalisées dans les écoles par les ressources internes et par les organismes collaborateurs et nombre de participants ayant nommé cette intervention sur un total de 128 participants.

Déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)				
Services internes		Services externes		
• TES	35	 On considère qu'il n'y 	32	
 Psychologue 	33	a pas de services ou		
• Étude de cas	15	qu'on ne les connaît		
 Orthopédagogue 	14	pas		
 Parents font le lien entre 	14	• CLSC	20	
l'école et le médecin		• CHPJ	16	
 Référence au psychologue 	11	 Médecin qui 	15	
et/ou au médecin		demande de remplir		
 Plan d'intervention 	6	des grilles		
 Récréations animées par les 	4	d'observation afin de		
élèves de 5e et 6è année		préciser le diagnostic		
 Plus d'éducation physique 	4	• DPJ	7	
Dépistage précoce	2	 Infirmière 	7	
Pairs aidants	2	 Québec en Forme 	6	
 Conseillers pédagogiques 	2	• Retour de	5	

	l'information des différents organismes est difficile à obtenir • La RessourSe • Policier éducateur	3 2
--	---	-----

2.3.3 Consommation d'alcool et de drogue

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 128 participants.

 PRÉVENTION ET SENSIBILISATION Plus de sensibilisation et de prévention adaptées aux besoins des élèves, choisir le moment opportun; Développer une plus grande présence de la prévention et de la sensibilisation au troisième cycle; Outiller les élèves par l'entremise d'ateliers (prendre des décisions positives, aider leurs amis, etc.); Sensibiliser les jeunes ciblés à l'influence des pairs. 	133
 Étre à l'écoute des élèves et les informer des dangers potentiels ; Les enfants ont besoin d'en parler et de connaître les conséquences. 	37
 INTERVENTION SUFFISANTE Ce n'est pas un problème pour les plus jeunes présentement ; Les services actuels sont adéquats. 	24

Interventions réalisées dans les écoles par les ressources internes et par les organismes collaborateurs et nombre de participants ayant nommé cette intervention sur un total de 128 participants.

Consommation d'alcool et de drogue			
Services internes		Services externes	
 Enseignants répondent aux 	17	 Policier : sensibilisation 	61
questions		en 6 ^è année	
• TES	10	• On considère qu'il n'y	24
• Pas de besoins (pour les plus	8	a pas de services ou	
jeunes)		qu'on ne les connaît	

SensibilisationAVSECPsychologueÉtude de cas	7 3 2 2	pas • Adojeune (sensibilisation en 6è année) • Infirmière	20
		• CLSC	11
		• Témoignages	5
		• DPJ	5
		• Jellinek	2

2.3.4 Violence et intimidation

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 128 participants.

PRÉVENTION	
 Plus de sensibilisation en classe et dans l'école, informer et donner des moyens aux élèves; Plus de sensibilisation pour les enseignants. 	78
ÉCOUTE ET OUVERTURE	
LCOOTE LT OOVERTORE	
 Être à l'écoute des élèves pour qu'ils se sentent en sécurité; Créer des opportunités pour que les enfants en parlent; Que les enfants soient en mesure d'identifier les personnes auxquelles ils peuvent se confier, toujours avoir des adultes visibles. 	68
ATELIERS ET PROGRAMMES	
 Avoir des programmes spécifiques, gérer les crises et donner des moyens aux jeunes; 	
 Donner l'opportunité aux enfants de développer des habiletés sociales (prise de conscience, discipline de vie); 	58
 Valoriser les alternatives à la violence et mettre l'accent sur les gestes réparateurs; 	
 Ateliers avec les enfants (jeux de rôles, mises en situation, etc.); Amener l'enfant à prendre sa place. 	
COLLABORATION AVEC LES PARENTS	
Atoliare de consibilientian pour les parants :	42
 Ateliers de sensibilisation pour les parents; Les parents sont les modèles des enfants : il faut collaborer avec eux et 	
les sensibiliser;	

•	Interventions régulières avec les enfants et leurs parents; Améliorer la communication avec les parents et connaître leurs besoins;	
•	Rassurer les parents sur les actions réalisées à l'école.	
INTERVEN	NTION EFFICACE	
•	Intervention ponctuelle et suivi régulier; Identifier les agresseurs et les aider à trouver des solutions; Avoir des ressources immédiates, bien dépister et agir rapidement; Intervention régulière auprès des enfants qui sont victimes et des enfants qui ont des comportements violents ou intimidants; Avoir plus d'outils pour intervenir, trouver des solutions et les mettre en place (ex. : médiation).	33
CONSTAI	NCE ET COHÉRENCE	
•	Trop de tolérance : il faut appliquer les politiques de l'école (ex. : suspension) ; Avoir une démarche claire pour intervenir et appliquer les mêmes conséquences pour tout le monde ; Plus d'encadrement, code de vie rigide, tolérance zéro.	30
	V	
SOUTIEN		
•	Offrir un soutien aux victimes et aux agresseurs ; Offrir un support aux élèves, en discuter avec eux, être à l'écoute ; Être plus vigilant, intervenir directement auprès des agresseurs et outiller les enfants victimes.	25

Interventions réalisées dans les écoles par les ressources internes et par les organismes collaborateurs et nombre de participants ayant nommé cette intervention sur un total de 128 participants.

Violence et intimidation			
Services internes		Services externes	
• Référence au TES	49	 Policier éducateur 	54
(Sensibilisation, ateliers		 Pièce de Théâtre 	21
d'estime de soi, atelier avec		• On considère qu'il n'y	18
un groupe ciblé, ateliers de		a pas de services ou	
discussion)		qu'on ne les connaît	
• AVSEC	22	pas	
Psychologue	9	• CLSC	16
Médiation	10	Espace Outaouais	13

 Recréations organisées Ateliers en classe Formation du personnel Direction Enseignant Intervention directe Service de garde devrait recevoir de la formation et être impliqué avec le personnel de l'école Projet de paix Plan d'intervention Étude de cas Mise en situation à l'intercom Parrainage des élèves de 6è année avec les élèves de 1re année Amener les élèves à poser des gestes réparateurs 	9 8 8 7 7 6 4 4 3 3 3 2	 Cap santé: Projet pacifique DPJ Collaboration difficile avec le CLSC Adojeune L'Autre Chez-Soi 	10 6 5 4 3
---	--	--	------------------------

2.3.5 Environnement familial

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 128 participants.

TEMPS DE PRÉSENCE DE QUALITÉ	
 Importance de répondre aux besoins de base des enfants; Que le personnel soit en mesure d'offrir un soutien émotif par une présence de qualité pour discuter avec les enfants; Les enfants ont besoin d'être écoutés et de parler; Développer un lien affectif avec les enfants et les sécuriser. 	56
CRÉER UN LIEN AVEC LA FAMILLE	
 Collaboration famille-école afin de développer une cohérence et un climat de confiance; Encourager les parents pour qu'ils se sentent impliqués; Meilleure communication avec la famille, être ouvert. 	34
INFORMATION ET RESSOURCES	22

•	Informer les familles sur les ressources disponibles ; Donner plus d'information et d'outils aux parents.	
ACCÈS À	À DAVANTAGE DE RESSOURCES	
•	Plus grande accessibilité du TES pour les élèves ; Manque de professionnels et de suivi ; Très limité au niveau des ressources, processus très long (liste d'attente).	5

Interventions réalisées dans les écoles par les ressources internes et par les organismes collaborateurs et nombre de participants ayant nommé cette intervention sur un total de 128 participants.

Environnement familial			
Services internes		Services externes	
 TES Psychologue Direction AVSEC Orthopédagogue Étude de cas 	18 14 6 5 4	 Référence au TS DPJ (mesure exceptionnelle et le signalement n'est pas souvent retenu) On considère qu'il n'y a pas de services ou 	29 29 10
		qu'on ne les connaît pas Infirmière CLSC Long processus de référence au CLSC Club des petits déjeuners Maisons de quartier sous-utilisées	5 8 8 6 3

2.3.6 L'activité physique

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 128 participants.

AMÉLIORER LA PARTICIPATION	170
Avoir plus d'activités qui suscitent les intérêts des enfants pour les	

 motiver; Chercher les forces des élèves; Créer un sentiment d'appartenance, être ouvert aux projets des enfants; Donner l'opportunité aux élèves de bouger davantage; Gérer le stress: les enfants ont besoin de rire et s'amuser. 	
 ACCESSIBILITÉ Augmenter l'accès au parascolaire et diversifier les activités ; Que les activités soient accessibles à tous ; Besoin d'organisation lors des récréations. 	23
BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE Travailler l'estime de soi des élèves et leur faire vivre des réussites ; Responsabiliser les enfants ; Les enfants ont besoin de reconnaissance et de valorisation.	8

Interventions réalisées dans les écoles par les ressources internes et par les organismes collaborateurs et nombre de participants ayant nommé cette intervention sur un total de 128 participants.

Activité physique			
Services internes		Services externes	
 Activités parascolaires (durant le midi et après l'école): Kinball, Hip-Hop, basket-ball, hockey, soccer, petits débrouillards, karaté, 	50	 Québec en Forme On considère qu'il n'y a pas de services ou qu'on ne les connaît pas 	31
espagnol) • Projet D'un océan à l'autre (marche) • Récrés structurées • Activité récompense • Programmation tous les soirs au service de garde • Éducation physique très présente	10 10 9 9 8	 Sautons en cœur Adojeune École et milieu en santé 	6 3 4
 Club de ski Beaucoup d'implication des enseignants Animateurs vie étudiante Activités spéciales 	7 7 6 5		

• École de cirque	5	
Club de devoirs	5	
• CE	4	
 Sensibilisation en classe 		

2.3.7 La santé

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 128 participants.

 Plus grande sensibilisation en classe et dans l'école; Sensibilisation aux bonnes habitudes de vie (alimentation, activité physique, loisirs) 	84
 COLLABORATION AVEC LA FAMILLE Impliquer et informer les parents (Ateliers de sensibilisation - ex: Boîte à lunch santé); La bonne alimentation n'est pas toujours valorisée à la maison : il faut susciter la collaboration des parents. 	64
 PROJETS ET ACTIONS AU QUOTIDIEN Projets et travaux en classe au sujet de l'alimentation saine ; Inciter les élèves à poser de petits gestes concrets. 	20
 ACTIVITÉ PHYSIQUE Donner l'opportunité aux enfants de bouger, il faut les motiver ; Plus d'activités à l'extérieur de l'école. 	11

Interventions réalisées dans les écoles par les ressources internes et par les organismes collaborateurs et nombre de participants ayant nommé cette intervention sur un total de 128 participants.

Santé			
Services internes		Services externes	
 Semaines de sensibilisation 	15	• Infirmière	53
 Éducation à la santé 	12	(sensibilisation et	
• Semaine de la santé	6	référence)	

Règlements au sujet de l'alimentation	6	 Club des petits déjeuners 	28
• TES	4	Hygiéniste dentaire	26
• AVSEC	2	• CLSC	7
		 On considère qu'il n'y 	4
		a pas de services ou	
		qu'on ne les connaît	
		pas	
		Milieu en forme et en	3
		santé	

2.4 Besoins prioritaires

Les participants ont été appelés à se prononcer sur le besoin prioritaire dans leur école en matière de prévention en criminalité selon les facteurs décrits précédemment. Voici une synthèse des commentaires les plus fréquents dans les écoles primaires de la CSD et de la CSPO:

 1- Sensibilisation à la violence et à l'intimidation Développer le sentiment de sécurité; Assurer un apprentissage des habiletés sociales; Développer une gestion et une résolution des conflits (<i>Projet pacifique</i>); Avoir une constance dans le code de vie (Violence et bousculades); Développer des outils pour contrer l'intimidation et la violence. 	30
 Stimuler les enfants ayant des problèmes d'apprentissage; Trouver des projets qui les touchent et qui les intéressent, donner le goût d'apprendre; Développer une plus grande prévention du décrochage scolaire; Développer une aide académique pour les enfants; Adapter la pédagogie aux différentes situations de l'enfant (en difficulté, talentueux, etc.); Développer davantage de programmes pour les élèves plus forts. 	25
 Respecter les plus petits; beaucoup d'égocentrisme (chacun pour soi); Que les enfants prennent leurs responsabilités; Respect du matériel; Outils pour développer le civisme, le savoir-vivre chez les élèves (santé, respect, nutrition, langage approprié, code de vie). 	12

4- Être à l'écoute des besoins affectifs	10
 Que chaque jeune se sente concerné et qu'on s'occupe de Plus de temps pour s'occuper des enfants (être attentif à leu Les enfants sont stressés, il faut favoriser leur bien-être en dim irritants (bruit, trop de monde, etc.). 	urs besoins) ;

2.5 Besoins du personnel

Lors de l'entrevue semi-structurée, les participants ont identifié les besoins du personnel de leur école. Voici un bilan des commentaires recueillis :

1- Plus de formation	42
 Avoir accès à de la formation sur différents sujets (thérapie d'impact, PNL, situations de crise, comment intervenir avec les parents, etc.); Avoir accès à de la formation continue (mathématiques, français, arts, etc.); Maîtriser plus d'outils d'intervention. 	
2- Manque de ressources à l'interne	41
 Avoir plus de disponibilité des ressources pour le nombre d'élèves (soutien du TES, orthopédagogue, psychologue); Avoir plus de professionnels spécialistes pour répondre aux besoins des jeunes; Développer plus d'outils et de ressources pour intervenir auprès des jeunes. 	
3- Plus de support et d'encouragement	29
 Avoir plus de rétroaction et de soutien ; Être appuyé dans son travail au quotidien ; Être outillé pour prévenir l'épuisement professionnel. 	
4- Améliorer l'accessibilité aux ressources externes	28
 Connaître et faire la promotion des ressources externes; Faire le lien entre l'école et la communauté (grand besoin); Développer une plus grande collaboration avec les ressources externes (ex.: CLSC); Développer une meilleure collaboration avec la DPJ. 	
5- Plus de temps	13
Avoir davantage de temps de qualité auprès des élèves et avoir plus de	

temps pour nous ; • Avoir plus de temps à l'école (planification, recherche, rencontre des parents).	
 6- Travailler en équipe Plus d'implication des enseignants afin de répondre aux problématiques vécues par les élèves; Échanger avec nos collègues en équipe multidisciplinaire sur les pratiques (beaucoup d'expertise à exploiter dans l'école); Impliquer le service de garde; Avoir une cohérence dans l'intervention. 	12

3. Bilan des ateliers réalisés auprès des enfants des écoles primaires

- CSD-CSPO

Le bilan des ateliers réalisés auprès des élèves des écoles primaires est présenté sous

forme de tableaux. Lors de l'exposé effectué auprès des écoles primaires participantes,

les résultats ont été présentés en comparant les données de chaque école à

l'ensemble des écoles participantes.

Afin d'évaluer le sentiment de bien-être des enfants, ceux-ci devaient positionner un

bonhomme sourire, un bonhomme triste «baboune» ou un bonhomme neutre sur

chacun des endroits déterminés sur l'image à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Les

enfants devaient se prononcer sur 10 endroits précis à l'intérieur de l'école et sur cinq

endroits à l'extérieur de l'école. Si l'enfant n'avait jamais fréquenté un lieu, il devait

laisser l'espace vide. Les endroits non fréquentés par les élèves ont été considérés lors

de la première compilation. Les résultats ont par la suite été retirés des tableaux suivants

puisque ces informations faussaient les données du sentiment global de bien-être, qui

nous intéresse dans ce projet.

Lors de ce projet, 480 enfants ont été rencontrés dans les écoles primaires au cours de

42 ateliers, dont 319 enfants de la CSPO. Ces enfants ont été classés en deux groupes :

soit dans le groupe des plus jeunes (1er cycle et 1re année du 2e cycle) soit dans celui

des plus âgés (2e année du 2e cycle et le 3e cycle).

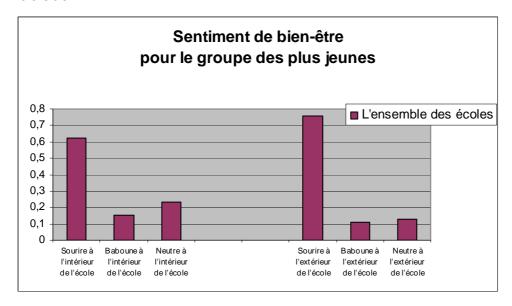
Le Tableau 1 précise le sentiment de bien-être des plus jeunes enfants à l'intérieur et à

l'extérieur de l'école. Dans l'ensemble des écoles primaires, 62% des enfants présents à

l'endroit déterminé à l'intérieur de l'école ressentent un bien-être, et 23% en sont

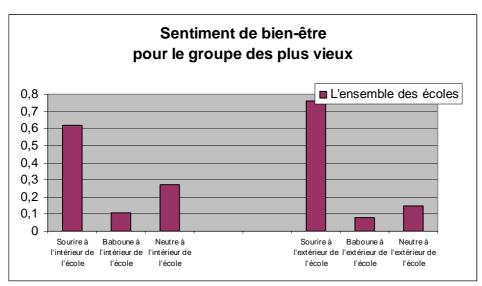
indifférents. À l'extérieur de l'école, 76% des enfants se sentent bien.

Tableau 1



Le Tableau 2 présente le sentiment de bien-être pour le groupe d'enfants plus âgés. Ceux-ci se sentent bien, davantage à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'école. En effet, 62% des enfants de l'ensemble des écoles se sentent bien à l'intérieur de l'école, comparativement à 76% des enfants qui sont bien à l'extérieur de leur école.

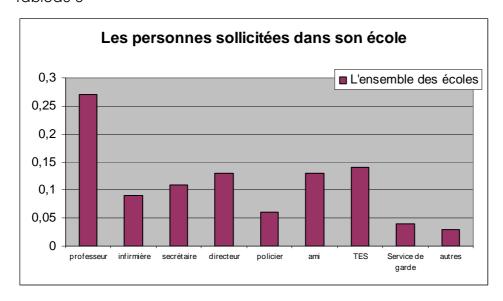
Tableau 2



Le Tableau 3 représente le pourcentage des personnes qui ont été nommées dans les différentes mises en situation. L'enfant devait désigner vers quelles personnes il se dirigerait en fonction d'une situation spécifique. La direction, les amis et le TES sont

davantage interpellés dans l'ensemble des écoles. Toutefois, généralement, le professeur demeure la principale personne de référence pour l'enfant lors des situations.

Tableau 3



Les Tableaux 4 à 9, inclusivement, présentent les différentes personnes interpellées selon les situations discutées avec les enfants. Dans l'ensemble des situations, les enfants plus jeunes font davantage appel à leur professeur que les élèves plus âgés, qui se réfèrent beaucoup plus à leurs amis.

Tableau 4

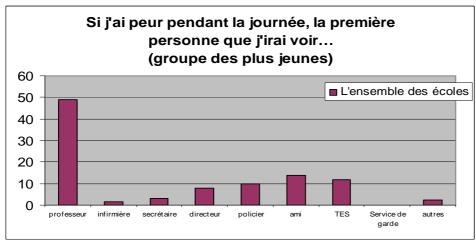


Tableau 5

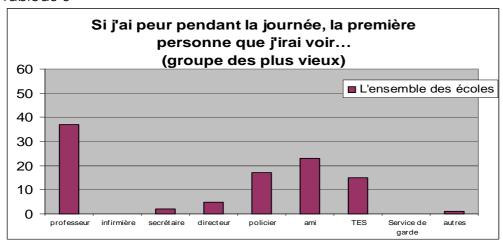


Tableau 6

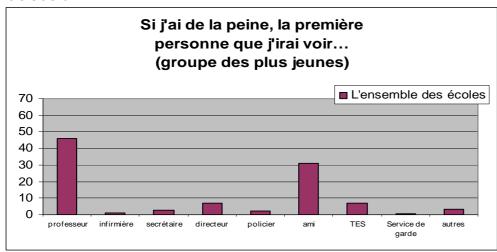


Tableau 7

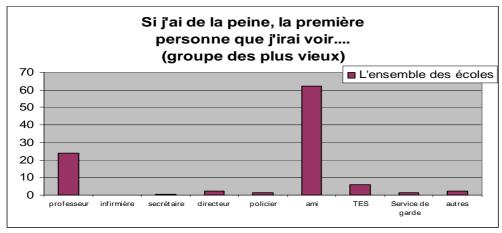


Tableau 8

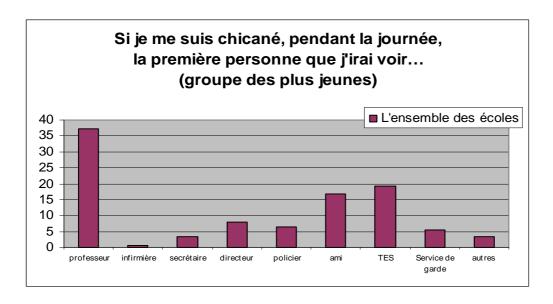


Tableau 9



4. Bilan des entrevues du personnel enseignant et non enseignant des écoles secondaires participantes – CSD-CSPO

Tel que mentionné précédemment, un bilan semblable à celui-ci a été présenté à chacune des écoles participantes. La situation individuelle de chacune des écoles demeure confidentielle, suite à l'engagement pris auprès de celles-ci. C'est pour cette raison qu'une synthèse par commission scolaire a été rédigée; et cette dernière est disponible pour chacune d'entre elles. Enfin, une synthèse de l'ensemble des écoles est à la disposition des

partenaires.

4.1 Données démographiques du personnel interviewé :

61 membres du personnel enseignant et non enseignant provenant de six écoles

secondaires de la CSD et de la CSPO ont été rencontrés.

4.2 Perception de la prévention situationnelle et de la prévention par la

responsabilisation

Un tableau explicatif de la prévention situationnelle et de la prévention par la responsabilisation (Annexe 5) a été présenté au personnel lors de l'entrevue. Suite à cette explication, les membres du personnel devaient situer leur école sur une échelle de 1 à 10

pour chacun des types de prévention. Ils devaient aussi expliquer les raisons de cette note.

4.2.1 Prévention situationnelle

Note movenne: 7.4 / 10

Types de commentaires émis :

• Beaucoup de roulement de personnel, difficile dans la constance de

l'application des règlements;

Manque de surveillance à l'extérieur et face aux étrangers qui peuvent

pénétrer facilement dans l'école;

• Bon contrôle, mais prévoir un plan d'action pour une amélioration;

• Pas assez de surveillance dans les corridors et dans le secteur des sports;

Accès interdit à certains endroits tels qu'aux casiers

• Contrôle difficile dû à la grosseur de l'école, les portes ne sont pas

toujours barrées;

- Il faudrait une plus grande présence de caméras, particulièrement au débarcadère ;
- Présence de plus de surveillants et variation de leur routine de déplacement dans l'école;
- Développement d'un système cohérent de conséquences ;
- Le personnel intervient rapidement et s'implique beaucoup;
- Bon encadrement et beaucoup de surveillance (gardien de sécurité).

4.2.2 Prévention par la responsabilisation

Note moyenne: 7.3 / 10 Types de commentaires émis:

Éléments positifs:

- Beaucoup d'activités et d'efforts sont réalisés ;
- L'équipe multidisciplinaire et les intervenants sont très présents ;
- Présence de beaucoup de sensibilisation ;
- Les intervenants font beaucoup de suivis et organisent des activités ;
- Beaucoup de choix d'activités et de programmes pour les différentes clientèles :
- Projet VIRUS à poursuivre ;
- Personnel très impliqué;
- Bon taux de participation.

Éléments à améliorer:

- Manque de ressources en toxicomanie pour le suivi et la prévention;
- Sentiment d'éteindre des feux et de manquer de temps pour faire de la prévention ;
- Élèves sont laissés à eux-mêmes;
- Peu de support et de sensibilisation ;
- Manque de participation du personnel et de personnes-ressources pour les activités;
- Manque d'activités de prévention et d'activités culturelles ;
- Manque de sensibilisation et de prévention à différents niveaux ;
- Besoin d'avoir plus d'activités individualisées ;
- Besoin de réviser les interventions en lien avec les règlements (plus appropriées et plus individuelles).

4.3 Facteurs associés à la criminalité

Lors des entrevues auprès du personnel, les besoins spécifiques des élèves liés aux différents facteurs de risque et les facteurs de protection liés à la criminalité ont été précisés. Ces facteurs ont été déterminés par la littérature scientifique.

Ces facteurs de risque sont:	Ces facteurs de protection sont:
Motivation scolaire et échec scolaire	1. Activité physique
2. Déficit d'attention avec ou sans hyperactivité	2. Santé
3. Consommation d'alcool et de drogue	
4. Violence et intimidation	

Vous trouverez ci-dessous les commentaires du personnel rencontré en entrevue en fonction des besoins identifiés dans leur école pour chacun des facteurs associés. Le chiffre de la colonne de droite indique le nombre de fois que le commentaire a été soulevé par les participants. À la suite de chacun des facteurs de risque et des facteurs de protection, vous pourrez consulter un tableau synthèse des interventions répertoriées par le personnel de l'école. Ces interventions sont réalisées à même les ressources de l'école ou par les organismes collaborateurs.

4.3.1 Motivation et échec scolaire

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 61 participants.

 ÊTRE À L'ÉCOUTE, OFFRIR UN SOUTIEN ET UNE INTERVENTION INDIVIDUALISÉE Miser sur l'importance que le personnel participe aux activités autres qu'académiques pour motiver et aller chercher l'intérêt des élèves; Établir une relation significative avec l'enseignant; Offrir des interventions adaptées et rapides; Favoriser l'effort collectif pour offrir une diversité d'activités; Offrir du soutien par le temps de présence accordé (écoute et support); Utiliser davantage le plan d'intervention et les suivis auprès des élèves; Mettre sur pied une gestion de classe répondant aux besoins des élèves; Offrir l'encadrement dont l'élève a besoin; Faire attention au développement du lien significatif entre le personnel et l'élève lorsque 	37
l'école est surpeuplée. ESTIME DE SOI, VALORISATION, RÉUSSITE Valoriser les élèves, faire ressortir leurs forces et fournir l'occasion de vivre des réussites autres qu'académiques; Offrir des ateliers sur l'estime de soi; Offrir des activités diversifiées; Développer un sentiment d'appartenance;	24

Valoriser les intérêts des élèves.	
 S'ADAPTER AUX BESOINS DE L'ÉLÈVE Offrir des cours adaptés aux besoins des jeunes qui sont en lien avec leur réalité (Ex. : tenter de les orienter vers le D.E.P.); Offrir un encadrement académique et une pédagogie différenciée au rythme de l'élève; Offrir un programme où les habiletés manuelles seraient présentes; S'assurer d'une qualité et d'une diversité des programmes offerts aux élèves. 	15
 DÉVELOPPER UN LIEN AVEC LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ Écart entre la perception des parents et de l'école quant aux valeurs véhiculées sur l'importance de l'école; Offrir aux parents un soutien et des ateliers sur les habiletés parentales; Développer une plus grande collaboration et communication avec la famille des élèves; Aller chercher des partenaires dans la communauté; Avoir une plus grande collaboration avec les organismes externes, et ce, à long terme. 	12

Interventions réalisées dans les écoles par les ressources internes et par les organismes collaborateurs et nombre de participants ayant nommé cette intervention sur un total de 61 participants.

Motivation et échec scolaire			
Services internes		Services externes	
OrthopédagoguePsychologueTES et TTS	6 5 12	 On considère qu'il n'y a pas de services ou qu'on ne les connaît 	16
 Activités parascolaires (sports, activités culturelles, piscine, équipe de football où les enseignants sont 	5	pas • Vallée-Jeunesse (sec.1 à 3) • TS	14
entraîneurs) • Récupération donnée par	5	Références au CLSCAdojeune	5
des professeurs • Club de devoirs	4	Pièces de théâtreInfirmière	5 4
Rencontre avec le conseiller en orientation	4	SOS devoir La Relance scolaire	3
Belle diversité d'activités	2	• CJO	3
 Projets de voyages Les élèves de 5e sec. aident 	2	Héberge-AdoMaison de jeunes	3
les élèves de 1 ^{re} sec. • Pairs aidants	2	Policier éducateurL'Alternative	3 2

 Pour les élèves ayant 3 	2	Outaouais	
échecs et plus dans leurs		Jellinek	2
cours : un contrat de		• CFER	2
récupération à long terme			
 Programme Transit 	2		

4.3.2 Déficit d'attention avec ou sans hyperactivité

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 61 participants.

 S'ADAPTER AUX BESOINS DE L'ENFANT Offrir des méthodes d'enseignement adaptées aux élèves; Diminuer le ratio des élèves par enseignant; Établir une structure plus souple pour permettre aux élèves de changer leurs stratégies d'apprentissage; Adapter le matériel scolaire à leur vécu quotidien et augmenter la quantité de travail par projet. 	59
 FORMATION Avoir accès à de la formation sur la problématique du TDAH; Former les enseignants sur les outils existants. 	35
 COMMUNICATION DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE Développer une plus grande communication avec les enseignants afin qu'ils puissent être mis au courant de la situation de l'élève et de son plan d'intervention; Transférer rapidement le dossier de l'élève entre les écoles primaires et secondaires. 	19
COLLABORATION AVEC LA FAMILLE Développer une plus grande collaboration et une communication efficace avec la famille des élèves.	12

Interventions réalisées dans les écoles par les ressources internes et par les organismes collaborateurs et nombre de participants ayant nommé cette intervention sur un total de 61 participants.

Déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)			
Services internes		Services externes	
 TES et TTS (intervention directe et référence) Utilisation des plans d'intervention et concertation des enseignants et des intervenants Orthopédagogue à temps plein Psychologue (évaluation) Le sport durant l'heure du midi Table de concertation Récupération Piscine (2 fois par semaine) Classes d'aide 	14 8 7 6 3 2 2 2	 On considère qu'il n'y a pas de services ou qu'on ne les connaît pas CLSC CHPJ, de façon très occasionnelle Médecin de famille TS Policier Infirmière 	16 7 6 3 2 2 2

4.3.3 Consommation d'alcool et de drogue

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 61 participants.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION • Faire davantage de prévention et de sensibilisation dans les classes et dans l'école en général (faire appel aux leaders positifs).	30
 Étre ouvert et à l'écoute des problèmes des élèves; Offrir un lieu où l'élève peut discuter et être écouté; S'assurer d'une plus grande rigueur dans l'application des suivis pour les jeunes; Avoir une relation significative avec l'enseignant; Développer une meilleure communication entre les membres du personnel afin de mieux répondre aux besoins de l'élève; Donner accès aux ateliers en toxicomanie (par exemple, un programme de soutien lorsque les élèves sont pris avec de l'alcool et/ou de la drogue); Plus de ressources à l'interne. 	17

PLUS DE COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES EXTERNES CIPTO; JELLINEK; Plus de présence policière.	12
 CONSTANCE DANS L'APPLICATION DES RÈGLES Continuer dans l'application des règlements et établir des conséquences liées au trafic et à la consommation de drogue. 	7
 NOUVELLES PISTES D'INTERVENTION À DÉVELOPPER Avoir accès à plus d'outils permettant d'affronter la problématique; Revoir les services en place présentement (pertinence des témoignages et manque d'information); Trouver des alternatives à la suspension de l'élève; Responsabiliser l'élève face à sa consommation. 	5

Interventions réalisées dans les écoles par les ressources internes et par les organismes collaborateurs et nombre de participants ayant nommé cette intervention sur un total de 61 participants.

Consommation d'alcool et de drogue			
Services internes		Services externes	
 Prévention : Semaine de la toxicomanie TES et TTS Référence à l'intervenant en toxicomanie En cas de consommation, référence à la direction et au TES, suspension et rencontre au retour de la suspension et élaboration d'un contrat Projet VIRUS Tolérance zéro : si soupçon, retour à la maison Psychologue Surveillance extérieure sur l'heure du midi 	21 14 11 9 3 3 3 2 2	 Jellinek, soutien individuel et de groupe à l'école et programme à l'interne Policier éducateur Adojeune CLSC CIPTO, groupe de parents Maison de jeunes On considère qu'il n'y a pas de services ou qu'on ne les connaît pas 24/7 Conférencier 	37 18 11 11 7 4 3
		 Pièce de théâtre 	2

4.3.4 Violence et intimidation

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 61 participants.

 INTERVENTION INDIVIDUALISÉE Offrir des interventions différenciées à chaque situation et plus rapides pour les élèves victimes et les agresseurs; Avoir une relation significative avec l'enseignant; Offrir une disponibilité et du soutien aux élèves de la part du personnel. 	33
 ATELIERS Offrir des ateliers sur l'estime de soi et les habiletés sociales; Offrir des ateliers avec les élèves qui sont victimes et les élèves qui ont des comportements violents ou intimidants; Offrir des ateliers sur l'impact qu'engendre la violence; Offrir des ateliers aux parents afin qu'ils soient mieux outillés pour intervenir; Offrir des ateliers sur la gestion de la colère. 	30
 PRÉVENTION ET SENSIBILISATION Développer plus d'outils de prévention et de sensibilisation en classe et dans l'école en général, surtout en début d'année et informer les élèves des conséquences légales; Adapter le matériel d'intervention et de sensibilisation; Avoir accès à plus de ressources pour la sensibilisation et l'intervention. 	22
 CONSTANCE DANS L'APPLICATION DES RÈGLES Développer une plus grande constance dans l'application des règlements et qu'ils soient plus sévères. 	15

Interventions réalisées dans les écoles par les ressources internes et par les organismes collaborateurs et nombre de participants ayant nommé cette intervention sur un total de 61 participants.

Violence et intimidation			
Services internes		Services externes	
• TES et TTS	18	• Policier	29
• AVSEC	4	• On considère qu'il n'y	13
 L'école agit rapidement 	4	a pas de services ou	
 Surveillance dans les 	4	qu'on ne les connaît	

corridors		pas	
Tolérance zéro (procédure	3	(particulièrement	
déterminée)		pour les garçons)	
• Jamais sans Respaix	3	• CJO	6
(initiative de L'Alternative		• CALAS	5
Outaouais)		• CLSC	3
• Projet de Grands Frères et	3	• CAVAC	3
Grandes Sœurs (élèves de		 Formations du CLSC 	3
5e sec. qui accompagnent		et du CHPJ	
des élèves de 1 ^{re} sec)		 Travailleur social 	8
 Relation significative entre 	3	L'Alternative	4
l'enseignant et l'élève		Outaouais	
 Psychologue 	2	 Adojeune 	2
 L'équipe multidisciplinaire 	2	 Site internet pour 	2
sensibilise les élèves		dénoncer	
		 Centre Mechtilde 	2
		L'Autre Chez-Soi	1

4.3.6 L'activité physique

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 61 participants.

 AMÉLIORER LA PARTICIPATION Avoir plus d'activités physiques selon les intérêts et les compétences des élèves afin de créer un sentiment d'appartenance à l'école; Trouver des moyens d'accrocher les élèves qui ne font pas de sport; Développer une campagne de sensibilisation dans l'école; Offrir une diversité d'activités pour aller rejoindre un plus grand nombre d'élèves. 	73
LIEN AVEC LE PERSONNEL Comme personnel de l'école, avoir un rôle de motivateur et de stimulateur; Aller chercher les leaders positifs chez les élèves; Importance d'une relation significative avec l'enseignant.	18
 ACCESSIBILITÉ Favoriser une plus grande accessibilité aux activités parascolaires : Assouplir le transport et les coûts, permettre l'ouverture des groupes pendant l'année scolaire et favoriser une plus grande diversité d'activités. 	15

4.3.7 La santé

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant et nombre de participants ayant fait la mention citée sur un total de 61 participants.

PROMOTION ET SENSIBILISATION

- Sensibiliser les élèves à l'importance d'une bonne alimentation, d'une sexualité saine et d'adopter des habitudes de vie équilibrées;
- Continuer le projet éducatif qui mise sur l'activité physique, une saine alimentation et une diminution du tabagisme chez l'élève ;
- Offrir plus d'activités physiques ;
- Valoriser l'activité physique et la santé par l'exemple du personnel;
- Promotion de la santé auprès de la famille ;
- École sans fumée.

Interventions réalisées dans les écoles par les ressources internes et par les organismes collaborateurs et nombre de participants ayant nommé cette intervention sur un total de 61 participants.

A 1' 1' 1 ' 1 ' 1 '				
Activité physique et santé				
Services internes		Services externes		
 Grande diversité d'activités Enseignant responsable d'activités dans sa tâche d'enseignant 	15 3	On considère qu'il n'y a pas de services ou qu'on ne les connaît pas	4	
Technicien en loisirs aide	5	Relais Plein Air	1	
 beaucoup Activités parascolaires (le midi et après l'école) 	6	Ville de Gatineau pour le terrain de football	1	
Activité de danse, Flash dance	2	CCN : accès au parc de la Gatineau	1	
Enseignants qui en font la promotion	2	Personnes de la communauté	1	
Présence d'un coordonnateur des activités	2	Club optimiste pour le football	1	
 Activités culturelles 	7			
• AVSEC	2			
Défilé de modeÉquipes sportives	3 5			

4.4 Besoins prioritaires

Les participants ont été appelés à se prononcer sur le besoin prioritaire dans leur école en matière de prévention en criminalité selon les facteurs décrits précédemment. Voici une synthèse des commentaires les plus fréquents dans les écoles secondaires de la CSD et de la CSPO:

 SENSIBILISATION ET PRÉVENTION Avoir plus de sensibilisation, d'interventions et d'informations relatives aux drogues et à l'alcool; Offrir plus de services en prévention et de suivis (toxicomanie et intimidation); Avoir une plus grande ouverture d'esprit face à l'existence de l'intimidation et du taxage; Développer des ateliers sur la gestion de la colère. 	35
 SENTIMENT D'APPARTENANCE Être en mesure de créer un sentiment d'appartenance des élèves à l'égard de l'école ; Donner la parole aux jeunes, identifier leurs besoins, faire plus d'activités pour favoriser la fierté et la valorisation des participants. 	26
SENTIMENT DE SÉCURITÉ Diminuer le vandalisme à l'école ; Avoir des caméras de surveillance ; Augmenter la sécurité dans l'école ; Développer un meilleur encadrement en ayant plus de personnes-ressources.	10
 RELATION INTERPERSONNELLE À L'ÉCOLE Établir des liens significatifs entre enseignants et élèves en augmentant les ressources et en attribuant plus de temps aux enseignants; Impliquer les enseignants durant le midi; Valoriser la réussite scolaire et les bons coups; Donner l'opportunité aux élèves de développer leur estime de soi et la confiance en soi; Avoir un plus grand respect entre les élèves et le personnel. 	9

4.5 Besoins du personnel

Lors de l'entrevue semi-structurée, les participants ont identifié les besoins du personnel de leur école. Voici un bilan des commentaires recueillis :

 1- SERVICES INDIRECTS À L'ÉLÈVE Posséder plus de ressources éducatives pour les groupes réguliers et pour les élèves en difficultés; Plus de formation sur différents sujets; Information sur ce qui se fait dans la communauté; Possibilité de diminuer la charge de travail pour permettre l'élaboration et la réalisation de projets; Plus de personnel pour aider les jeunes et diminuer les délais d'attente pour l'accès aux services; Que les enseignants aient accès à des services en classe; Diminuer le ratio d'élèves par enseignant. 	23
 2- SUPPORT AU PERSONNEL Avoir un plus grand soutien pour le personnel et un plus grand leadership de la part de la direction; Plus de support de la communauté et des ressources externes; Plus grande présence du policier éducateur. 	21
3- COHÉRENCE ET CONTINUITÉ • Une cohérence et une continuité dans les interventions ; • Le directeur et le directeur-adjoint prennent des décisions ayant la même visée.	7
 4- DÉVELOPPER DES LIENS SIGNIFICATIFS AVEC LES ÉLÈVES Temps disponible à l'extérieur des périodes d'enseignement pour différentes activités; Faire plus de suivis auprès des élèves et leur donner un plus grand soutien; Diminuer le nombre d'élèves par classe. 	6

5. Bilan des questionnaires administrés aux élèves des écoles secondaires – CSD-CSPO

Les questionnaires ont été passés à un échantillon d'élèves (766) de tous les niveaux du secondaire, incluant l'adaptation scolaire. Le Tableau 10 représente la répartition de l'âge des élèves ayant répondu au questionnaire et le Tableau 11 présente le genre de ces élèves.

Tableau 10 Moyenne d'âge des participants des écoles secondaires de la CSPO et de la CSD

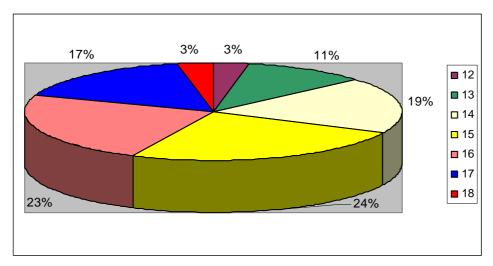
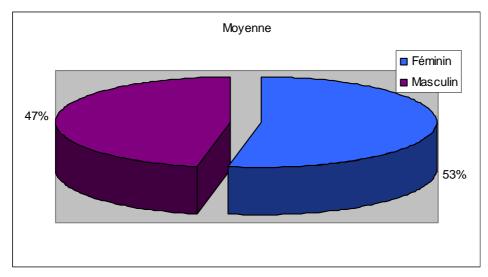


Tableau 11 Genre des participants des écoles secondaires de la CSPO et de la CSD



Le Tableau 12 correspond à la perception des élèves de l'environnement social de leur école. Les élèves devaient se positionner sur l'échelle suivante : Complètement en accord, En accord, En désaccord et Complètement en désaccord. Les résultats présentés en pourcentage correspondent aux élèves qui étaient **En accord** et **Complètement en accord** avec l'énoncé. Le premier, le septième et le quatorzième énoncés sont ceux avec lesquels les élèves étaient le plus en désaccord.

1. À mon école, j'ai la possibilité de m'impliquer dans le choix des règlements.

- 2. À mon école, le personnel de l'école applique le code de vie à l'ensemble des élèves.
- 3. À mon école, je me sens bien.
- 4. À mon école, le personnel de l'école est présent pour moi lorsque j'en ressens le besoin.
- 5. Le personnel de l'école est sévère au niveau de la discipline.
- 6. J'ai un sentiment d'appartenance à mon école.

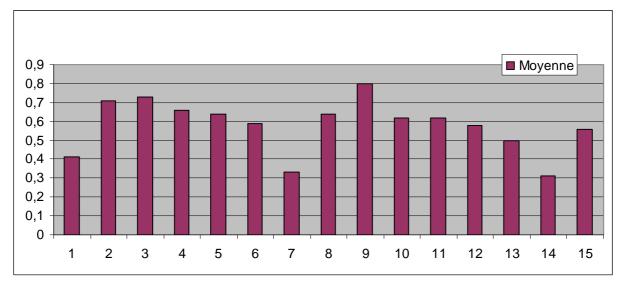
7. Je me sens important aux yeux du personnel de l'école.

- 8. Je peux m'exprimer librement sans avoir peur de faire rire de moi.
- 9. Les élèves de mon école m'acceptent comme je suis.
- 10. Je considère qu'il y a un grand choix d'activités à mon école.
- 11. Je peux rencontrer la direction lorsque j'en ressens le besoin.
- 12. Le personnel de l'école est exigeant sur le plan académique avec les élèves.
- 13. Le personnel de l'école m'encourage à donner mon opinion.

14. Les élèves de mon école se respectent entre eux.

15. Mon école est un lieu accueillant.

Tableau 12 Perception de l'environnement social des participants des écoles secondaires de la CSPO et de la CSD



Le Tableau 13 présente l'implication des élèves dans les différentes activités de l'école. La participation des élèves est très faible, et ce, autant dans les écoles secondaires de la CSD que dans celles de la CSPO. Il faut tout de même considérer que pour chacune des activités citées, il y a la possibilité que l'activité ne s'applique pas à l'unité du répondant ou que, à la connaissance de l'élève, cette activité n'existe pas. Ce fut intéressant pour les écoles de comparer les résultats de la perception des élèves versus la présence réelle des activités. Ces résultats n'apparaissent pas dans le tableau suivant, puisque ces données sont peu pertinentes lorsque l'on considère l'ensemble des écoles.

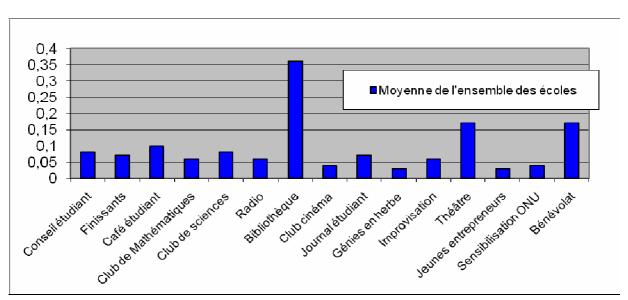
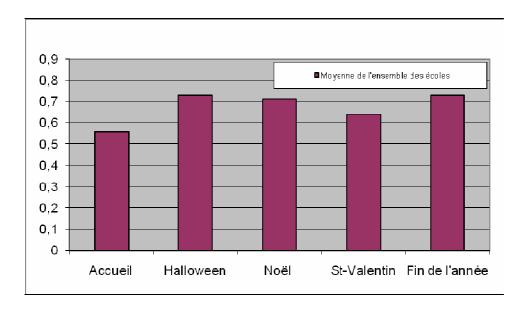


Tableau 13 Participation aux activités de l'école

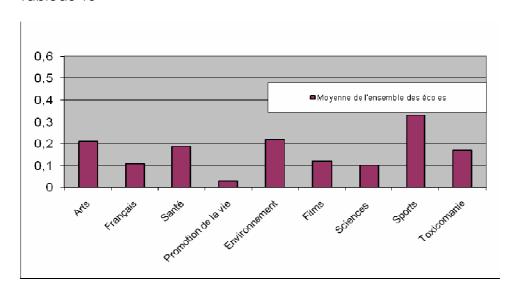
Il est possible d'observer dans le Tableau 14 une participation beaucoup plus grande aux activités ponctuelles offertes par l'école. Ces activités sont reliées aux événements spéciaux de l'année.

Tableau 14 Participation aux activités ponctuelles de l'école



Le Tableau 15 représente la participation des élèves aux semaines thématiques organisées dans les écoles. Les activités liées aux semaines thématiques n'attirent pas beaucoup les élèves si on considère que la semaine sportive, celle qui est la plus populaire, arrive à aller chercher un peu plus de 30% de participation des élèves.

Tableau 15 Participation aux semaines thématiques de l'école



Enfin, le dernier tableau concernant les activités nous informe de la participation des élèves aux activités qui sont réalisées en dehors des heures de classe (Tableau 16). Les élèves pouvaient répondre oui à plus d'un sport. Les élèves de la CSD et de la CSPO démontrent une belle participation aux équipes sportives.

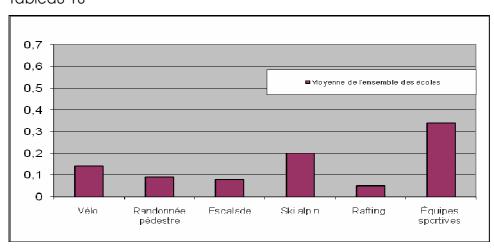


Tableau 16 Participation aux activités parascolaires de l'école

Les élèves ont ensuite dû se prononcer sur les raisons pour lesquelles ils ne participent pas aux activités de l'école. Ils devaient faire un crochet à chacun des énoncés correspondant à leur situation. Ils pouvaient répondre plus d'une fois. Le Tableau 17 présente les résultats des élèves.

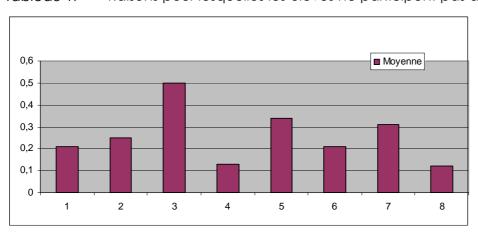


Tableau 17 Raisons pour lesquelles les élèves ne participent pas aux activités

- 1. Le coût est trop élevé
- 2. Je n'ai pas eu l'information sur l'activité
- 3. Ça ne m'intéresse pas
- 4. Je n'ai pas de transport après l'école
- 5. Mes amis ne participent pas
- 6. Le temps d'inscription est trop court
- 7. Il y a un manque de publicité
- 8. Autre

Les Tableaux 18 à 26 inclusivement, présentent différentes situations auxquelles les élèves ont pu faire face durant la dernière année scolaire, soit celle précédant la passation du questionnaire. Les élèves devaient indiquer s'ils avaient fait face à la situation présentée et, si oui, à quelle fréquence. Les élèves ont aussi indiqué quelles étaient les situations qu'ils craignaient dans leur école respective.

Tableau 18 Les jeunes ayant subi des insultes au cours de la dernière année

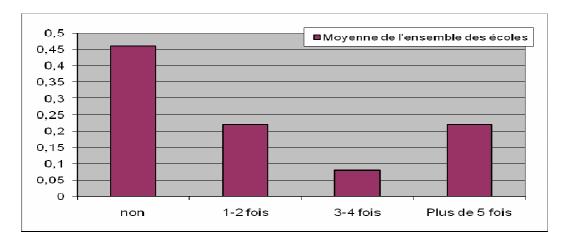


Tableau 19 Les jeunes ayant eu la crainte d'être insultés au cours de la dernière année

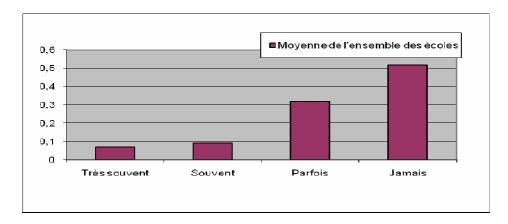


Tableau 20 Les jeunes ayant subi un vol au cours de la dernière année

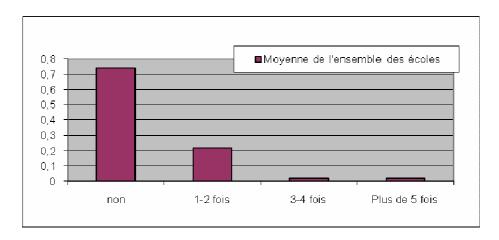


Tableau 21 Les jeunes ayant eu la crainte d'être volés au cours de la dernière année

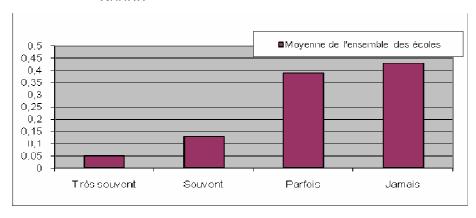
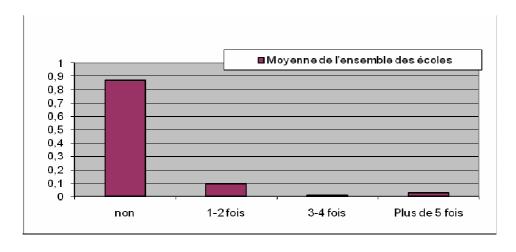


Tableau 22 Les jeunes ayant été battus ou frappés au cours de la dernière année



Les jeunes ayant eu la crainte d'être battus ou frappés au cours de Tableau 23 la dernière année

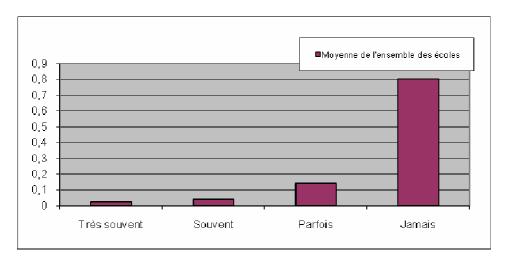
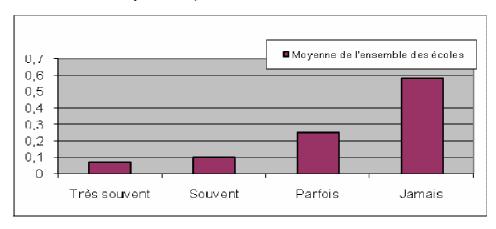


Tableau 24 Les jeunes ayant eu la crainte d'être bousculés au cours de la dernière année



Les jeunes ayant eu la crainte d'être taxés au cours de la dernière Tableau 25 année

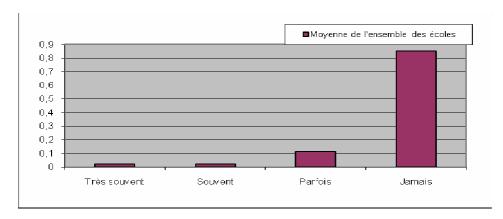


Tableau 26 Les jeunes ayant vécu des conflits au cours de la dernière année

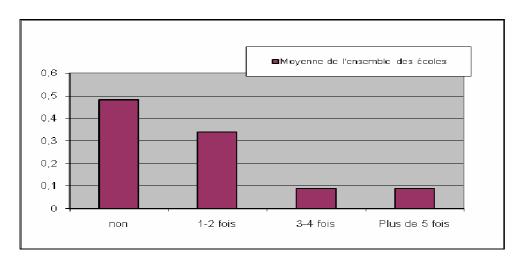
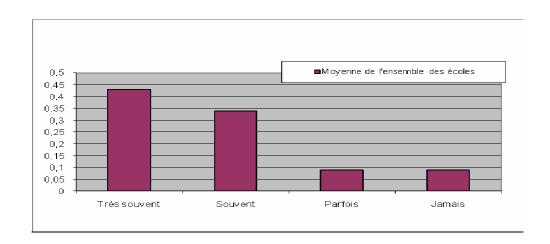


Tableau 27 Sentiment de sécurité à l'école au cours de la dernière année



Conclusion

La réalisation des deux premières phases du projet Les écoles de Gatineau : un milieu

de vie où le jeune se développe en toute sécurité a permis d'obtenir une grande

quantité d'informations auprès des écoles primaires et secondaires de la ville de

Gatineau et d'être en mesure d'effectuer quelques constats pour chacune des

commissions scolaires participantes, la commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

et la commission scolaire des Draveurs.

Nous vous présentons donc les principaux constats dégagés dans un premier temps des

entrevues réalisées auprès du personnel enseignant et non enseignant des écoles

primaires:

• Les membres du personnel enseignant et non enseignant sont grandement

préoccupés par le bien-être de leurs élèves. Ils sont au fait de leurs besoins et ont

souvent des pistes d'intervention concrètes à proposer. Ils se sont sentis écoutés

et valorisés lors des entrevues.

• Lorsqu'on aborde la prévention situationnelle lors des entrevues, les membres du

personnel considèrent qu'il existe un contrôle de la sécurité dans l'école qui

satisfait les différents acteurs scolaires. Ils aimeraient par contre un plus grand

suivi au niveau des manquements au code de vie de l'école. Quant à la

prévention par la responsabilisation, il existe une grande présence de différents

acteurs internes et externes pour assumer ce type de prévention. Les membres

du personnel jugent qu'ils déploient beaucoup d'efforts de prévention, qu'un

beau travail d'équipe est réalisé et qu'ils font de nombreux suivis auprès des

élèves. Par contre, ils aimeraient offrir davantage d'ateliers et d'activités aux

élèves afin de jouer un rôle préventif accru.

Les participants des écoles primaires ont aussi constaté qu'au sujet des facteurs

de risques liés à la criminalité, certaines problématiques vécues par les élèves,

telles que la motivation scolaire et le TDAH, nécessitent une intervention plus

individualisée répondant directement aux besoins de l'élève comme de l'accompagner dans le développement de son estime de soi, d'aller chercher ses intérêts et de lui offrir un soutien régulier. Les services proposés aux élèves proviennent beaucoup plus de l'école elle-même que de l'externe. On perçoit un certain essoufflement du personnel vis-à-vis le TDAH puisque le personnel se sent seul à intervenir et ressent le besoin de recevoir de la formation sur la problématique. Les besoins identifiés, en premier lieu, par les membres du personnel quant à la consommation d'alcool et de drogue, la violence et l'intimidation devraient viser davantage l'ensemble des élèves par des activités de prévention et de sensibilisation. En deuxième lieu, les participants abordent les interventions ciblées envers les enfants dans le besoin. Le personnel des écoles participantes propose de nombreuses pistes intéressantes et il considère que les ressources externes sont beaucoup plus présentes pour les facteurs de risque associés à la consommation d'alcool et de drogue et à la violence et l'intimidation. Par contre, les membres du personnel se questionnent quant à la régularité des actions réalisées par les organismes externes et si l'aspect ponctuel de ces actions amène réellement des impacts positifs chez l'élève. Lors de la présentation des résultats aux écoles, les pistes proposées par le personnel ont pu aider à nourrir une réflexion sur l'orientation des interventions dans l'école ainsi qu'à l'inclusion de certaines actions dans le projet éducatif.

- Quant aux facteurs de protection, le personnel des écoles primaires oriente ses pistes d'action vers une plus grande participation des jeunes aux activités scolaires et parascolaires. Il reconnaît aussi la responsabilité partagée de cette participation: les élèves devraient participer davantage et l'école devrait offrir une plus grande diversité d'activités déterminées en fonction des intérêts des élèves.
- Le besoin de développer des stratégies afin d'aller chercher la participation des parents a été mentionné de façon transversale à tous les facteurs de risque et de protection lors des entrevues auprès du personnel des écoles primaires.

• Enfin, les besoins prioritaires exprimés par le personnel des écoles primaires est la

sensibilisation et la prévention aux impacts de la violence et de l'intimidation,

une intervention organisée pour la motivation scolaire et la prévention du

décrochage scolaire. De plus, le besoin professionnel le plus grand correspond à

un plus grand accès à des ressources internes et à de la formation sur les

différentes problématiques rencontrées afin de briser leur isolement face aux

différentes problématiques rencontrées.

• Le personnel des écoles primaires a une méconnaissance des ressources

externes disponibles pour leurs élèves.

Les enfants des écoles primaires ont eu l'opportunité de s'exprimer sur les ressources

présentes dans leur école respective et sur leur sentiment de bien-être à l'école. Les

principales conclusions des enfants des écoles primaires sont :

• Les enfants se sentent généralement bien à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Les enfants plus jeunes se sentent moins bien que les élèves plus âgés. Ils se

sentent aussi à l'aise à l'extérieur de l'école. Un aspect intéressant à considérer

est que le plaisir d'être dans la cour d'école à s'amuser est très présent malgré

une surveillance moins accrue qu'à l'intérieur de l'école.

Les enfants connaissent les ressources autour d'eux et les utilisent lorsqu'ils en

ressentent le besoin. L'enseignant demeure l'adulte le plus sollicité pour

l'ensemble des situations vécues par les élèves. Les élèves plus âgés se réfèrent

davantage à leurs amis qu'aux personnes adultes.

Les membres du personnel des écoles secondaires ont pu exposer leur perception de

l'intervention réalisée en milieu scolaire lors des entrevues. Nous vous partageons les

grandes lignes de leur réflexion:

- La perception du personnel des écoles secondaires de la prévention situationnelle et de la prévention par la responsabilisation est relativement homogène à l'égard des moyens mis en place. Plusieurs éléments positifs sont soulignés tels qu'une surveillance par des gardiens de sécurité dans les corridors, le personnel impliqué auprès de la clientèle et une grande diversité d'activités offertes aux élèves. Par contre, les participants considèrent qu'il y a un manque de cohérence dans l'application des conséquences, que les portes ne sont pas toujours verrouillées, qu'il y a une faiblesse dans le soutien donné aux élèves et l'offre d'activités de prévention et de sensibilisation est faible.
- Selon le personnel des écoles secondaires, les besoins des élèves dus aux différents facteurs liés à la criminalité sont davantage issus d'une dimension individuelle. Le personnel considère qu'il doit davantage s'adapter aux besoins particuliers de l'élève, être à son écoute et lui offrir une intervention et un suivi individualisé. La prévention et la sensibilisation demeurent dans les pistes d'actions à envisager, mais pas nécessairement comme une priorité, à l'exception de la prévention de la toxicomanie.
- Le personnel des écoles secondaires considère qu'il y a peu de ressources externes impliquées dans le milieu scolaire à l'égard du TDAH. Par contre, une présence des organismes externes est reconnue par le personnel quant à la prévention de la violence, de l'intimidation, de la consommation d'alcool et de drogue et du décrochage scolaire. A l'interne, plusieurs actions sont connues par le personnel. Par contre, il est rarement possible d'avoir une vue d'ensemble des ressources disponibles à l'intérieur de son école et des ressources disponibles à l'externe. Dans certaines écoles secondaires, il serait pertinent de faire connaître les ressources à l'ensemble du personnel en début d'année et de s'assurer que l'information circule continuellement, étant donné le changement fréquent du personnel en place. Il serait aussi important de contextualiser l'utilisation des ressources afin que le personnel puisse reconnaître le rôle qu'il peut jouer auprès de l'élève pour référer à des ressources internes et externes.

• Le plus grand besoin exprimé par le personnel des écoles secondaires rejoint la prévention et la sensibilisation de la toxicomanie, de la violence et de

prevention et la sensibilisation de la toxicomanie, de la violence et de

l'intimidation, En deuxième lieu, le personnel a nommé le sentiment

d'appartenance à développer comme étant prioritaire. Cette deuxième

préoccupation peut grandement contribuer à jouer un rôle de prévention tel

qu'énoncé en premier lieu.

Enfin, nous vous présentons la synthèse des propos recueillis par les questionnaires

administrés aux élèves des écoles secondaires. Ceux-ci peuvent grandement aider le

personnel des écoles secondaires à comprendre les besoins et la perception des jeunes

à l'égard de leur milieu de vie scolaire.

• Les élèves des écoles secondaires ont généralement une perception positive de

l'environnement social de leur école.

• La participation des élèves des écoles secondaires aux activités étudiantes est

relativement faible. Le plus haut taux de participation se situe dans les activités

ponctuelles des différents événements pendant l'année et lors des semaines

thématiques.

La moitié des élèves disent ne pas être intéressés par les activités de l'école. Ils

ont aussi dit qu'il y avait un manque de publicité. Il y a donc lieu de se

questionner si le faible taux de participation est attribuable à un

désintéressement ou à un manque d'information.

Enfin, dans la majorité des cas, les élèves appréhendent une situation donnée

(être bousculé, être volé, être insulté, etc.) qui ne se concrétise que rarement. Il

faut tout de même se questionner sur le sentiment de sécurité vécu à l'école.

Majoritairement, les élèves se sentent en sécurité. Par contre, un pourcentage

non négligeable d'élèves a affirmé se sentir parfois ou jamais en sécurité à

l'école. Cette question pourrait être davantage approfondie par le milieu

scolaire secondaire.

Ces différents constats émis par le personnel enseignant et non enseignant ainsi que

par les élèves des écoles primaires et secondaires donnent énormément d'informations

sur les besoins et les actions réalisées en milieu scolaire. Il s'agit donc maintenant

d'utiliser ces informations afin de maximiser les interventions effectuées par les

ressources internes de l'école et les organismes externes. Certains organismes ont été

mentionnés à plusieurs reprises et semblent avoir une action régulière dans certaines

écoles. Par contre, leur action doit être connue de tous si nous désirons être en mesure

de répondre aux besoins particuliers des élèves des écoles primaires et secondaires. Il

faut donc développer des stratégies de concertation où toutes les dimensions de

l'enfant ou de l'adolescent sont considérées au centre de nos préoccupations.

Chacun a besoin de l'expertise de l'autre pour comprendre la complexité de l'enfant

avec lequel nous travaillons.

Certains milieux bénéficient d'une grande concertation entre les différentes institutions.

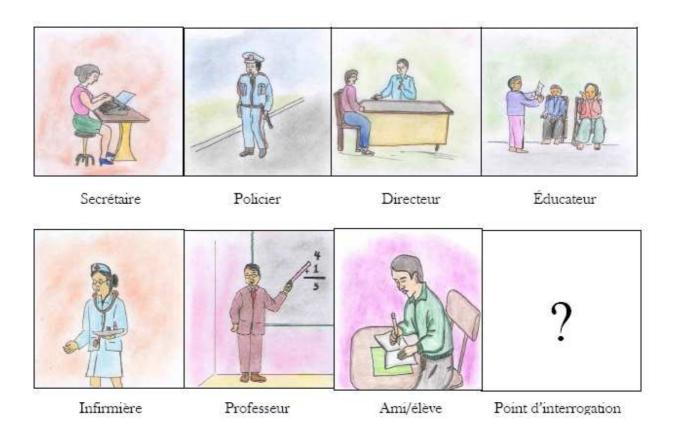
Cette concertation amène la communauté à se prendre en main et à différencier les

actions réalisées en fonction de leurs besoins. Le personnel des écoles participantes a

exprimé ce désir de faire partie de cette concertation et de contribuer à élaborer les

stratégies à mettre en place. Il faut maintenant se donner les moyens de collaborer de

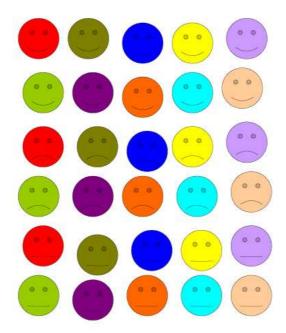
façon efficace.



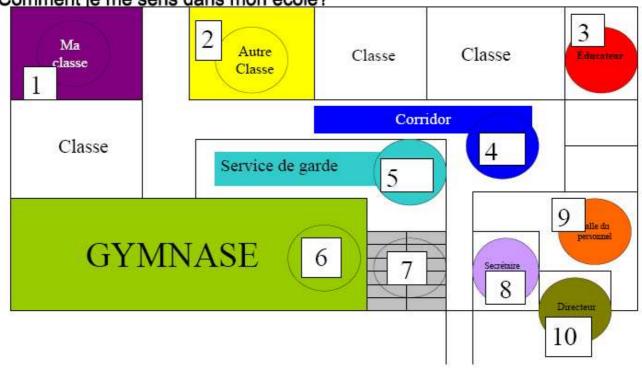
Mises en situation

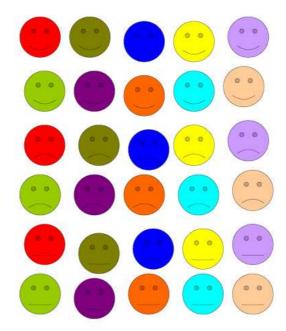
- i. Si je me fais mal pendant la journée, je vais voir...
- ii. Si j'ai peur pendant la journée, je vais voir...
- iii. Si j'ai de la peine pendant la journée, je vais voir...
- iv. Si je me suis chicané pendant la journée, je vais voir...

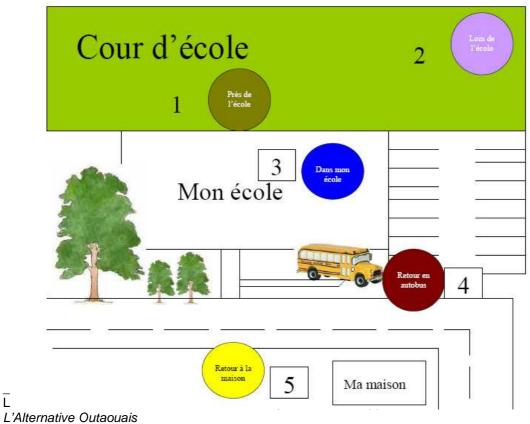
1	2	3	4



Comment je me sens dans mon école?







Les stratégies possibles en prévention de la criminalité

	Prévention primaire (population générale)	Prévention secondaire (population à risque)	Prévention tertiaire (population ayant déjà commis un délit)
Prévention situationnelle agit sur les circonstances et l'environnement dans lesquels les délits sont commis.	Surveillance dans les corridors Éclairage autour de l'école	Caméra dans des lieux ciblés	Retrait Suspension interne et externe
Prévention par le développement socio-économique agit sur les facteurs contemporains qui prédisposent à la criminalité (facteurs socio-économiques pouvant influencer les comportements délinquants et sur les facteurs de vulnérabilité qui caractérisent les victimes potentielles.	Accès à l'éducation Collaboration entre l'école et son quartier	Soutien aux élèves en difficulté afin de prévenir l'abandon scolaire Soutien alimentaire aux élèves le nécessitant	Programme de travaux compensatoires
Prévention par la responsabilisation individuelle et collective Activités axées sur l'éducation-sensibilisation des individus à des valeurs responsabilisantes Activités visant le resserrement des liens communautaires	Sensibilisation sur la LSJPA Sensibilisation en toxicomanie Sensibilisation au taxage	Groupe de soutien en toxicomanie Suivi à l'externe sur une problématique ciblée	Intervention psychosociale réalisée auprès d'un jeune ayant été pris en possession de drogue Intervention psychosociale réalisée auprès d'un jeune ayant fait du taxage

Quelques références pour contrer la violence en milieu scolaire

Blais, M-F. et Cousineau, M-M. (2000) Violence vécue entre jeunes à Laval. Comité Violence vécue par les jeunes à Laval.

- → Recherche;
- → Définitions des thèmes reliés à la violence par la littérature, par les intervenants et par les jeunes;
- → Exemples de partenariats.

Bowen, F. et Desbiens, N. (2004) <u>La prévention de la violence en milieu scolaire au Québec</u>. Éducation et francophonie, vol. XXXII.

- → Document synthèse;
- → Développement et implantation de programmes de prévention en milieu scolaire.

Bowen, F. et Desbiens, N. (2002) <u>La prévention des conduites violentes en</u> milieu scolaire, évaluer pour développer de meilleures pratiques. Crires.

→ Présentation de quelques exemples de programmes de prévention.

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, (2002). <u>Paci-Raide. Projet de recherche-action sur la violence chez les jeunes enfants. Premier volet : revue de littérature.</u>

http://www.csbe.gc.ca/MyScriptorWeb/scripto.asp?resultat=-8583

→ Contexte théorique sur la violence chez les enfants ayant mené à l'élaboration du projet d'implantation de différentes mesures en milieu scolaire.

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, (2004). <u>Paci-Raide</u>, <u>Projet de</u> recherche-action sur la violence chez les jeunes enfants.

http://www.csbe.gc.ca/MyScriptorWeb/scripto.asp?resultat=-8583

- → Ouvrage complet faisant référence à de nombreux auteurs;
- → Donne de nombreuses pistes d'intervention;
- → Ateliers pour les enfants.

Massé, L., Desbiens, N. et Lanaris, C. (2006) <u>Les troubles du comportement à</u> <u>l'école</u>. Prévention, évaluation et intervention. Editions Gaetan Morin.

→ Ouvrage récent;

Desrochers, C. et Vallée, V. (2007) L'Alternative Outaouais

- → Un chapitre en particulier sur l'intimidation et les autres formes de violences;
- → Plusieurs chapitres donnant des pistes d'intervention sur différentes problématiques particulières.

Pepler, D. et Craig, W. (2000) <u>Making a difference in bullying</u>. LaMarsh Centre for reseach on violence and conflict resolution.

- → Stratégies d'intervention;
- → Approche systémique dans l'intervention de l'intimidation.

Potvin, P et Hébert, M-C. (2004) <u>Violence en milieu scolaire: quelques outils de soutien à l'intervention</u>. Article soumis à la revue Ville École Intégration.

→ Description de nombreux programmes québécois et des ressources disponibles.

Sanfaçon, C. (2006) Il n'était pas comme les autres. Éditions de la Chenelière.

- → Auteur ayant une grande expérience sur le terrain
- → Intervention auprès des jeunes étant en opposition

Tutty, L. (2005) Évaluation des programmes de prévention en milieu scolaire. Les bases.

Vitaro, F. et Gagnon, C. (2000) <u>Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents. Tome II Les problèmes externalisés.</u> Presses de l'Université du Québec.

- → Ouvrage important sur les problèmes extériorisés des enfants et des adolescents;
- → Analyse de programmes ayant fait l'objet d'évaluation d'efficacité ou d'implantation;
- → Un chapitre sur l'intimidation et la violence en milieu scolaire;
- → Un chapitre sur les troubles de la conduite.

Totten M. et al (2004) <u>Trousse d'évaluation de l'intimidation, du harcèlement et des relations entre enfants du même âge en milieu scolaire.</u> Association canadienne de la santé publique.

- → Outil pouvant être utilisé afin de cibler les actions possibles en milieu scolaire;
- → Plusieurs questionnaires pouvant être utilisés.
- → Disponible sur internet au site suivant :

http://www.cpha.ca/antibullying/francais/infobase/Trousse%20d%27%E9valuation.pdf

Desrochers, C. et Vallée, V. (2007) L'Alternative Outaouais

Besoins exprimés par le personnel enseignant et non enseignant des écoles primaires et secondaires en lien avec les facteurs de risque et de protection.

ANNEXE E

	Besoins exprimés par le personnel	Écoles primaires (128 répondants)	École secondaires (61 répondants)
Facteurs de risque			
Motivation et échec scolaire	Estime de soi, valorisation, réussite	70	24
	Développement d'un lien avec la famille	61	12
	Identification des intérêts et des forces	56	
	Écoute et soutien	38	37
	Adaptation aux besoins de l'enfant	32	15
	Diversification des activités	31	
	Accès à davantage de ressources	21	
Déficit de l'attention avec ou	Adaptation aux besoins de l'enfant	85	59
sans hyperactivité	Centre d'aide	62	
	Activité physique	53	
	Création d'un lien/collaboration avec la famille	36	12
	Médication	25	
	Habiletés sociales	22	
	Suivi individualisé	22	
	Formation continue et dépistage	11	35
	Adaptation de l'environnement	5	
	Communication de l'équipe-école		19
Consommation d'alcool et de	Prévention et sensibilisation	133	30
drogues	Écoute et soutien	37	17
	Intervention suffisante	24	
	Collaboration avec des organismes externes		12
	Constance dans l'application des règles		7
	Nouvelles pistes d'intervention à développer		5
Violence et intimidation	Prévention et sensibilisation	78	22
	Écoute et ouverture	68	
	Ateliers et programmes	58	30
	Collaboration avec les parents	42	
	Intervention efficace	33	
	Intervention individualisée		33
	Constance et cohérence	30	15
	Soutien	25	
Environnement familial	Temps et présence de qualité	56	
	Création d'un lien avec la famille	34	
	Information et ressources	22	
	Accès à davantage de ressources	5	

ANNEXE E (suite)

	Besoins exprimés par le personnel	Écoles primaires (128 répondants)	École secondaires (61 répondants)
Facteurs de protection			
Activité physique	Amélioration de la participation	170	73
	Accessibilité	23	15
	Bienfaits de l'activité physique	8	
	Lien avec le personnel		18
Santé	Promotion et sensibilisation	84	35
	Collaboration avec la famille	64	
	Projets et actions au quotidien	20	
	Activité physique	11	